This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

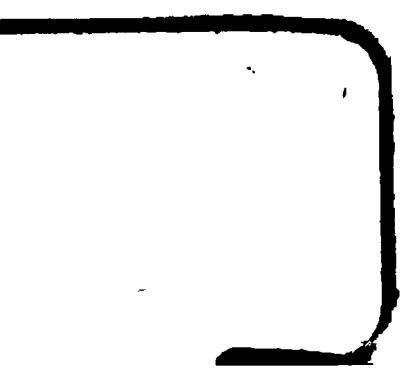

DFB

hombard

MÉMOIRES

DE LOMBARD DE LANGRES.

MÉMOIRES

ANECDOTIQUES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE;

PAR

Vincent LOMBARD DE LANGRES,

ANCIEN AMBASSADEUR EN HOLLANDE,

ET MEMBRE DE LA COUR DE CASSATION SOUS LE DIRECTOIRE.

TOME PREMIER.

BRUXELLES,

AUGUSTE WAHLEN ET COMPAGNIE.

M DCCC XXIII.

TABLE GÉNÉRALE

DES MÉMOIRES

DE LOMBARD DE LANGRES.

TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

LA TERREUR.

Pages.

CHAPITRE Ier. — Le père Barbe et les journées de septembre. 3

CHAP. II. — Dulau, archevêque d'Arles. 26

CHAP. III. — Le scapulaire, 28

CHAP. IV. — Une petite ville pendant la terreur. 33

CHAP. V. — La commission des subsistances. 48

CHAP. VI. — Les faucheurs. 51

CHAP. VII. — Intérieur d'un comité révolutionnaire. 56

CHAP. VIII. — Faute impardonnable. 70

CHAP. IX. — Ils chantent vêpres. — M. de Montmorin. — Découragement. 73

CHAP. X. — Comble de la démence. — L'évêque Gobel. 83

CHAP. XI. — Minuit n'est pas sonné. 89

Pages.

CHAP. XII. — Mort de Danton. 97
CHAP. XIII. — Un autre Loiserolle. 108
CHAP. XIV. — Ce n'est pas Santerre. 110
CHAP. XV. — Le *satisfecit*. 112
CHAP. XVI. — La tour du Temple. 116
CHAP. XVII. — Le pauvre Billot. 119
CHAP. XVIII. — Les comédiens. 128
CHAP. XIX. — Moi, une vallée et le successeur de saint Pierre. 138
CHAP. XX. — Le vieux cordelier. — Une réponse de Mirabeau. 145
CHAP. XXI. — Un homme extraordinaire. 149
CHAP. XXII. — Singulière épitaphe. 152
CHAP. XXIII. — Un dernier coup de pinceau. 154

LIVRE II.

LE DIRECTOIRE.

CHAP. I. — Le tribunal de cassation. 159
CHAP. II. — Sophie. 166
CHAP. III. — Le petit monstre ou l'homme aux anecdotes. 174
CHAP. IV. — Suite de l'homme aux anecdotes. — Pierre Chopement. 179
CHAP. IV *bis*. — Suite de l'homme aux anecdotes. — Mieux que ça. 185

Pages.
CHAP. VI. — Le viol. 189
CHAP. VII. — Pichegru. — La nymphe alsacienne. — Pourquoi les Autrichiens étrillés à Manheim. 193
CHAP. VIII. — Désintéressement de Pichegru. — Sévérité. — Mission. 208
CHAP. IX. — Kosciusco. 214
CHAP. X. — Mon père. 218
CHAP. XI. — *Sic vos, non vobis.* 221
CHAP. XII. — Oh! qu'il est drôle! 226

TOME SECOND.

LIVRE III.

L'AMBASSADE.

CHAP. I. — Instructions secrètes. 3
CHAP. II. — L'escorte. 7
CHAP. III. — M. Vandergoës. 10
CHAP. IV. — Van Langen arraché à l'échafaud. 21
CHAP. V. — Insurrection de la Belgique. 32
CHAP. VI. — Le petit couvert. 36
CHAP. VII. — Digression. 40
CHAP. VIII. — Le jeune diplomate et le vieux ministre. 43
CHAP. IX. — Climat. — Le froid fin. — Le

Pages.

pantalon de Nankin. — Le brouillard. — La barque de miséricorde. 58

Chap. X. — Mœurs. — Le bois de La Haye. — Le jeu du couteau. — Garçons à l'essai. — Sachet au derrière des animaux. — Les cigognes. — Boërhaave. — Exécutions. — Amour à la grecque. — Musico. — Bel embargo de ma façon. — Patience et sobriété. — Les petites barrières. 61

Chap. XI. — Industrie. — Voyages. — Folies. — Vaisseau à patins. — Versement d'une mer dans une autre. — Digues. — L'étui d'écarlate. — Le moulin. 73

Chap. XII. — Adieu, Bataves. 78

Chap. XIII. — Les dames de Crèvecœur. 82

Chap. XIV. — Un dernier mot sur la Hollande. — Brune. — Émigrés. — Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt. — Hatrï. — Treilhard, Lubbert, Fontanes, Laharpe. 85

Chap. XV. — Le petit couteau. 98

Chap. XVI. — Esquisses. — Mœurs de la capitale pendant la terreur et sous le directoire. 104

LIVRE IV.

LE CONSULAT.

Chapitre I. — Le crucifix. 117

Chap. II. — Un archevêque. — Ce n'est qu'a-

près la chute de Bonaparte, que la plume de mon homme s'est évertuée : voyez si c'est bien lui. 120
CHAP. III. — Bonaparte aux arrêts. 123
CHAP. IV. — L'empereur de Maroc. 125
CHAP. V. — Vincennes. 130
CHAP. VI.—Il n'est pas tué, c'est pour demain. 133
CHAP. VII. — L'abbé Maury. — Son cocher.— Mme. de Maintenon. 135
CHAP. VIII. — Un trait de sa police. 141
CHAP. IX. — Singulière conversation. 147
CHAP. X. — L'homme de paille et les trois empereurs. 152
CHAP. XI. — La reine de Naples. 157
CHAP. XII. — La porte Saint-Denis. 159
CHAP. XIII.—Bonaparte.—Sa fortune militaire. — Danger qu'il court à Paris à son retour d'Égypte. — Son coup d'œil. 163

LIVRE V.

OBJETS DIVERS.

CHAPITRE Ier.—De la statue de Louis XIV, place des Victoires, et celle de Bonaparte. 179
CHAP. II. — Mort de Louis XVI. 183
CHAP. III. — La langue française. — Bonaparte. —Le sénat conservateur. 189

Pages.

CHAP. IV. — Tableau surprenant. 193

CHAP. V. — Du Mémorial de Sainte-Hélène en ce qui a rapport à divers chapitres de ces Mémoires. 197

CHAP. VI *et dernier*. — Épilogue. 220

LIVRE PREMIER.

LA TERREUR.

MÉMOIRES

ANECDOTIQUES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CHAPITRE PREMIER.

Le père *Barbe* et les journées de septembre.

J'AURAIS désiré de pouvoir écrire la vie du père *Barbe ;* mais ne pouvant jeter qu'une fleur sur sa tombe, je ne parlerai que de quelques faits qui me sont connus. Si je parviens à vous rendre son image avec fidélité, vous aimerez cet homme comme je l'aimé moi-même ; et si vous êtes père, vous demanderez au Ciel, pour le bonheur de vos enfans, qu'il montre plus fréquemment à la terre de semblables instituteurs.

Parler de *Fénélon*, c'est prononcer le mot de vertu. Tant de douceur, tant de vraie piété, tant d'onction dans les paroles, de simplicité dans les actions, de charme dans les écrits, le recommandent au souvenir des hommes, de sorte que sa mémoire porte avec elle je ne sais quoi de suave et de divin. Eh bien! si vous en exceptez les écrits, placez le père *Barbe* sur un théâtre aussi public que celui où parut *Fénélon*, et le père *Barbe* sera pour la jeunesse ce que *Fénélon* est pour l'âge mûr.

Toutefois, au milieu de grands intérêts politiques, n'est-ce pas pitié que de parler d'un obscur professeur, et de son disciple plus obscur encore! S'il se trouvait pourtant de ces esprits simples qui reportent avec plaisir leurs regards sur le passé, et qui aiment à sourire au temps de leur première jeunesse, ma peine ne serait pas tout-à-fait perdue; essayons.

Je suis né en province; mon père, qui m'avait envoyé commencer mes humanités à Paris, m'en fit revenir, et me conduisit à Chaumont, afin que j'y fisse ma rhétorique sous le père *Barbe*, qui la professait dans cette ville à la satisfaction générale.

Quand j'arrivai à Chaumont, le collége, qui avait appartenu anciennement aux jésuites, était sous la direction des *Pères de la Doctrine chrétienne;* plusieurs d'entre eux se faisaient remarquer.

C'était un père *Dupon*, le meilleur et le plus fou des hommes, qui de sa chaire de philosophie, passant à la tribune de la Convention, y proclama d'une voix de Stentor *qu'il n'y avait pas de Dieu.*

C'était un père *Manuel*, professeur de quatrième, qui bientôt après fut ce fameux *Manuel* de la commune de Paris et des massacres de septembre. C'était aussi le père *Barbe.*

Le père *Barbe*, issu d'une famille noble, avait soixante ans et plus quand je l'ai connu professeur d'éloquence au collége de Chaumont. Déjà voûté par l'âge, sa taille était si petite qu'elle eût été pour la jeunesse un objet de moquerie, si pour tous les âges, le père *Barbe* n'eût été un objet de vénération. Son œil très-petit, mais vif, était enfoncé et recouvert d'un épais sourcil. Toujours recueilli, sa démarche était lente; il ne courait que dans sa classe pour passer d'un écolier à un autre, ou pour aller faire un bonne action. Auteur d'un recueil de fables, dont plusieurs ne sont pas sans mérite, il tenait de la reine (femme de Louis XVI), à qui ces fables sont dédiées, une pension de 800 livres, qu'il consacrait uniquement au soulagement des pauvres qu'il savait bien découvrir quand le jour n'éclairait plus ses démarches.

Ce qu'il redoutait pour ses écoliers, c'était la

lecture des mauvais livres. Un porte-balle, Juif de nation, s'était logé dans une rue détournée, chez un pauvre tisserand, pour y débiter clandestinement sa marchandise. Les externes eurent bientôt découvert le descendant de Jacob, et, munis pour leur compte du poison tant prohibé, se chargèrent d'en fournir les pensionnaires.

Rien de si attrayant que la dorure, le format, les *images* de ces jolis *Casins*. C'étaient les *Contes de Voltaire*, *Zélis Aubain*, *la Pucelle d'Orléans*, *les Bijoux indiscrets*; c'était tout ce qu'il y avait de plus séduisant pour l'appétit d'un écolier. On se cachait bien; mais on était si affamé, que l'on fut pris tenant en main le fruit défendu.

Grande rumeur, perquisition rigoureuse. Voilà la Pucelle au pouvoir des Anglais, nos bijoux envolés, Zélis confisquée; voilà qu'on nous tient sur la sellette, qu'on nous demande : Où avez vous pris cela? qui vous a donné cela? qui vous l'a vendu? Il n'y a pas d'interrogatoire qui tienne; un écolier a son honneur à garder tout comme un autre, la mèche ne fut pas éventée.

Cette obstination fait le malheur du père *Barbe*; il est aux champs. C'est en vain qu'il bat la campagne pour découvrir l'ennemi; il désespérait de le joindre, lorsqu'un jour conduit chez le tisserand pour donner des secours à sa famille, il voit à la

lueur d'une lampe, sur une table vermoulue, toute la boutique du juif errant étalée, et bon nombre d'acheteurs imberbes qui se la disputaient.

A cette apparition, le marchand, les écoliers, le tisserand, tous restent médusés. Le père *Barbe* congédie les écoliers, donne une semonce au tisserand et fulmine contre le corrupteur. Jehova, tonnant sur Sinaï, était moins terrible; mais dans la main du père *Barbe*, la foudre était moins tonnante.

Après avoir dit à *Benjamin*, c'était le nom du colporteur, qu'il allait le dénoncer à l'autorité, le faire punir, le faire chasser, il le conjure, sans autre transition, de lui déclarer avec franchise le nombre de volumes qu'il possédait encore et le prix qu'il y mettait. *Benjamin*, stupéfait, mais assuré pourtant qu'il ne dort pas, fixe un prix, et par reconnaissance rançonne le professeur comme il avait fait les disciples.

Le marché conclu, le doctrinaire prescrit au tisserand et à sa famille de ne laisser sortir ni le marchand ni la marchandise. Il revient au collége, prend l'argent nécessaire, retourne, paie, et les livres dorés, jetés pêle-mêle dans un sac, sont rapportés, sur les épaules du tisserand, dans la cellule du père.

Cette besogne achevée, il court chez le procureur du roi, et lui demande de purger la ville de

la peste qui s'y est introduite. La prière du père *Barbe* est un ordre pour le magistrat. A l'instant même, et de sa personne, M. *Devigne* se transporte sur les lieux, enjoint au colporteur de sortir de la ville, le menace de la rigueur des lois s'il s'y introduit de nouveau, et demande à visiter la bibliothèque ambulante pour en distraire et déposer au greffe du tribunal ce qu'il y trouverait de contraire aux bonnes mœurs.

La balle est exhibée, ouverte; elle ne renferme plus rien, et *Benjamin* déclare que c'est le père *Barbe* lui-même qui a fait l'acquisition de tout ce qui lui restait. Son témoignage est appuyé de celui du tisserand; mais craignant quelque supercherie, quelque connivence, M. *Devigne*, sans désemparer, écrit un mot au père *Barbe* pour savoir si le marchand dit la vérité. Je copie la réponse. « C'est » bien assez pour moi de faire expulser ce mal- » heureux, sans que je sois encore cause qu'on » lui enlève ses moyens d'existence. Oui, Mon- » sieur, j'ai acheté au poids de l'or les vilenies qui » lui restaient, et la flamme en fait justice au mo- » ment où j'ai l'honneur de vous répondre et de » vous remercier. BARBE. »

C'est dans son intérieur, c'est avec ses rhétoriciens qu'il fallait le voir pour l'apprécier : il les soignait tous, il les aimait tous également; et s'il se sentait plus de préférence pour ceux qui lui

donnaient le plus de satisfaction, il la dissimulait si bien qu'on ne s'en apercevait pas. Jamais un reproche, jamais un mot plus haut que l'autre; et pourquoi? parce qu'il était chéri, parce que, quand on savait mal sa leçon, qu'on n'avait pas bien fait son devoir, ce qui était rare, il se contentait de vous dire; *vous me faites de la peine*, et que pas un écolier ne voulait faire de la peine au père *Barbe*.

Quel plaisir d'écouter un tel maître! qu'il était aimable quand il expliquait Horace! qu'il était content quand on appréciait son ami! car c'était son ami qu'Horace; qu'il nous faisait bien sentir ses préceptes, ses grâces, et qu'il riait de bon cœur à ses malices!

Ouvrait-il Virgile, toute la sensibilité exquise de ce poète passait dans son ame. C'est à lui, c'est à son commentaire si plein de charmes que je dois d'avoir senti de bonne heure le

Dulces moriens reminiscitur Argos.

Par un entraînement involontaire, tout le temps de la classe fut employé ce jour-là à développer les idées mélancoliques que fait naître ce vers en parlant de patrie, du chagrin de mourir loin d'elle. Passant d'Argos à la capitivité de Babylone, il nous montrait les lyres muettes suspendues

aux saules du rivage, et l'Hébreu, pleurant ses infidélités, en redemandant Jérusalem. Nous l'écoutions dans le ravissement, il jouissait de notre bonheur.

Le père *Barbe* avait adopté une promenade, on était sûr, quand il faisait beau, de l'y trouver à l'issue de sa seconde classe, c'est-à-dire sur les quatre heures de l'après-midi. Cette promenade s'appelle, je crois, le *Fort-Lambert*; c'est une chaussée très-étroite et très-longue que deux rangées d'arbres couvrent de leurs vieilles branches. Elle aboutit à la cime d'un roc escarpé où sont les ruines d'une tour qu'on dit être l'antique demeure des comtes de Champagne. Cette promenade, quoique située à la porte de la ville, est très-solitaire; elle n'est guère fréquentée que par des petits garçons de huit à dix ans, parce qu'ils y courent, qu'ils y jouent aux barres en toute liberté. Aussi le père *Barbe* s'y rendait-il de préférence, à cause de ces enfans. Il s'arrêtait près d'eux, aimait à voir leurs jeux et réglait leurs différens. S'il tardait à venir, ils suspendaient leurs débats; et dès qu'ils le voyaient paraître : Voici le père *Barbe*, disaient-ils, et ils accouraient vers lui.

Il n'allait jamais au Fort-Lambert sans se charger de quelques livres à la portée de ses jeunes amis, à qui il les prêtait volontiers et qui les lui rendaient fidèlement. Souvent vous le trouviez

assis au pied d'un arbre entouré de la petite famille à qui il racontait des histoires. C'était *Joseph vendu par ses frères*, *le passage de la mer Rouge*, *la manne dans le désert*, *Daniel dans la fosse aux lions*; c'était l'histoire de *Tobie*. Celui qui s'en souvenait le mieux et les redisait de mémoire avec le plus de fidélité recevait une récompense. Cette récompense était un volume de *Berquin* qui, à cette époque, faisait paraître par livraison son *Ami des enfans*.

J'arrive à une aventure qui me touche personnellement, et qui, à cette époque, eût pu avoir pour moi des suites funestes sans la tendre sollicitude du père *Barbe*.

Toutes les fois que la St.-Jean, fête patronale de la ville, se rencontrait avec le dimanche, il y avait à Chaumont une fête renommée à plus de vingt lieues à la ronde et qui se nommait *la Diablerie*. Cette dénomination lui venait sans doute de ce qu'autrefois à Chaumont, comme dans toutes les principales villes de France, on représentait, à certaines époques de l'année, des farces, des *mystères* dans lesquels le diable et les puissances de l'enfer jouaient ordinairement un grand rôle. Quoi qu'il en soit, des indulgences plénières étaient accordées à tous les fidèles qui se rendraient à la Diablerie, y assisteraient à la procession, se confesseraient et feraient leurs dévotions.

Ce n'est qu'à des époques éloignées que la Saint-Jean se rencontre avec le dimanche, et cette fois il y avait long-temps que la Diablerie n'avait eu lieu. L'affluence devait donc être considérable; aussi le curé de Saint-Jean ne négligea-t-il rien de ce qui pouvait donner de la pompe à la cérémonie, et surtout de l'éclat à sa procession. Son clergé, ses enfans de chœur n'étaient point assez nombreux pour un jour si solennel. Des gens du peuple de bonne volonté, des hommes à gage porteraient bien la chape, le dais, la croix; les cierges, les bannières et les reliques; mais qui jettera des fleurs avec grâce devant le Saint-Sacrement? qui distribuera l'encens? qui maniera l'encensoir avec dextérité? Il manquait au curé une trentaine de chérubins qu'il envoya emprunter au collége. Ces lévites ayant été choisis parmi les rhétoriciens, je fus du nombre des élus.

On nous exerça long-temps à l'avance dans la sacristie de l'église St.-Jean. Un chanoine, faisant les fonctions de maître des cérémonies, venait, après la classe, nous prendre au collége et nous y ramenait. Nos progrès répondirent à son zèle, il fut content de nous; pour nous récompenser, il nous fit servir la veille de la fête, après notre dernière répétition, un ample goûter dans la sacristie.

Pour indiquer ce qui occasiona la méprise dont

je vais parler, il faut savoir qu'à la répétition générale qui venait d'avoir lieu, il nous avait été recommandé de porter le costume avec lequel nous devions figurer le lendemain à la procession. Nous étions donc mis en abbés depuis les pieds jusqu'à la tête ; la soutane, le surplis, le rabat, les cheveux en rond, rien n'y manquait.

Après avoir fait honneur à la collation qui venait d'être servie, au lieu de m'en retourner au collége sous la surveillance du maître des cérémonies, il me vint en l'idée de m'esquiver et de prendre les devans pour faire l'école buissonnière.

Comme je traversais l'église pour gagner la rue, je me sens tirer par la soutane, mais tiré de façon à emporter la pièce : c'était une femme qui, fatiguée d'attendre son tour, voulait être confessée à tout prix.

Apparemment que le prêtre (c'était un capucin) qui occupait le siége depuis long-temps, l'avait déserté un moment pour se reposer ; car le poste était vacant et nombre de pécheresses, dans un recoin silencieux et sombre, attendaient avec impatience que le père fût de retour, ou qu'un suppléant vînt prendre sa place.

Je dis à cette dame que je n'étais pas ecclésiastique ; elle n'en crut rien, et insista pour que je l'entendisse. Je m'en défendis encore ; mais, comme les confesseurs ne pouvaient suffire ce jour-là elle

crut que j'étais fatigué, que ma résistance était une défaite, et m'entraîna vers le confessionnal; j'y entrai.

Je n'y fus pas dix minutes, que le père *Athanase* revint. Trouvant la place prise, il frappe discrètement à la porte du confessionnal, me demande si je compte y rester long-temps, et l'heure à laquelle il doit venir me relever.

Pris au dépourvu, interloqué, je lève le siège; et, laissant ma conteuse en bon chemin, après avoir mis mon mouchoir sur ma bouche pour me cacher une partie de la figure, écartant avec force le révérend, je m'enfais au lieu de lui répondre. Il me suit; et, comme je gagnais une ruelle qui longe l'église, il dit à un homme qui venait à notre rencontre de m'arrêter.

Cet homme était le bedeau de la paroisse; il me voyait manœuvrer depuis quinze jours dans la sacristie et me connaissait de reste. Il dit à sa révérence que j'étais un *pensionnaire* du collège. *Un pensionnaire*, répéta le capucin, *et il vient de confesser! arrêtez le pensionnaire!* Le bedeau ne m'arrêta point, mais j'étais découvert.

Distributeur du pain béni, quêteur en sous-ordre, un bedeau est la commère en titre du quartier. Tandis que celle-ci mettait en circulation le propos du capucin, le capucin suant, soufflant, entrait en même temps que moi au collége. Je ga-

gnai l'arrière-cour, lui le réfectoire où les professeurs étaient à souper, et qui aussitôt vinrent fondre sur moi, m'accablant de questions, d'injures et de menaces. J'étais fort mal à mon aise et ne savais auquel entendre, quand le père *Barbe*, dont la présence agissait toujours sur une multitude bourdonnante comme une poignée de sable sur un essaim d'abeilles, vint à paraître et me tira de presse.

Il s'approche de moi, ne dit mot et me fait signe de le suivre. Arrivé dans sa chambre, il pousse le verrou, me fait asseoir et me dit :

— Ce que le père *Athanase* vient de nous apprendre est-il vrai? est-il vrai que, dans l'église Saint-Jean, vous soyez entré dans un confessionnal?

— Oui, mon père.

— Que vous ayez eu le dessein d'entendre une femme en sa confession?

— Oui, mon père.

— Quelle horreur!

— Mais je ne le voulais pas; c'est elle qui s'est obstinée à me prendre pour un prêtre, qui m'a poussé dans le confessionnal.

— Quelle excuse! un seul mot la détrompait. S'est-elle réellement confessée?

— Oui, mon père.

— Était-elle âgée?

— Non, mon père.

— Avez-vous entendu ce qu'elle vous a dit ?

— Oui, mon père.

— Si vous la rencontriez, la reconnaîtriez-vous maintenant ?

— Je ne crois pas ; il faisait si sombre dans la chapelle que je n'ai pu remarquer ses traits.

— Vous l'avez donc fixée ?

— Oui.

— Avait-elle fini sa confession quand le père *Athanase* est arrivé ?

— Je pense qu'elle avait encore quelque chose à dire ?

— Si, par malheur, le père *Athanase* ne fût arrivé qu'après la confession finie, eussiez-vous donné l'absolution à cette femme ?

— Je ne sais pas.

— Vous ne savez pas ? mais si vous l'eussiez fait, le lendemain elle recevait l'eucharistie et commettait une profanation !

— Dieu ne l'en eût pas punie, elle eût été involontaire de sa part.

— Mais de la vôtre, malheureux ?

Et fondant en larmes, deux ruisseaux de pleurs coulèrent des yeux du vieillard. Sa pâleur subite, ses sanglots étouffés, l'amour filial que j'avais pour lui, me donnèrent soudain un tremblement convulsif et des palpitations à m'étouffer. Je tombe à

ses pieds, je prends ses mains, je les baise, je les presse sur mon cœur. Aussi effrayé de mon état que je l'avais été du sien, il jette ses bras autour de mon cou, me tient embrassé; et, quand il a retrouvé la voix : Prions Dieu, me dit-il.

Je ne sais combien de temps nous restâmes à genoux; mais quand nous fûmes relevés, il me dit : A votre âge on a le germe de la probité, ou jamais on ne l'aura. Jurez-moi donc que vous ne chercherez point à revoir la personne que vous avez entendue; jurez-moi que ses paroles seront pour vous un secret inviolable, et qu'avec vos camarades comme dans le monde vous n'en ferez point un sujet de dérision. Je le jurai, et j'ai tenu parole. A présent, me dit-il, restez ici, ne bougez pas; quand on frapperait, ne répondez point, j'espère revenir bientôt. Il sortit, ferma la porte à double tour, et emporta la clef.

J'ai su depuis qu'il avait craint qu'on ne vînt m'arrêter jusque dans le collége. En me tenant sous sa clef, il s'assurait de ma personne, persuadé qu'en son absence qui que ce soit ne violerait son domicile.

J'ai su depuis que s'il n'était pas venu me trouver dans la cour en même temps que les autres régens, c'est qu'il avait parlé au père *Athanase*, pour lui reprocher avec douceur toute l'imprudence de son indiscrétion, et l'avait engagé, comme

seul témoin de la chose, à modérer son zèle, à pallier une faute dont la publicité pouvait perdre non-seulement un jeune insensé, mais en même temps couvrir de honte et de ridicule une femme qui, peut-être, n'avait pas moins d'intérêt que moi à ce que l'aventure fût tenue secrète.

J'ai su que le père *Athanase*, touché de ces réflexions, avait été effrayé des suites de sa vivacité; qu'il avait promis de la réparer autant qu'il serait en lui, et qu'ajoutant la franchise à la bienveillance, il n'avait pas dissimulé au père *Barbe* qu'en courant il avait dit un mot de la chose au bedeau de la paroisse.

Hélas! quoiqu'il ne fût pas échappé au père *Barbe* une seule parole capable de m'alarmer, il n'avait que trop à craindre sur le sort de son malheureux élève. L'affaire du crucifix d'Abbeville, l'assassinat juridique du jeune *Labarre* n'était pas assez éloigné pour que des idées sinistres ne vinssent pas tourmenter le plus digne, le plus respectable, le plus sensible des instituteurs, celui que tous ses disciples aimaient comme un père, et qui chérissait tous ses disciples comme ses enfans.

En me quittant, il fut retrouver M. *Devigne*, qui, s'il y avait une plainte de rendue, devait, en sa qualité de procureur du roi, en être le premier informé. M. *Devigne* ne savait rien; il sortit, parcourut la ville et rentra dire au père *Barbe* que

dans les rues il ne s'était pas aperçu qu'on s'entretînt de cet objet. Le père *Barbe*, en le quittant, voulait aussi aller trouver le lieutenant-général, et particulièrement mon oncle, conseiller au présidial, ami et collègue de ces messieurs; mais il était absent depuis quelques jours. M. *Devigne* se chargea de prévenir les magistrats, de leur parler, et dit au père *Barbe* que s'il survenait une plainte, soit de la femme inconnue, soit du curé, il serait sans doute obligé d'informer, mais qu'avant de faire un acte judiciaire, il aurait soin de l'instruire de ce qui se passerait, et qu'on aurait le temps de me faire évader.

De retour au collége, le père *Barbe* instruisit les doctrinaires de ce qu'il venait de faire, et leur recommanda la discrétion. Le bedeau qui n'avait entendu qu'un mot à la volée : *Un pensionnaire! et il vient de confesser!* n'avait pu, malgré la meilleure volonté du monde, en donner une explication satisfaisante. Bref, il n'y avait point eu de bruit, de scandale dans l'église; le père *Athanase* se tut, l'inconnue ne se plaignit point, et l'affaire fut étouffée. Par précaution, il me fut interdit de sortir du collége, d'aller à la promenade pendant un mois, seule punition d'une faute, si ce n'est que cela, qui méritait un châtiment.

Telle fut la bienveillance, la discrétion de mes supérieurs, l'indulgence de l'autorité, que beau-

coup de personnes marquantes, à Chaumont, ne savent jamais ce qui m'était arrivé ; car, quelques années après, étant retourné en cette ville où j'étais appelé comme membre du département, je ne trouvai que MM. *Guillaume* et *Guenard*, anciens conseillers au bailliage, qui me rappelèrent cette équipée, et ne m'en parlèrent que comme d'une étourderie de jeunesse : ces messieurs étaient honnêtes.

Quant à mon oncle, instruit par M. *Devigne*, il m'envoya chercher aussitôt après son retour, et, sans colère, me réprimanda sévèrement. C'est de lui que j'appris l'aventure du chevalier *de Labarre* et son supplice. S'il y eût eu, me dit mon oncle, un seul fanatique dans la ville, si dans le tribunal j'avais eu un ennemi, imprudent, où en seriez-vous ? Et quel serait, au moment où je vous parle, le désespoir de votre famille ! Le père *Barbe* m'avait pénétré de douleur, mon oncle me fit frémir.

Après avoir encore professé la rhétorique pendant quelques années, très-vieux, mais sans infirmités, le père *Barbe* quitta Chaumont, et vint à Paris, dans la communauté des pères de la Doctrine chrétienne, qui avaient une maison sur la montagne de Sainte-Geneviève, dans le haut de la rue Saint-Victor.

Quand il arriva dans cet asile du repos, pour mettre un jour d'intervalle entre les occupations

de la vie et celles de la mort, le repos n'était plus dans Paris.

J'étais de retour dans cette ville long-temps avant qu'il y vînt; je lui écrivais en province, il avait mon adresse. Je me trouvai à la portière de la diligence quand il en descendit. Les heures dont je pouvais disposer, je les lui consacrais. Rarement quittait-il sa cellule. Deux chambres tapissées de ses livres, une chapelle déserte, un jardin où l'ombre d'un berceau de tilleuls l'invitait à descendre, voilà son unique univers; quelques vieillards infirmes, un supérieur toujours absent, des valets peu serviables, voilà son monde.

Un jour qu'il pleuvait fort, que la cloche sonnait le dîner et qu'il voulait me retenir, il pria l'homme de cuisine de lui faire servir dans sa chambre sa portion qu'il désirait partager avec moi : on le refusa. Il demanda s'il pouvait, en payant la ration qui me serait donnée, me conduire au réfectoire avec lui : on le refusa. Il demanda s'il pouvait faire venir à dîner de chez le traiteur : on le refusa. *Petit*, me dit-il, c'était ainsi qu'il nommait tout le monde quand il n'était pas fâché, *Petit*, *voilà bien des refus*, *mais il paraît que c'est la règle*.

Du reste, nous étions logés si près l'un de l'autre, lui rue Saint-Victor, moi rue Saint-Do-

minique d'Enfer, que les contrariétés qu'il éprouvait dans cette maison n'étaient pas, non plus que le mauvais temps, un obstacle à notre réunion. Et quel était tous les jours l'objet de nos entretiens, ou plutôt de ses leçons? Les hommes marquans de l'*Écriture*, les génies de Rome et d'Athènes, les fables de l'Orient. Mais il s'agissait bien des cantiques de *Moïse*, des chœurs d'*Euripide*, des épîtres d'*Horace* et des contes de *Pilpai!* le 10 août venait de noyer dans le sang le trône et ses débris; septembre et ses massacres allaient jeter pour toujours un crêpe funèbre sur la cité parricide.

Manuel, cet ex-doctrinaire, ancien professeur au collége de Chaumont; *Manuel*, agent provocateur d'une commune usurpatrice et délirante, s'occupait à parquer dans plusieurs enceintes, pour les assommer demain, tous les prêtres de la capitale qui n'avaient pas cru devoir se soumettre au serment qui leur était imposé par l'autorité du jour. Le père *Barbe* est du nombre. *Manuel* le voit sur la liste de proscription, et les boucheries vont commencer, et les barrières sont fermées; nul ne peut échapper. Étrange ascendant du père *Barbe* sur tout ce qui le connaît! *Manuel* tremble pour lui, *Manuel* est au désespoir. Il le fait chercher à l'*Abbaye*, aux *Carmes*, à la *Conciergerie*, à *Saint-Firmin*, où le signal n'était pas

encore donné. Peut-être fut-il suspendu un moment à cause du père *Barbe*.

Le père *Barbe* ne s'y trouva point. Informé, je ne sais comment, du sort qui l'attendait, il avait fui sa maison au moment où l'on venait pour l'en arracher, et, tout près de là, s'était réfugié dans les tas de pierre et les décombres qui entouraient le Panthéon. Il était six heures du soir ; à quatre, les assassins s'étaient mis à l'ouvrage.

A deux pas seulement du Panthéon demeurait un Chaumontais, un ancien écolier du père *Barbe*, M. *Boucheseiche*, qui a quitté récemment la place de chef du bureau des mœurs à la préfecture de police, et qui, à cette époque, tenait une pension sur la place de l'Estrapade. Il aperçoit le père *Barbe* « Eh, grand Dieu ! que faites-vous là ? » Et il le conduit chez lui.

Cependant, déjà soupçonné de recéler des ecclésiastiques, M. *Boucheseiche* était instruit que, dans la nuit, les assassins allaient faire une perquisition dans sa maison. En indiquant au père *Barbe* le lit qu'il occuperait dans le dortoir des écoliers, M. *Boucheseiche* le prévient de cette visite dangereuse, et, pour toute chose, le prie, si l'on venait à lui faire des questions, de ne point dire qu'il était prêtre. — Petit, si on me le demande, je dirai que je suis prêtre. — Mais, mon père, vous vous perdrez. — Petit, je ne me sauverai pas

par un mensonge. — Mon père, je vous en conjure. — Je ne le puis pas. — Mais si ce n'est pas pour vous, que ce soit pour moi : si l'on vous découvre ici, on va m'arrêter avec vous.

Le père *Barbe* ne répliquant rien, M. *Boucheseiche* pensa que, touché de cette dernière considération, il ferait ce qui lui était recommandé; mais le père *Barbe* n'est pas plus tôt hors de la vue de M. *Boucheseiche*, qu'il descend, se fait ouvrir la porte et disparaît.

Quelle nuit! quel silence! il n'était interrompu que par les coups des bourreaux et le râlement des victimes. Cinquante hommes armés eussent dissipé, foudroyé les brigands; et Paris était muet, et le citoyen épouvanté se tenait sous ses verroux.

Plus heureux qu'il ne devait, *Manuel*, au fort du crime, eut un moment les jouissances de la vertu. Ses sicaires, ayant ramassé dans la rue le père *Barbe* qui se réclama de lui, le conduisirent en sa présence.

Manuel, sans s'effrayer des représentations, des menaces de ses complices, ni s'inquiéter des suites qu'elles pouvaient avoir, accueille le père *Barbe*, lui fait expédier un passeport, le signe lui-même, le lui remet plié, après y avoir glissé quelques pièces d'or, et, sous bonne escorte, le fait conduire hors des barrières.

Laissé sur la grande route, que devint le père

Barbe ? Fit-il soixante lieues à pied ? prit-il en chemin quelque nourriture ? c'est ce qu'on n'a pas su, c'est ce qu'il n'a pu dire lui-même. Les sens affaiblis, le corps exténué, en arrivant à Chaumont, il frappa chez son ami *Percheron ;* et, peu d'heures après, mourut dans ses bras.

Repose en paix, homme de bien ; et si du ciel, ta patrie, on voit ce qui se passe ici, jette encore un regard sur ton disciple.

CHAPITRE II.

Dulau, archevêque d'Arles.

1792.

Si le père *Barbe* eût dû périr aux journées de septembre, j'aurais désiré que ce fût aux Carmes, où il se passa un de ces actes solennels qui font époque dans l'histoire des hommes.

La veille de leur mort, *Manuel*, par un raffinement de barbarie et d'avarice, avait été lui-même annoncer aux prêtres renfermés dans le couvent des Carmes que, le lendemain, vers les cinq heures du soir, ils seraient déportés et conduits hors de France; qu'ils pouvaient, en conséquence, envoyer chercher par leurs amis ce qu'ils avaient de précieux pour s'en aider dans leur voyage.

Le lendemain, c'était un dimanche, à l'heure dite, on vint effectivement s'emparer d'eux. On les chercha dans la maison, dans le jardin, et on les fit tous entrer dans l'église du couvent, lieu désigné pour l'exécution, où ils se trouvèrent au nombre d'environ trois cents.

Un vieillard, blanchi dans la maison du Sei-

gneur et dans la pratique des bonnes œuvres, qui, depuis sa réclusion, quittait rarement l'église où on le voyait toujours en prières, Dulau, archevêque d'Arles, s'aperçut bientôt que ce n'était pas leur déportation, mais leur mort qu'on voulait. Au lieu de soldats qui devaient protéger leur sortie de la capitale, c'étaient des figures sinistres, des cris de Cannibales, des bras faisant vibrer des armes menaçantes. Quand le saint évêque vit son troupeau ramassé autour de lui : *A genoux, mes enfans*, leur dit-il, *à genoux*. Tous se prosternent. *Notre dernière heure a sonné, nous allons paraître devant Dieu. Au nom de ce Dieu tout-puissant, du Dieu des miséricordes, je vous absous et vous donne sa sainte bénédiction. Levez-vous !* Ils se lèvent. *Mes vœux sont exaucés ; des cieux entr'ouverts je vois descendre sur vos têtes la couronne du martyre. Remerciez Dieu.* Une seule acclamation se fait entendre : *O mon Dieu ! je vous remercie*. Et s'adressant aux bourreaux : *Vous pouvez commencer.*

Aux expositions du Louvre j'ai vu tant de tableaux, et celui-là reste encore à faire.

CHAPITRE III.

Le Scapulaire.

Ainsi que le père *Barbe*, il s'en manqua peu que je ne fusse une des victimes de septembre. Dénoncé à ma section, comme aristocrate renforcé, par un lâche qui espérait profiter de ma dépouille, vingt hommes, armés de piques, vinrent, le jour même des exécutions, m'arrêter à une heure du matin pour me conduire à l'Abbaye. Je dus mon salut à M. *Comte*, mon voisin, qui, en qualité de commissaire de la section de l'Observatoire, informé des flots de sang qu'on allait répandre, ne demanda d'être chargé de mon arrestation que pour m'arracher à la mort.

Je dirai bien vite que ce M. *Comte*, entraîné par la fatalité des événemens, se vit bientôt après nommé, malgré lui, membre de cette hideuse commune, qui fut condamnée en masse à la journée de thermidor; mais que, toute la section de l'Observatoire étant venue le réclamer, il fut le seul de ce monstrueux assemblage que la hache respecta.

M. *Comte*, entouré, observé par les satellites qui l'accompagnaient, commença par me maltraiter de paroles, mais joua si bien son rôle, que ses archers furent les premiers à lui observer que je leur paraissais innocent. M'ayant conduit dans une pièce séparée, sous prétexte d'examiner mes papiers, il trouva le moyen de me dire sans être entendu que de moi : « Vous voilà sauvé ; vous ne savez pas quelles horreurs se préparent. Je vais » laisser un de ces hommes à votre porte par forme » de surveillance ; c'est le moins méchant, traitez-le bien. Dès que je croirai nécessaire de vous » rendre la liberté, ne manquez pas d'aller à votre » section où vous ne paraissez jamais. Dites comme » les autres. On ne sait où tout ceci s'arrêtera, et » vous ignorez ce dont vous êtes menacé. Encore » une fois, allez à votre section. »

Je ne connus tout le danger que j'avais couru, que quand le bruit des égorgemens se répandit. Ma section était en permanence ; mais je ne pus m'y montrer que le lendemain, parce que M *Comte* n'avait pas jugé convenable de me débarrasser plus tôt de mon factionnaire. Quand je fus à cette section, quel spectacle ! les meurtres duraient encore. Il nous arrivait, des Carmes, de Saint-Firmin, de l'Abbaye, dont nous étions à très-peu de distance, des égorgeurs qui, dégouttans de sang, apportaient et jetaient sur le bureau l'or, l'argent,

les effets précieux arrachés aux cadavres. Ce qu'ils faisaient voir avec ostentation comme autant de trophées, c'étaient des petits morceaux de drap carmelite, sur lesquels on avait brodé en soie verte et rouge un cœur surmonté d'une croix, au bas duquel était écrit : *Sacré cœur de Jésus !*

Voyez-vous, nous disaient ces monstres, en parlant des prêtres sur lesquels ils avaient trouvé ces scapulaires : *Voyez-vous le signe de ralliement de ces scélérats ! s'ils eussent vécu une heure de plus, c'était fait de nous.* Et tous ceux que, pour la première fois, la terreur avait amenés comme moi à cette section, de dire, en cachant leur effroi : *Oh ! c'est bien vrai ! qui aurait cru cela ! les misérables !* C'était le *timebant pavescere* de *Tacite.* Ce n'est qu'après avoir subi soi-même des crises révolutionnaires que l'on a la clef de cet auteur : c'est l'acheter chèrement.

Je continuai d'aller à ma section, je veux dire aux assemblées populaires qui s'y tenaient le soir. C'était l'*ochlocratie* elle-même. Les premiers jours j'entendais tout et ne disais rien ; mais peu fidèle aux leçons de M. *Comte*, démangeaison me vint de monter à la tribune pour combattre un sieur *D* M******, qui demandait qu'à l'instant même on se portât en masse au Val-de-Grâce pour en jeter à bas la grille qui serait aussitôt convertie en piques, afin de contribuer à l'armement du peuple.

Avide de destruction, le peuple marchait sur les pas du tribun, quand, plus prompt que l'éclair, plus éloquent que *Démosthène* tonnant *pour la couronne*, j'interpelle l'audacieux, et fais virer de bord la canaille.

Vous avez fait là un beau chef d'œuvre ! me dit le lendemain M. *Comte*. — Quoi ! cette grille, vous vouliez qu'on la détruisit ? — On détruira bien autre chose, ma foi. Vous ne savez donc pas que ce *Desmoustiers* mène la section ? — Ce n'était pas hier, du moins. — Qu'il est serrurier ? — Je m'en doutais. — Qu'il y a long-temps qu'il médite cette opération, et que vous l'avez empêché de faire un bénéfice énorme ? — C'est ce que j'ai dit. — Il ne vous pardonnera pas ; vous êtes perdu. — Comment l'empêcher ? — En quittant cette section le plus tôt possible, en déménageant à bas bruit pour ne point indiquer votre nouvelle adresse ; et en vous jetant au plus vite dans un quartier éloigné.

Nous nous jetâmes dans une chaise de poste, moi, ma femme, un enfant âgé de treize mois, et fûmes nous ensevelir dans une petite ville, à trente lieues de Paris.

Sixte V, soupçonnant qu'avec du temps et de l'hypocrisie on peut devenir souverain de Rome, disait, n'étant encore que cardinal, à l'obélisque de *Caligula* gisant sous la poussière : *Je te relè-*

verai. Il fit plus que de le dire, il le releva, et ce n'est pas le moindre de ses travaux apostoliques. Moins habile que lui, je n'ai rien relevé; mais j'ai empêché que la grille du Val-de-Grâce ne fût métamorphosée en pertuisanes : ce dont les habitans du faubourg Saint-Jacques ne se rappellent plus et ne se soucient guère.

CHAPITRE IV.

Une petite ville pendant la terreur.

L'époque de la terreur, dont le commencement a été signalé par les massacres de septembre, et la fin par les mitraillades de Barras et de Bonaparte à la *journée de vendémiaire*, se compose de trois ans, deux mois quatorze jours, qui ont commencé le 10 août 1792, jour de l'abolition de la royauté, jusqu'au 26 octobre 1795, établissement de la constitution de l'an 3.

Le lieu où je vins me réfugier est une petite ville entre Sens et Joigny, appelée *Villeneuve-sur-Yonne*, autrefois *Villeneuve-le-Roi*. Sa population n'était que de quatre à cinq mille ames environ; point de district, point de département, peu d'émigrés, point d'autorité menaçante; dès-lors espoir de tranquillité, si l'on pouvait s'en promettre, au milieu des éruptions, sur une terre mouvante et volcanisée. A droite, en venant de Paris, une belle rivière et des coteaux couverts de vignes; à gauche, des moulins, des prairies, des bois, un vallon charmant; tout ce qu'il faut pour procurer

le bonheur et le sentir quand on touche au moment de le perdre pour jamais.

Il y avait dans Villeneuve, comme partout ailleurs, des braves gens et des brouillons, mais pas de malfaiteurs; ou, si le germe du crime était là, avant de croître il fût étouffé.

Parmi les personnages marquans on comptait un M. *Bou*.... arrivant de l'Inde avec des chemises de mousseline, et des idées de l'autre monde.

Le caporal *Violette*, le chapeau sur l'oreille, les faces nouées, une jambe trop longue, un bras trop court, soufflant sa poudre à canon d'une lieue, et qui vous eût sabré le Père Éternel lui-même s'il l'eût soupçonné d'aristocratie. On dit qu'il est encore de ce monde; que Dieu le redresse!

Le sieur *Abel*, tenant billard et café, hargneux lorsqu'il fallait amadouer le conventionnel *More*, proconsul exploitant l'Yonne, sa patrie, il lui criait en public : « Tu nous dis d'être sans-culottes, tu » nous dis de faire ci, tu nous dis de faire ça; et » toi donc, quand nos mariniers n'ont au cœur » de l'hiver que des pantalons de coutil et souf- » flent dans leurs doigts, tu es fourré comme un » lapin, ce qui ne t'empêche pas, à table, d'avoir » le dos au feu. Si tu es un brave homme, il me » semble que tu as changé sur la route d'Auxerre » à Paris; car, quand j'apprenais mon métier chez » toi, tu vendais à tes pratiques de la poire d'Au-

» vergne pour du poivre, et des mouchures de » chandelle pour du noir de fumée. »

Et M. *Vautrin*, cuisinier retiré : il savait lire, et la politique était son fort. Grand amateur de gazette, le temps qu'il n'employait pas à retourner lui-même sa vigne, il le consacrait à commenter les arrêtés de la commune de Paris et les décrets de la Convention dont les paragraphes incendiaires ne lui semblaient qu'anodins. Au déclin du jour, sur le bord d'un fossé, à l'heure où l'homme de peine, la hotte sur le dos, la bêche sur l'épaule, va regagner sa chaumière, M. *Vautrin*, d'une voix onctueuse et tendre, amassait les vignerons autour de lui, et, par lui, les maximes du *Père Duchêne* et de *Marat* leur étaient bénignement inculquées. C'est en quittant ce moderne *Socrate*, que ses ventueux disciples nous apostrophaient, en rentrant dans la ville, de ces douces paroles : *La mortalité n'est que sur les bourgeois, il n'y a pas de mal à ça.*

Ceux de Villeneuve, plus imprudens ou plus courageux qu'ils n'étaient gros, je ne sais lequel, venaient, quand ils m'accordèrent le droit de cité, de faire deux actions d'éclat.

La société des jacobins de Paris était la société-mère des clubs disséminés sur toute l'étendue de la France. Dès l'origine de leur formation, Villeneuve avait eu son club et son affiliation avec ce-

lui de la capitale qui, au moment dont je parle, rivalisait de puissance tant avec la Convention qu'avec la commune de Paris, et souvent renchérissait sur elles de forfaits et d'horreurs. Dans cet état de choses, les clubistes de Villeneuve notifièrent, par une déclaration en bonne forme, gisante sur leurs registres, que, tant que la société-mère compterait au nombre de ses enfans des scélérats tels que *Robespierre*, *Marat*, et d'autres brigands de cette espèce, elle ne voulait plus rien avoir de commun avec elle, et dès à présent cessait toute communication.

Les Villeneuviers n'avaient pas cru devoir s'arrêter en si beau chemin. Lyon s'était insurgé contre la Convention : déjà l'artillerie filait sur cette cité rebelle pour la travestir en *commune affranchie*, et mitrailler ensuite ses nombreux habitans; et nos jacobins de Villeneuve, par une seconde délibération, également burinée sur leur calepin, mandèrent aux Lyonnais qu'ils approuvaient leur insurrection, qu'ils faisaient un pacte avec eux et joindraient leurs troupes à leur armée dès qu'elle marcherait sur Paris. Cela dit, ils fermèrent leur club, et, les bras croisés, attendirent que Lyon s'avançât. Dans un temps où la furie du comité de salut public rivalisait de bêtise avec la populace, je demande s'il n'y avait pas là de quoi faire décréter que désormais la rivière d'Yonne

aurait à prendre son cours au travers de Villeneuve pour la purger de ses habitans ?

Voilà pourtant ce que cette bicoque avait en perspective quand je vins lui confier *César et sa fortune*.

Lorsqu'une ville n'est guère composée que d'une rue et ne renferme qu'une poignée d'habitans, un étranger y est bientôt connu s'il met le nez à la fenêtre, et je le mettais partout. Une prophétie, à la façon de *Mathieu Laensberg*, m'avait ouvert, sur le *dos d'âne*, un crédit à ne plus finir.

On appelle dos d'âne, à Villeneuve-sur-Yonne, la partie bombée du milieu de la rue où les bourgeois se promènent en attendant ou en faisant des nouvelles. Le premier jour que je m'y montrai on fit cercle, et les questions pleuvaient. Que pensez-vous de *Dumouriez?* me dirent *Greau* et *Lacharmée*. — Je pense qu'avant peu il désertera les drapeaux de la république pour passer à l'ennemi. Un cri d'improbation m'annonça que j'avais insulté l'idole des Villeneuviers ; et *Lacharmée*, excellent homme d'ailleurs, fut jusqu'à me dire que j'étais un aristocrate qui avait mal pris son temps pour venir de si loin annoncer de si belles choses. Je fus me rencogner dans mon trou.

Après cette malencontre, n'était-il pas prudent de quitter cette ville ? Où irais-je ? qu'allais-je deve-

nir? Ces pensées me tourmentaient, quand, huit jours écoulés, les feuilles annoncèrent la défection de *Dumouriez*. Il y eut queue à ma porte. J'étais un politique profond, j'étais un phénix, j'étais mieux que ça :

Vive Jésus! ma mère, il est sorcier!

Ceux qui, la semaine précédente, m'auraient volontiers mis en morceaux, voulaient bien m'y mettre encore; mais, cette fois, c'eût été pour avoir de mes reliques : rien ne pressait.

Quand je me vis en fonds, je crus devoir payer ma bienvenue par des conseils : on ne m'en aurait pas demandé que je les aurais semés. Dépêchez-vous de rouvrir votre club, criez bien fort et ne faites rien; que vos maisons soient flamboyantes de drapeaux tricolores, et le dos d'âne pavé de bonnets rouges. Puisque c'est la route de Paris à Lyon, que tous les échappés de Paris qui la parcourent soient édifiés de tant de civisme; dépêchez-vous. — Mais notre pacte avec les Lyonnais? — Lyon n'est pas encore rendu; s'il triomphe, vous n'avez rien à craindre; s'il succombe, qui voulez-vous, dans le sac d'une ville, qui s'occupe d'un chiffon de papier? — Mais notre adresse aux jacobins de Paris? — Voilà le diable! si elle est mise à l'ordre du jour, si elle est lue en séance publique,

c'est fait de nous. Mais commencez toujours par la biffer de vos anciens registres, ainsi que votre traité offensif avec Lyon ; ou plutôt substituez aux anciens de nouveaux registres d'où ces délibérations seront retranchées, et nous verrons après.

Les gens de Villeneuve, qui sont marins, parce que l'Yonne est à leur porte, et qu'ils font flotter vers Paris des trains de bois et du beurre fondu, aperçurent enfin l'orage, et entendirent gronder la foudre plus près d'eux qu'ils ne l'avaient pensé.

Nous travaillâmes des pieds et des mains à regagner le temps perdu, à nous donner une odeur de patriotisme.

Le club était rouvert, sa tenue brillante, la rue pavoisée, le bonnet rouge allait son train ; chaque maison barbouillée d'ocre portait en lettres de feu cette inscription obligée : *unité, indivisibilité de la république ; liberté, égalité, fraternité ou la mort.* Il ne relayait pas au *Chapeau-Rouge* une diligence, une chaise de poste, que nous ne l'assourdissions du cri mille fois répété : *Vive la nation !*

A ces platitudes, nous joignions quelques actions méritoires ; c'était du blé pour l'indigent, c'était de la charpie, des bandes, du linge qu'on prodiguait de grand cœur, et qu'on préparait de même pour le brave aux frontières. Il n'existait pas autour de nous un proscrit, un homme menacé, au-

quel notre club ne prît le plus vif intérêt. Noble ou vilain, sa qualité n'y faisait rien; je n'en citerai qu'un exemple sur mille. Treize cordonniers de Joigny, de Villeneuve ou des environs, la plupart pères de famille, furent traînés au tribunal révolutionnaire, comme ayant fait de mauvaises fournitures pour les armées, et employé du carton au lieu de cuir; c'était un prétexte. Nous commençâmes par nous assurer de leur innocence; mais leur innocence n'importait guère, on n'y regardait pas de si près, on ne voulait que tuer des cordonniers, pour faire voir aux soldats que s'ils étaient pieds nus, ce n'était pas la faute des comités du gouvernement. Le club, informations prises, chargea l'un de ses membres, le citoyen *Cornisset-Desprez*, de se rendre à Paris sur-le-champ, et d'y faire tous ses efforts pour arracher ces treize victimes à l'échafaud. *Desprez* prend la poste, va planter le piquet chez *Fouquier-Tainville*, parle si haut de l'innocence de nos protégés, s'inquiète si peu de la menace qui lui est faite de le mettre lui-même en jugement s'il persiste à soutenir ces hommes non coupables, que par son opiniâtreté et sa persévérance il les arrache à la mort, et, triomphant, les ramène à Villeneuve.

Toutefois, les Spartiates de Paris donnaient-ils aux passans un repas devant leurs portes : les singes de Villeneuve en donnaient deux.

Dépêché dans l'autre monde par la main de *Charlotte Cordey*, *Marat*, avant que d'avoir l'égout Montmartre pour sépulture, obtient les honneurs du Panthéon; et vite à Villeneuve répétition de l'apothéose, procession générale en l'honneur du saint; tout le monde en était, personne aux fenêtres pour nous voir passer, c'était superbe!

Des commissaires, envoyés par le procureur général de la commune de Paris, M. *Chaumet*, grand dénicheur de suspects et qui traça les signalemens auxquels on doit les reconnaître, nous arrivent-ils pour interroger nos figures et nous ensevelir dans son martyrologe; le coup est prévu, nos mesures sont prises. D'abord grande réception à la Jacobinière, grand discours d'apparat, des raisonnemens de toutes sortes, et puis gala, et puis la matelote et le vin du cru. N'ayez peur qu'on laissât ces chenapans coucher à l'auberge, chacun de nous s'en chargeait à tour de rôle; et jusqu'à ce qu'ils fussent emballés pour porter nos complimens à M. le procureur général, nous ne les quittions non plus que leur ombre.

Pour Dieu! permettez-moi de citer l'exorde d'un de ces messieurs, qui, en descendant du coche, se fait indiquer le club, y entre, jette à bas celui qui était à la tribune, prend sa place, et nous apostrophe en ces termes: *Villeneuviers, je viens vous mettre au pas. Le premier ami de* Pitt *et* Cobourg

qui me tombe sous la patte, je lui grimpe le casaquin et lui travaille les côtelettes.

Cet homme, nommé *Truchot*, fait encore danser des chiens sur le boulevart.

— Il en est du langage comme des actions, tout ne doit pas être offert aux yeux ni donné à l'oreille. Ces paroles sont ignobles. — Je le sais, et c'est pour cela que je les rapporte. — Vous chargez le tableau. — Non, je dis la vérité; demandez aux frères *Cornisset*, ils existent; demandez aux frères et amis de Villeneuve, ils ne sont pas tous morts sans doute, depuis que j'ai cessé de marcher à leur tête.

Mais que ce M. *Truchot* avait les formes gracieuses, comparées à celles d'une colonne de cette *armée révolutionnaire* qui allait mitrailler le Lyonnais désarmé, et qui, pour préluder aux massacres du Rhône, jetait partout sur son passage l'épouvante et la mort! Une croix, une fleur de lis, l'effigie d'un saint, des armoiries s'offraient-elles à ses regards, la croix était foulée aux pieds, l'effigie mise en morceaux, et le temple ou l'édifice, porteur de ces objets, dévasté, mis en cendres.

Elle avance, cette colonne; la voilà dans Villeneuve. Les citoyens consternés restaient dans leurs maisons. J'occupais sur la place un logement chez le sieur *Forceville*. Le commandant de la colonne entre chez moi; je lisais, il prend mon livre d'au-

torité. — Ah! tu lis *Rousseau*.... Je reconnais sa voix, je le regarde, c'était.... Je ne le nommerai pas, il est de Langres, il est mon compatriote; il avait été déclaré suspect, il voulait sortir de Paris, n'importe comment, et n'avait trouvé d'autre moyen d'éviter la mort que de s'associer à des bandits.

Honteux de son rôle et ne sachant que dire, il me parla de certaines escourgées dont on nous avait régalés rue des Petites-Écuries, il n'y avait guère plus de deux ans, et depuis lesquelles nous ne nous étions plus rencontrés. L'un et l'autre avions été de la loge des *Amis réunis*. Un jour que, ramassés dans le sanctuaire, nous étalions toute notre magnificence, des citoyens actifs du faubourg enfoncent les portes, pénètrent jusqu'à nous, et, nous voyant bardés d'équerres et de larges rubans, se persuadent d'autant plus que nous ne sommes qu'un ramas d'aristocrates, et tombent sur nous à bras raccourcis. Obligés de passer par la fenêtre, nous gagnons une cour, nous sautons dans un marais où je tombai, heureusement pour moi, sur M. *Desneval*, président à mortier au parlement de Rouen, et sur M. *Savalette de Lange*, qui eux-mêmes étaient déjà tombés sur une couche où je les laissai se reconnaître pour mieux gagner au pied. Mon Langrois prétendit qu'il avait fait résistance et qu'il était sorti fièrement par la porte; cela peut

être. Nous plaisantions sur cette déconvenue, quand des hurlemens poussés sur la place nous firent sortir avec précipitation.

C'était l'armée révolutionnaire en émoi, et pour elle il y avait sujet. Au milieu de cette place, était un massif surmonté d'une croix de pierre ; cette croix était couverte, de bas en haut, de fleurs de lis très-bien sculptées. Lorsqu'il avait été donné des ordres de faire disparaître tous les signes de la féodalité, une bonne vieille, la mère *Hureau*, qui avait une prédilection particulière pour cette croix plantée à sa porte, avait obtenu qu'au lieu de la jeter par terre elle serait revêtue, à ses frais, d'une couche de plâtre qui déroberait aux regards, les fleurs de lis dont elle était parsemée.

L'armée révolutionnaire, en voyant cette croix encore debout, avait froncé le sourcil ; se mettant en devoir de la renverser, la chemise de plâtre tombe tout d'une pièce et laisse à nu les fleurs de lis. Jugez du vacarme. Un malheur en amène un autre ; l'église était proche ; les apôtres qui en décoraient le portail étaient dans leurs niches ; nouveau grief. Enfin, la croix de fer qui surmontait la flèche du clocher menaçait encore les nues ; la fureur fut au comble, et il n'y allait rien moins que de saccager la ville tout à l'heure.

Que dire à des enragés ? Je m'aperçus que le Langrois qui les commandait n'était que leur très-

humble serviteur ; mais leur irrévérence était moindre pour le sous-chef, et notamment pour le délégué de la Convention qui escortait la colonne afin de diriger sa marche et de lui tailler sa besogne. Leurs cris d'indignation se confondaient avec ceux de la troupe quand je parus sur la place avec le commandant ; nouveau coup de théâtre, nouvelle reconnaisance.

Ce sous-chef c'était *Pré****, ce délégué c'était l'acteur *Paillardel*. Je les avais obligés l'un et l'autre, et l'un et l'autre, attachés au théâtre de la *Montansier*, m'avaient été utiles pour la représentation d'une pièce qui eut du succès dans sa nouveauté (*le Banquier*, comédie en trois actes et en vers), et qui, jouée depuis aux Français, tomba *par cabale*, comme racontent tous les auteurs tombés.

Je vous l'ai dit, nouvelle reconnaissance. — Tiens, c'est lui ! — Tiens, c'est toi ! Et que fais-tu ici parmi ces chiens d'aristocrates ? — Citoyens, *j'y fais de la prose sans le savoir* · je suis président de la société populaire et... — Paix ! paix ! camarades, c'est le président de la société populaire, paix ! Et le sous-chef, et le commandant, et le délégué de jurer par *Marat* que de tous les républicains je suis le républicain le plus pur. Les cris infernaux cessèrent.

C'était à mon tour de vociférer ; pour calmer la

bande, je montai mon éloquence à la hauteur du jour. Nous disculper n'était pas facile ; les émouvoir, impossible. Cependant, le croira-t-on ? un répit de douze heures nous est accordé. Si, dans *douze heures*, la croix de fer qui surmonte la flèche du clocher n'a pas disparu, *la tête du président tombera*. Et me voilà dans les mains de ces braves. *Paillardel*, *Pré**** et le Langrois étaient consternés.

Un charpentier, nommé *Chandon*, témoin de cette scène, et qui venait d'entendre prononcer l'arrêt, vient à moi, me serre la main et me dit : *Il ne me faut pas douze heures pour te délivrer*. Il ne lui en fallut pas deux ; en moins de vingt minutes, on le vit sortant d'une lucarne pratiquée vers le milieu de la flèche. Pour atteindre de cette lucarne à la croix, il y avait, de distance en distance, des crampons de fer auxquels il s'attachait et qu'il avait de la peine à franchir. L'air semblait agiter son corps et le faire incliner tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Ce spectacle mettait la horde en gaieté ; *il tombera*, *il ne tombera pas ; je gage que si ; je gage que non*. J'avais le cœur dans un étau et la main sur les yeux. Mon ami, dis-je à *Beauregard*, cet homme est perdu, on dit qu'il est pris de vin. Sois tranquille, me répondit *Beauregard*, il est toujours comme cela.

Il ne fut pas trois quarts d'heure à détacher la

croix. En la glissant à un ouvrier qui était à la lucarne pour la recevoir, il cria de tous ses poumons : Dites au citoyen *L****** que sa tête ne tombera pas. Les *vivat* et les battemens de mains du bataillon succédèrent à ses menaces. Je priai *Paillardel* d'abréger la visite de ces héros, si faire se pouvait. Ils ne se mettaient en marche qu'au signal des alarmes : au lieu d'un rappel, ce fut la générale qui se fit entendre ; c'est la seule fois qu'elle m'ait fait plaisir.

CHAPITRE V.

La commission des subsistances.

1793.

Si M. *Vautrin* avait eu autant de hardiesse qu'il avait de bonne volonté, c'était fait de moi, c'était fait de nous : il n'avait qu'un mot à dire aux bandits qui venaient de passer, et nous eussions été hachés *menus comme chair à pâté*. Mais M. *Vautrin* avait des arrière-craintes. La marine, dirigée par *Desprez* et *Lamotte*, ne pensait pas tout-à-fait comme les vignerons de M. *Vautrin*. Les conducteurs de bachots avec leurs crocs harponnés auraient bien pu dépecer tous les porteurs de hottes. Ce que M. *Vautrin* ne faisait pas au grand jour, il le mitonnait dans l'ombre ; et, dès que le pain devenait rare, nous étions sûrs de voir arriver sept à huit cents bouches béantes auxquelles il fallait en jeter, qu'on en eût, qu'on n'en eût pas.

Le passage des *Pandours*, et leurs propos mignards avaient, pour un moment, fait hausser les actions de M. *Vautrin ;* et, dès le lendemain, ses

huit cents gueules à four apparurent pour nous engloutir. A peine nous restait-il des vivres pour quatre ou cinq jours.

Dans cette perplexité, la municipalité arrêta que deux commissaires se rendraient au plus tôt à Paris, près de la commission des subsistances, pour en solliciter du blé. M. de *Châteaufeuillet* et moi fûmes choisis pour remplir cette mission. Mon collègue ne se souciait guère de visiter la capitale dans un moment aussi effroyable, et je m'en souciais encore moins. Tout le monde pouvait entrer à Paris, mais n'en sortait pas qui voulait. Refuser, montrer mes appréhensions, c'était me dépopulariser, attirer le soupçon sur moi; je fis contre fortune bon cœur, et nous voilà en route.

Il faut dire que j'ai la figure pleine, que *je* suis grand et gros. M. de *Château feuillet* était trapu, large et ventru. N'ayant nulle envie de nous promener dans Paris, nous descendîmes à la commission. Elle était présidée par le conventionnel *Goujon*, à qui nous présentâmes notre requête. Il nous regarde et nous dit avec le plus beau sang-froid du monde : *Vous*, MESSIEURS, *des subsistances ?* Notez que ce mot de *monsieur* employé pour celui de *citoyen*, était alors un arrêt de mort. *Vous*, MESSIEURS, *des subsistances ? Quand on a cette rotondité, cette figure de jubilation, on ne vient point crier famine dans Paris, ou l'on se*

fait arrêter. Je me vis à la guillotine. Mon compagnon et moi nous ne demandâmes pas notre reste. Ce qui m'advint de cette épouvante, fut une ébullition sur tout le corps. Quant à *Châteaufeuillet*, très-pituiteux de sa nature, il lui prit à la commission une quinte convulsive qui ne le quitta qu'à *Montereau.*

De retour, nous rendîmes compte de notre ambassade. Le besoin était si pressant, que les chevaux de poste qui nous avaient amenés de Sens à Villeneuve remmenèrent deux autres commissaires, les citoyens *Greau* et *Prota*. Deux échalas, deux harengs saurs ne sont ni plus maigres ni plus efflanqués que MM. *Greau* et *Prota*, et deux sacs de noix ballottés l'un contre l'autre n'auraient pas fait plus de bruit que les os de ces deux compagnons de voyage s'entre-choquant dans la *patache* qui les enlevait. *Parlez-moi de ça*, dit M. *Goujon* en les voyant, *voilà des gens qui ont leur pétition écrite sur la figure : qu'on leur délivre des subsistances.*

CHAPITRE VI.

Les faucheurs.

PARMI ces tourmens et ces agitations, une occupation bien douce me procurait d'heureuses distractions. Je connaissais les lois, et la jurisprudence ne m'était pas étrangère, ce qu'on croira sans peine quand je dirai à ma plus grande gloire que j'avais été clerc de procureur et capitaine de la basoche. Villeneuve, à cause de la proximité de villes plus populeuses, n'avait point de tribunal, par conséquent point de gens de loi. Mon petit mérite perça; on trouva plus commodes les conseils qu'on avait pour rien sous la main que ceux qu'on était obligé d'aller acheter à Sens, à Joigny, à Auxerre; en peu de temps je devins un docteur. Non-seulement les gens de la ville eurent recours à moi, mais je fus l'oracle des campagnes. En dépit du nom de *citoyen*, les paysans m'appelaient *monsieur l'avocat*, puis *monsieur le président*; encore un peu j'étais *grand juge* de leur façon.

Quand je vis que mes décisions devenaient, pour tous, des arrêts définitifs, j'apportai la plus grande

attention dans mes jugemens, et je réglai les jours de mes audiences. Le marché avait lieu trois fois par décade, les gens de la campagne y affluaient; trois fois par décade mon bureau de consultation, ou plutôt mon tribunal, fut ouvert. Pour *palais de justice* j'avais, au rez-de-chaussée de mon logement, un petit cabinet détaché qui n'était éclairé que par une croisée donnant sur la place du marché. Les gens de la campagne étaient sur la place de grand matin, et souvent avant le jour. Tant qu'ils voyaient fermé le volet qui recouvrait cette croisée, ils respectaient mon sommeil; mais, dès qu'ils m'apercevaient ouvrant le volet, c'était à qui entrerait le premier. Les conseils de vive voix, les consultations écrites, les décisions, tout allait son train, et cela durait jusqu'à midi, heure à laquelle M. le président levait le siége pour aller dîner.

Quand les travaux de la campagne étaient ouverts, ce n'étaient plus les cliens, les parties qui venaient trouver leur juge, leur avocat; c'était *Perrin-Dandin* qui courait après les plaideurs. Pour leur épargner un temps précieux, j'allais moi-même dans les villages, dans les champs. Ils me voyaient venir, m'apportaient, pour me rafraîchir, du lait, du pain bis; et, assis sur une gerbe ou sur un tas de foin, je prononçais en dernier ressort sur leurs affaires de famille, sur leurs

discussions d'intérêts ; enfin, à peine âgé de vingt-sept ans, je remplissais les fonctions paternelles d'un juge de paix, et les vieux comme les jeunes m'accordaient leur confiance, exécutaient mes jugemens. J'ai eu quelques momens bien doux.

A *Ronsson*, autant que je puis me rappeler, joli village à une lieu de Villeneuve, caché dans des arbres, rafraîchi par des eaux vives, un homme, parmi ceux qui m'entouraient dans la prairie, me dit, quand ce fut à son tour de parler, qu'il voulait divorcer. Ne l'écoutez pas, monsieur l'avocat, me dit le plus âgé des faucheurs qui m'environnaient, les bras et le menton appuyés sur le manche de leurs faux renversées, ne l'écoutez pas ; *Nanette* est une bonne femme et la plus ménagère de l'endroit, et *Blanchon* est sujet à boire la goutte ; c'est lui qui a tort. Plus on donnait tort à *Blanchon*, plus il s'obstinait à vouloir divorcer, et dès le lendemain il allait commencer les démarches exigées, en pareil cas, par la loi. — *Blanchon*, avez-vous des enfans? — Monsieur l'avocat, nous n'en avons qu'un, c'est un garçon, il aura six ans aux Rois, ça pousse bien. — Où est-il votre enfant ? — Il est là-bas qui joue sur une meule de foin. — Allez le chercher, s'il vous plaît. Tandis qu'il allait chercher l'enfant, je demandai si *Nanette* était aussi par-là ; on me la fit voir qui fanait, à quelque distance, dans la prairie. Je la

fis venir ; et quand ils furent arrivés tous les trois, je dis à l'enfant : Voilà votre papa et votre maman qui vont se séparer ; votre papa va s'en aller d'un côté et votre maman de l'autre : lequel des deux voulez-vous suivre ? Je n'eus pas plus tôt fait cette question que je sentis à l'instant combien je m'étais mal engagé ; car si l'enfant, ce qui pouvait bien arriver, eût fait un choix entre son père et sa mère, au lieu de résoudre, j'augmentais la difficulté ; heureusement que sa réponse vint me tirer de là. Je ne veux pas, me dit-il, que papa s'en aille, je ne veux pas que maman s'en aille ; et, s'ils s'en vont, je veux aller avec tous deux. Voilà, dis-je à *Blanchon*, votre enfant qui vient de prononcer : il ne veut pas que vous vous en alliez. La mère fondait en larmes. Monsieur l'avocat, dit encore le plus âgé, c'est vrai que *Nanette*, à douze ans, n'avait plus ni de père ni de mère, que ça gardait les bestiaux pour vivre, et que *Blanchon* a une maison avec un bon verger, une vigne sur la côte et deux quartiers de pré dans les bas ; mais c'est égal, *Nanette Duru* est la femme la plus bonne, la plus ménagère de l'endroit, et *Blanchon* a tort, monsieur l'avocat, c'est moi qui vous le dis. Non, dit *Nanette*, il n'a pas tort ; il revenait de *Saint-Fargeau*, il avait fait six lieues à pied par la chaleur ; le vin lui avait monté à la tête ; quand il entra, je le grondai ; il voulut m'embrasser, je le

repoussai rudement. Il donna à l'enfant un tambour que je jetai à la porte ; la colère allait lui échapper ; il s'en fut plutôt que de me frapper. Voilà sept ans que nous sommes mariés, et c'est la première fois que... Il ne lui reste plus de force ; elle tombe en disant : *Blanchon, cela ne m'arrivera plus*. L'enfant, qui voit pleurer sa mère, jette les hauts cris ; *Blanchon* se précipite sur eux, et les embrasse à les étouffer.

CHAPITRE VII.

Intérieur d'un comité révolutionnaire.

LE LECTEUR.

Parler de soi et parler seul, c'est le moyen de faire son éloge sans être contredit. Pourrait-on, sans trop déplaire à Monsieur, hasarder quelques questions ?

MOI.

Et quelles sont ces questions, s'il vous plaît?

LE LECTEUR.

Voilà votre jacobinière en grande activité, le bonnet rouge arboré, les commissaires arrivant de Paris accaparés, l'armée révolutionnaire passant son chemin, les manœuvres et leur chef relégués dans leurs vignes, et les bouches affamées réduites au silence.

MOI.

C'est cela.

LE LECTEUR.

Si je ne me trompe, vous voulez nous donner à

entendre qu'avec un peu de courage, un peu d'adresse, cette ville sut se préserver de l'incendie au milieu de l'embrasement général.

MOI.

Vous m'avez compris.

LE LECTEUR.

Ce qui devait contribuer aussi à sa tranquillité, c'est qu'elle n'était le siége ni d'un district ni d'un département.

MOI.

Je vous l'ai dit.

LE LECTEUR.

Oui, mais ce que vous n'avez pas dit, et que je suis curieux de savoir, c'est si, par un privilége exclusif, cette ville était aussi affranchie de la plus monstrueuse autorité, de ces épouvantables *comités révolutionnaires*, composés de ce que la lie du peuple avait de plus fangeux; anges exterminateurs promenant la faux de la mort sur toute l'étendue de la France, et dont les ravages ne furent suspendus que par le coup de foudre qui frappa *Robespierre*.

MOI.

Villeneuve ne fut point exempt de ce fléau.

LE LECTEUR.

Nous y voilà.

MOI.

Et c'est moi qui, déjà président de la société populaire, présidais aussi le comité révolutionnaire.

LE LECTEUR.

Et vous l'avouez !

MOI.

Et je m'en fais gloire.

LE LECTEUR.

Cette gloire-là est d'une nouvelle espèce.

MOI.

Je le crois. Mais la gloire est partout, quand, pour sauver ses concitoyens, on l'achète au péril de sa vie. Combien dans une ville de quatre à cinq mille ames, Monsieur croit-il que le comité révolutionnaire ait fait guillotiner de personnes?

LE LECTEUR.

C'est ce que vous savez mieux que moi.

MOI.

Pas une.

LE LECTEUR.

Comment ! pas une ?

MOI.

Pas une. Combien Monsieur croit-il que le comité révolutionnaire en ait fait mettre en prison ?

LE LECTEUR.

Je l'ignore.

MOI.

Pas une... Vous me regardez, j'en suis bien aise, car je n'ai nul motif de cacher mon visage.

LE LECTEUR.

Mais vous n'aviez donc pas de nobles ?

MOI.

Très-peu : le comte *d'O*, par exemple, il était noble, celui-là. Quant aux autres ils avaient rêvé qu'ils l'étaient ; c'était bien la peine de s'en souvenir.

LE LECTEUR.

Vous n'aviez donc pas de prêtres ?

MOI.

Où n'y en a-t-il pas ? Nous en avions quatre. J'en laisserai un de côté pour le repêcher en temps

et lieu. Les trois autres, c'était le curé de Saint-Nicolas, bon humain, qui ne parlait que pour dire : *Faut laisser couler l'eau ;* le curé de par-delà les ponts, l'abbé *Choin*, se pinçant la bouche, rongeant son frein; c'était bien naturel, la révolution lui enlevait le plus joli petit presbytère du monde; il y avait trois ou quatre ans qu'en prenant possession de son ermitage il avait écrit sur une des portes :

Deus dedit.

Je mis au bas :

Deus abstulit.

Il ajouta :

Sit nomen Domini benedictum.

C'était me river mon clou.

Le troisième, M. *Pierret*, curé de la ville, avait, jeune encore, par sa piété, ses aumônes et sa conduite, mérité l'estime de ses concitoyens qui la lui conservèrent toujours. Simple, doux comme *le bon pasteur*, il ne pouvait plus courir après la brebis égarée pour la ramener au bercail; mais, durant la tourmente, il la cherchait au désert pour lui porter sa nourriture.

Un jour de mardi gras, je le rencontrai à la nuit tombante, qui se glissait contre les maisons. Il avait un paquet sous chaque bras, et une main

dans chaque poche ; je le reconnus. — Où allez-vous avec ce bagage, monsieur le curé? — Je le reporte chez moi. — Vous avez l'air embarrassé, voulez-vous que je vous aide? — Cela n'est pas de refus. Je le soulage des deux paquets. C'était un gros morceau de pain enveloppé dans une serviette, et, dans une autre serviette, une moitié de dinde rôtie ; et la peur que le balancement de son habit ne fît casser deux bouteilles de vin dont il était chargé lui tenait les mains dans ses poches. Tout le monde, me dit-il, n'a pas ici le moyen de bien souper aujourd'hui. Je m'étais chargé de ce bagage, comme vous dites, pour aller rendre visite à un pauvre marinier de mes amis. J'ai heurté du pied, la porte s'est ouverte ; j'ai vu la famille se mettre à table, et sur cette table une cruche que je soupçonne remplie de vin, un grand plat de navets, et une dinde toute entière. Vous pensez bien que ma petite moitié et mes deux bouteilles n'étaient pas présentables. Je ne suis pas entré : j'ai dit que je me trompais, et je m'en reviens avec ma courte honte.

LE LECTEUR.

Des nobles, des prêtres, des émigrés sans doute?

MOI.

Deux ou trois.

LE LECTEUR.

Et pas une seule personne en réclusion ! Mais de qui donc était composé ce comité révolutionnaire ?

MOI.

Mais d'assez bons diables, comme vous voyez. C'était un boucher, nommé *Lévêque*, qui vit encore. Il arrivait toujours au comité avec un morceau de viande salée sur un morceau de pain, posait son déjeuner sur le bureau, s'essuyait la bouche avec sa manche, et puis : Allons, enfans, *la bénédicité*, et le voilà qui chantait à gorge déployée une chanson bien aristocratique.

Un autre qui ne le cédait pas à *Lévêque*, était *Rancelin*, pauvre marinier, toujours mis décemment, parlant peu, ne fumant point, ne jurant jamais; la force était dans ses muscles, et le calme sur sa belle figure brûlée par le soleil.

Une première dénonciation nous fut faite. Elle était terrible; il fallait la transmettre à l'autorité; le dénonciateur l'exigeait. Le dénoncé était perdu, et ce dénoncé était un malheureux chargé de famille. Les griefs étaient écrits, l'accusateur venait de les lire, et le papier était encore dans sa main; *Rancelin* le prend, le déchire, et lui dit : *Quand vous aurez tué le père, qui nourrira les enfans?*

LE LECTEUR.

Et il n'en fut que cela ?

MOI.

Oui, le dénonciateur se retira, et la dénonciation n'eut pas de suite.

LE LECTEUR.

C'est heureux.

MOI.

Surtout quand la hache tombait indifféremment, et que je venais de remarquer sur la liste des condamnés mon pauvre frotteur que j'avais laissé à Paris, *Joseph Reylier*, mis à mort pour avoir donné asile à l'une de ses pratiques.

Nous avions aussi pour collègue un ancien professeur dont j'ai oublié le nom. Hargneux, méchant comme un âne rouge, il était sourd comme une enclume ; du reste il lisait couramment ; mais cela nous était bien égal, il ne nous entendait pas, et nous écrivions peu. Cependant, un jour, il nous donna de la tablature.

Il ne voulait pas que le comité laissât aller *le chevalier Tape-cu*.

LE LECTEUR.

Comment ! le chevalier *Tape-cu ?*

MOI.

Quel âge avez-vous, monsieur le lecteur ? le demi-siècle ?

LE LECTEUR.

Il s'en faut de beaucoup.

MOI.

En ce cas vous n'avez pas vu mon chevalier ; mais il y a trente ans qu'il était connu de tout Paris, où, pour mon compte, je l'ai rencontré plus de cent fois. C'était la terreur du beau sexe ; c'était un très-gros homme, porteur de larges épaules, ayant des cheveux blancs, un habit gris, et une croix de Saint-Louis à la boutonnière. Il marchait le dos courbé, la tête penchée, et les deux mains derrière le dos. Dès qu'il apercevait devant lui, femme, fille, marquise ou grisette, n'importe, pour peu que sa tournure fût avenante, il doublait le pas, la rasait de près, et, du revers de la main, lui appliquait en passant une tape sur la fesse. Il avait reçu plus de coups de canne qu'il n'avait de cheveux, et sa manie allait toujours son train.

Ramassé sur la route de *Villeneuve* à *Joigny*, il nous fut amené par la gendarmerie à défaut par lui d'avoir pu exhiber un passe-port. Il était alors si vieux, si cassé, si stupide, que, ne pouvant répondre un mot à toutes les questions qui lui étaient

adressées, il ne fit autre chose, pendant trois quarts d'heure, que de nous regarder avec des yeux fixes, la bouche ouverte, et la lèvre pendante.

Comme les gendarmes nous avaient demandé un reçu de leur capture, notre âne rouge ne voulait pas absolument s'en dessaisir, et voyait dans le prévenu toute une conspiration. Hélas! mon cher, lui dis-je, jugez-en par son nom, il n'a jamais conspiré que contre les.....; et je me mis à narrer les exploits du chevalier. On en rit, et l'on finit par lui dire de se retirer. Le bon de l'aventure est que, ne sachant où aller, il voulait rester, et demanda à manger; *Lévêque* lui en fut chercher, et à grand'peine le mîmes-nous à la porte quand la séance fut finie.

Une affaire plus sérieuse est celle par où je finirai cet article. Ordre nous vint, du procureur général syndic d'aller arrêter, dans le plus bref délai, une bande de brigands retranchée au milieu des bois, dans un hameau peu éloigné de Villeneuve. La république était menacée; il fallait investir le repaire, ne rien laisser échapper, jeter les conspirateurs dans un cachot, dresser procès verbal de leurs papiers, et les envoyer en originaux au département pour qu'il avisât au moyen de déjouer ces trames liberticides. Je fais battre la caisse: trente gardes nationaux se rangent en bataille sur le dos d'âne, je me mets à leur tête,

et, flamberge au poing, nous volons à l'assaut.

Arrivés au nid, je fais entourer la cage, et pénètre seul; les beaux oiseaux vraiment! C'était le doyen du chapitre de Beaune, M. *Cazade*, mademoiselle *Delphine*, sa nièce, jolie blonde âgée de dix-sept ans, et monsieur..... Ma mémoire vieillit, je ne me rappelle plus de son nom; mais, s'il n'est pas ingrat, il doit se souvenir du mien. C'était un tout jeune homme, d'une figure gracieuse, et qui était occupé à faire du savon. Mademoiselle *Delphine* brodait au tambour, et le doyen plantait du café sur les bords de l'Yonne. Selon lui, il devait y mûrir; c'était un bon chrétien qui croyait aux miracles.

Je n'ai pas plus tôt ouvert la porte, mes gens sont à peine aperçus de la croisée, que l'oncle est effaré, et que mademoiselle *Delphine* s'écrie: Ah! monsieur, ne nous faites pas de mal, nous ne sommes ni des malfaiteurs ni des aristocrates. — Aristocrates ou non, mademoiselle, ce n'est point de cela dont il s'agit. On vient vous arrêter, les citoyens qui sont là-bas vont monter, perquisition va être faite; si vous avez quelques papiers suspects, dépêchez-vous, donnez-les-moi, ils me seront sacrés, je vous le jure.

Ni la nièce, ni l'oncle qui me serra la main, ne doutèrent un moment de ma parole. Lui, fut me chercher des papiers; elle, six couverts et deux

petits flambeaux d'argent. — Eh ! mademoiselle, les gens qui sont avec moi n'en veulent point à votre argenterie. — Croyez-vous, monsieur ? Ce *croyez-vous* était bon là. On monta, on fouilla, on arrêta, et nous voilà en marche sur deux haies ; nos brigands au milieu de nous, sauf mademoiselle *Delphine*, à qui l'honnêteté exigeait que j'offrisse le bras.

— Mais où nous menez-vous donc, *Monsieur ?* — Quand vous me parlerez, appellez-moi *citoyen*. — Où nous menez-vous donc, citoyen ? — A deux pas d'ici, à Villeneuve. Au débouché du bois, vous le verrez. — Mais où coucherons-nous ? en prison ? — Ma foi, vous m'y faites songer ; je veux être croqué du loup, si je sais s'il y a une prison à Villeneuve. — Eh bien, dans la maison d'arrêt, apparemment ? — Il n'y a point de maison d'arrêt. — Vous vous jouez de moi, monsieur ? — Mademoiselle, j'en suis incapable.

La vérité est qu'encore à présent j'ignore s'il y a une prison à Villeneuve. Ce dont je crois me rappeler, c'est que notre société populaire était établie dans le local même d'une ancienne prison. Pour concierge, geôlier, guichetier, nous n'avions qu'un vieil invalide à qui nous donnions le logement, le bois, la chandelle et fort peu de gages. Ce fut chez lui que l'oncle, la nièce, le jeune homme, enfin la nichée, passa la première nuit.

Le lendemain ce fut autre chose. Un capitaine de la Basoche doit s'entendre à griffonner un procès verbal ; celui-là fut rédigé de main de maître. On nous avait requis de faire passer les originaux des papiers malencontreux que nous saisirions. A mon procès verbal j'annexai un mémoire de linge donné à blanchir, des instructions sur la culture du coton et un cahier de musique, quelques autres brimborions de cette importance ; et, sans attendre la réponse de l'autorité, à qui nous adressâmes ces renseignemens par un courrier extraordinaire, nous mîmes en liberté *Eucharis*, *Mentor*, et *Télémaque*.

Le lieu où ils se retirèrent n'était peut-être pas aussi riant que l'île de Calypso, mais il s'en fallait peu. C'était hors de la ville, dans une chaumière située entre la *Porte d'Amour* et la vallée charmante de *Valprofonde*. Quand je quittai Villeneuve, après la journée de thermidor, la colonie habitait encore cet aimable asile ; mais, quelques années après, le hasard nous fit rencontrer à Paris. Le cher oncle n'avait pas encore recouvré son doyenné, que je lui souhaite ; mais mademoiselle sa nièce faisait le bonheur de M. *de Bérul*, qu'elle avait épousé à *Sens*. Ce M. *de Bérul* a été juge au tribunal de première instance du département de la Seine, d'où *Napoléon* le fit sortir, je ne sais pourquoi ; car, en ma qualité d'avocat, j'ai eu

plusieurs instances à son rapport, et j'ai trouvé dans M. *de Bérul* un magistrat qui, s'il ne rencontrait pas toujours la justice, du moins la cherchait de bonne foi.

CHAPITRE VIII.

Faute impardonnable.

16 OCTOBRE 1793.

Après avoir lu l'article précédent, qui ne serait tenté de croire que moi et la ville à laquelle je donnais l'impulsion, nous sortîmes blancs comme neige de tout cet amas de crimes et de corruption? hélas! il n'en est rien. Sterne, dans un de ses écrits, voulant dérober quelque chose à son lecteur, n'offre à sa vue qu'une page noire. Ce serait bien le cas de l'imiter, mais le silence serait coupable.

Oui, quand la tête de l'infortunée reine tomba, le club de Villeneuve adressa à la Convention une adresse d'adhésion à ce crime. Ce n'est pas moi qui la provoquai, mais j'eus la faiblesse de la rédiger.

Je pourrais dire pour notre excuse que tandis que tous les clubs, par leur initiative et leurs provocations, vomissaient l'épouvante et la mort, celui de Villeneuve n'avait que des actes de courage à se faire pardonner : qu'autour de lui on n'arrêtait pas un individu marquant, tels que les Brienne, les Montmorin, les Sérilly, qu'il n'eût la généreuse imprudence d'élever inutilement sa voix en

sa faveur : je pourrais dire que nous avions à faire oublier notre humanité, notre pacte avec Lyon, et que nous ne félicitions la Convention de cette nouvelle atrocité, que quand déjà tous les autres clubs de la république l'en avaient félicitée, ainsi que le *Moniteur* nous en apportait le témoignage : mais qu'est-ce que tout cela pour notre justification? Il n'y a qu'un mot qui serve : *Que celui d'entre vous qui est sans tache lui jette la première pierre.*

M. Joub***, aujourd'hui avocat général à la cour de cassation, fort jeune alors, et comme moi retiré à Villeneuve, m'a depuis reproché avec amitié, cette cruelle adresse à la Convention. Si jeune qu'il fût, sentant déjà son magistrat, M. Joub*** fut presque le seul à Villeneuve qui ne se fit pas recevoir de la société populaire. Mais vu le temps, et surtout le lieu où nous étions, cette réserve de sa part est-elle bien méritoire? Un honnête homme ne se doit d'exposer sa vie pour ses concitoyens que quand le sacrifice leur en peut être utile; lutter contre l'impossible est folie; mais quand cet honnête homme, soit seul, soit en se réunissant à d'autres, peut empêcher le mal, est-il louable de se tenir pendant l'action les bras croisés? Dans le péril commun, chacun, ce semble, doit à la chose publique le tribut de ses moyens. Que fût-il arrivé de Villeneuve si l'on eût laissé faire M. *Vautrin* et beaucoup d'autres dont les noms me sont très-

présens et dont il fallait, avec autant d'adresse que de fermeté, contenir la funeste exaltation ? Si M. Joub*** eût été du club de Villeneuve, c'était un bon citoyen de plus ; il eût eu le courage, je n'en doute point, de s'opposer à l'adresse ; on eût eu celui de ne pas la rédiger, et il nous épargnait une vilaine action.

CHAPITRE IX.

Ils chantent vêpres. — Madame *de Montmorin*. — Découragement.

Les mesures *acerbes* prenaient chaque jour plus d'intensité. D'après sa situation topographique, il n'était guère présumable que notre pauvre petite ville aurait toujours assez de bonheur pour échapper à quelque catastrophe : le feu nous gagnait.

Outre les détenus que Sens expédiait pour Paris, *More* avait fait planter la guillotine à Sens. Nous devions cet épouvantail au courage de deux frères, dont le nom ne m'est pas présent. Retirés dans une ferme, appelée *les Loges*, avec une sœur, un domestique et une servante, au lieu de se laisser prendre, ils soutinrent un siége. Ils avaient de la poudre et des armes : contre la porte et les murs de la ferme ils rangèrent à hauteur d'appui du bois et des fagots. Ils étaient chasseurs ; dès qu'un gendarme ou un garde national s'avançait à leur portée, du haut de ce rempart ils le jetaient par terre ; et, posant leur fusil pour prendre un livre de prières, on les entendait

chanter des psaumes. Cette résistance eut un terme. Quand ils se virent au moment d'être forcés, ils mirent eux-mêmes le feu aux fascines et se laissèrent consumer. Leur fidèle domestique avait partagé leur sort; mais la sœur et la servante, qu'on trouva encore en vie, furent conduites à Sens pour y recevoir la mort.

Encore plus près de nous, à la porte de Villeneuve, on enlevait les habitans du château de Passy, qui tous périrent le même jour et sur le même échafaud que madame *Élisabeth*, sœur du roi. Ce château appartenait à M. et M^me^. de *Sérilly*, qui avaient recueilli madame *de Montmorin*, femme de l'ancien ministre, égorgé à la Conciergerie aux massacres de septembre. M. *Gau* était leur ami, je les avais vus chez lui à Villeneuve, et il m'avait mené plusieurs fois à Passy, ce qui m'avait donné occasion de prêter à madame *de Montmorin* un livre, dont je lui avais fait l'éloge et qu'elle ne connaissait pas, les *Nouveaux Contes moraux de Marmontel*, selon moi préférables aux premiers. Quand elle me les renvoya, je vis de sa main une note marginale, où j'aperçus le besoin qu'elle avait de mourir. Ses vœux furent bientôt exaucés; traduite au tribunal révolutionnaire, elle entendit prononcer son arrêt avec plaisir, et, dans ce moment suprême, trouva l'occasion d'acquitter envers madame de *Sérilly* la dette de la reconnaissance.

Au prononcé de l'arrêt de mort, madame de *Sérilly* s'évanouit. On sait qu'entre le jugement et l'exécution il n'y avait d'intervalle que celui nécessaire pour lier les mains, couper les cheveux aux victimes et les placer sur le tombereau funèbre. Madame *de Montmorin*, voyant son amie tomber sans connaissance, dit au tribunal ; *Messieurs, madame* de Sérilly *vient de perdre la parole, elle ne peut vous dire son état; moi je vous déclare qu'elle est enceinte*. C'était un mensonge officieux. Madame *de Sérilly* fut transportée de la Conciergerie dans une maison de réclusion destinée aux femmes grosses. Inscrite dans le *Moniteur*, sur la liste des suppliciés, on la croyait morte, lorsqu'après thermidor elle apparut, comme un spectre, au district de Sens, long-temps tourmenté de sa présence.

Pour surcroît de bonheur, *More* nous fit dire qu'il allait venir de nouveau nous visiter. Je ne le voyais pas arriver sans frémir : je ne sais cette fois pourquoi la nouvelle de son arrivée ne me fit aucune impression.

Dans la force de la jeunesse, l'existence m'était à charge. J'avais, depuis trois mois, un serrement de cœur habituel, un étouffement, non pas douloureux, mais insupportable que je ne pouvais secouer ni le jour ni la nuit. Pendant ces trois mois, chaque nuit, et à la même heure, j'étais réveillé par le fer de la guillotine qui séparait ma

tête de mon corps. Ce supplice continuel allumait mon sang. Dès le matin j'allais errer dans le vallon, vers les moulins de *Cochepi*. Mouillant mes pieds dans la rosée, aspirant le parfum des arbres en fleurs, buvant à la source des ruisseaux, rien ne pouvait me rafraîchir. Que la nature était belle ! que l'homme était hideux ! Eux pour qui j'avais toujours tremblé s'ils venaient à me perdre, ma femme, mes enfans ne m'étaient plus rien. Inexplicable contradiction, tous avaient le courage de tendre la gorge au fer de l'assassin, et nul n'avait celui de prévenir l'assassinat : la France entière avait le cauchemar.

Dans un de ces momens de lassitude, je fus trouver *Desvoves*, et lui proposai de nous réunir dans une tour de son jardin, de nous y donner à dîner, comme il le faisait quelquefois, de placer un baril de poudre dans l'étage inférieur, et, sans prévenir nos femmes et nos enfans, de nous faire tous sauter au milieu du repas. Plus sage que moi, il ne me répondit pas, non qu'il eût peur, c'était un officier qui avait fait ses preuves. *Desvoves* était le frère de M. *Gau*, et M. *Gau*, le plus notable des habitans de Villeneuve, n'était pas celui qui courait le moins de danger. Il était connu, il avait été commissaire des guerres. On lui dit des connaissances supérieures dans cette partie et je crois qu'il l'a prouvé sous le règne de *Bonaparte*, dont il a

été un des conseillers d'état. Il faisait alors beaucoup de bien dans la ville, en donnant de l'ouvrage aux indigens, en travaillant sans relâche à nous procurer des subsistances. *More* ne le perdait pas de vue, et ne passait jamais sans s'informer de ce qu'il faisait, de ce ce qu'il devenait. M. *Gau* vint mettre le comble à mon découragement

Je mangeais assez fréquemment chez lui, mais lui jamais chez moi; j'étais là en camp volant. Un soir il me fit dire qu'ayant à me parler il viendrait souper. Au milieu de nos inquiétudes, il avait toujours conservé un fonds de gaieté qui faisait la base de son caractère; et l'extrême difficulté qu'il a de parler, en lui donnant le temps de peser ses paroles, ajoutait à l'amabilité de son esprit, à la vivacité de ses reparties. Ce n'était plus lui, il était abattu, silencieux. Le *Moniteur*, qu'il recevait exactement, lui annonçait chaque jour la perte de quelques connaissances, de quelques amis; et celle de M. *de Saint-Pol*, ancien premier commis des bureaux de la guerre, venait de l'affecter sensiblement. A quelques jours de là il m'avait engagé à faire une descente chez lui, à la tête du comité révolutionnaire, comme si cette mesure violente venait de moi, et à dresser un procès verbal des papiers qui me tomberaient sous la main. Je l'avais faite, mais il paraît que cette précaution ne le tranquillisait pas entièrement, et

que l'arrivée prochaine de *Moré* le tourmentait. Il me dit donc en confidence que son intention était de s'éloigner, et qu'il désirait que je lui fisse viser son passe-port par le comité. M. *Gau* perdre courage, nous abandonner! je ne vis plus dans *Villeneûve* qu'un vaisseau qui a perdu son ancre.

More arriva. Au lieu d'assembler le peuple dans l'église, de convoquer la société, il ne fit que s'arrêter un moment au Chapeau-Rouge, où il me fit dire d'aller le trouver. Quand j'entrai, il était seul, il était à table. Son dîner ne fut pas celui d'un proconsul, car on ne lui servit que deux plats, et son vin n'était pas de très-bonne qualité. Ce qui me surprit, surtout dans une ville aussi peu turbulente que celle où il se trouvait, ce fut de voir, sur la table où il mangeait, deux pistolets de chaque côté de lui. Il entra en matière sur-le-champ.

Ta conduite ici, me dit-il, est une dérision; tu n'es qu'un aristocrate déguisé; ce qui le prouve, c'est que tu as fui de Paris, et que si tu n'avais rien à te reprocher, tu ne te serais pas sauvé. — J'ai fui de Paris, parce que la dénonciation d'un domestique qui voulait me voler, a failli me faire périr les 2 et 3 septembre; j'ai fui de Paris, parce qu'après les 2 et 3 septembre, j'ai contrarié la motion d'un serrurier qui voulait s'emparer de la grille du Val-de-Grâce, et qui promit

de s'en venger. Le citoyen *Comte*, membre aujourd'hui de la commune de Paris, attestera que je dis la vérité. — Cette explication détruit-elle le reproche d'aristocratie ? — En quoi donc suis-je aristocrate ? — Tus es étranger, et tu as usurpé ici un pouvoir qui ne t'appartient pas ; tu mènes la ville. — Je ne mène point la ville ; je contribue à sa tranquillité, comme font tous les bons citoyens. — Tu mènes la ville, te dis-je, puisque tu es tout à la fois et le président du club et le président du comité révolutionnaire. Tout individu chassé d'une assemblée du peuple, d'un club, d'une municipalité, doit être arrêté comme suspect. Vous avez épuré votre société, renvoyé des prêtres de la municipalité, et personne n'est arrêté. — Les prêtres se sont retirés d'eux-mêmes de la municipalité et n'en ont point été chassés. La société populaire a été épurée ; on n'en a retranché aucun membre, parce qu'il ne s'est pas trouvé un citoyen *véreux ;* je n'ai donc pu ordonner d'arrestations. — Et ce comte d'*O*, que vous faites disparaître chaque fois que je passe, sous le prétexte de lui envoyer chercher de la farine, je ne sais où ? et cet *olibrius* que vous avez été pêcher dans les bois, et que pour plus de sûreté vous tenez hors de la ville dans une cage à poulet ? Tiens, ne me fais pas dire tout ce que j'ai sur le cœur ; je gagerais que, malgré l'obligation qui lui en est impo-

sée, ton comité, n'a pas fait une seule visite domiciliaire? — Tu te trompes. — Et chez *Gau*, par exemple! — Et chez *Gau?* nous avons même choisi un moment où il était absent de la ville pour tomber chez lui. — Et vous avez trouvé... ? — Des papiers de famille, des calculs et des billets doux. — Et des billets doux? Et tout cela n'est pas une dérision, n'est-ce pas? Eh bien! ce qui n'en est pas une, c'est que toi et *Gau* devez être arrêtés. — Pourquoi cela? — Par la raison que je viens de te donner; par la raison que quiconque a été, pour cause d'incivisme chassé d'une assemblée du peuple, est déclaré suspect et doit être mis en arrestation. Le peuple n'a-t-il pas été convoqué ici pour l'acceptation de la constitution? (celle de 93)? — Oui. — Gau n'a-t-il pas été nommé par la municipalité pour présider cette assemblée? — Oui. — Gau et toi n'avez-vous pas été aussitôt chassés par le peuple comme des aristocrates? Le citoyen *Vautrin* n'a-t-il pas été nommé président à la place de Gau, et un patriote à la tienne? Réponds-moi, est-il vrai que vous soyez l'un et l'autre dans le cas d'être arrêtés? — J'en conviens. — Pis que cela: une chanson infâme a été faite, *Ventre-bleu*, *monsieur Vautrin*, où l'on traîne dans la boue le président de votre assemblée, la constitution elle-même et le commissaire chargé de porter les votes à la Convention. Cette chanson

a couru à *Joigny*, de *Joigny* elle a gagné *Auxerre*. On y soupçonnait votre maire de l'avoir faite ; et, sans un membre du département, qui le connaît et qui a protesté de son incapacité en fait de couplets, le pauvre *Perancy* n'existerait peut-être plus à présent. Toi, on dit que tu es poète, qu'on joue de tes pièces à Paris : qui a fait la chanson, si ce n'est toi ? — Si tu le permets... — Je ne permets rien, et ne veux rien savoir : ce que je sais, c'est que la ville a l'esprit mauvais, qu'elle est d'un mauvais exemple, et que je vais y mettre ordre. — *More*, ce n'est pas toi qui parles, car ce que tu dis ici ne ressemble en rien à ce que tu viens de dire à Sens. — Et qu'est-ce que j'ai dit à Sens ? — Tu as dit aux Sénonais : « Vous êtes des mal-» heureux ; au lieu de vous supporter les uns les » autres vous vous déchirez à belles dents ; c'est » à qui dénoncera son frère ; je ne sais auquel en-» tendre ; voyez près de vous ces *Villeneuviers*, » que vous traitez d'aristocrates ; j'aime cent fois » mieux des aristocrates comme eux que des » républicains comme vous ; ils ne crient pas, » ils s'entr'aident, et se tiennent tous comme des » hannetons. » — J'ai dit cela ? — Tu as dit cela à Sens, à la société populaire, dans la tribune, il n'y a pas huit jours. — Eh bien, j'ai eu tort. — Non, *More*, tu n'as pas eu tort.

Il continua de manger, mais en rêvant. Il sonna

et demanda un verre. Écoute, me dit-il après un moment de silence, j'ai un homme avec moi qui me gêne; le comité de sûreté générale me l'a donné pour secrétaire, c'est peut-être un surveillant; il m'a parlé de toi, de ton influence, et du mauvais usage que tu en faisais. J'ai laissé cet homme à Sens; je me rends à Auxerre où il doit venir me rejoindre; nous repasserons ici sous dix jours, et nous y resterons quarante-huit heures; *va-t'en, et que nous ne t'y trouvions plus.* Je lui pris la main et la serrai. Il me versa du vin, approcha son verre du mien, et je le quittai.

Après la chute de Robespierre, au 4 prairial, quand la tête du représentant *Ferraud* fut apportée à la Convention, au bout d'une pique, *More*, qui avait appuyé à la séance ce mouvement insurrectionnel, craignant d'être fusillé comme plusieurs de ses collègues, rentra chez lui, écrivit, *Je ne suis pas un méchant homme, je n'ai été qu'égaré;* et se fit sauter la cervelle.

CHAPITRE X.

Comble de la démence. — L'évêque Gobel.

Avant que de m'éloigner momentanément de Villeneuve, d'après l'insinuation de More, je parlerai d'un fait qui m'est personnel, et de ce que j'appris à cette occasion.

Tout ce que l'enfer peut vomir de crimes était déchaîné sur la France. La hache était en permanence à Paris, on mitraillait à Lyon, on noyait à Nantes, on brûlait dans la Vendée; il n'était pas une cité populeuse où le sang ne ruisselât des échafauds. Vieillesse, enfance, virilité, tout tombait sous la faux révolutionnaire, et de préférence le mérite, l'innocence, la vertu. On ne pouvait rien concevoir de plus monstrueux, et cependant il arriva une chose plus monstrueuse encore; je veux parler de l'événement du 10 novembre 1793.

Il y avait dans la capitale un temple dont le parvis n'était point encore interdit au peuple. Il y a dans le cœur de l'homme de grandes consolations pour les grandes calamités. Dans le deuil universel, ce temple était le refuge des fidèles; ils allaient y demander à Dieu le courage de mourir,

et Dieu le leur accordait par la voix et les prières d'un pontife octogénaire. Tout à coup ce pontife se dépouille de la tiare, arrache le saint des saints du tabernacle, déserte le sanctuaire, et, précédé de saltimbanques, de prostituées qui profanent les vases sacrés et traînent dans la fange l'habillement des lévites, il s'achemine vers les députés du peuple, et en leur présence renie le Dieu d'Israël.

Ne maudissez pas le prêtre octogénaire, attendez.

J'ai dit avec quelle frayeur j'étais allé à Paris pour obtenir des subsistances. A peine étais-je de retour de ce petit voyage, que j'appris d'un paysagiste nommé Nivard, ainsi que moi réfugié à Villeneuve, que pendant mon absence le sieur G*******, secrétaire du conventionnel Môre, trouvant mauvais que ce représentant ne m'eût point encore fait arrêter dans ses différentes excursions à Villeneuve, m'avait noté sur son calepin pour me dénoncer à la société des jacobins de Paris, aussitôt qu'il y serait de retour.

Sachant ce dont était capable le sieur G*******, artiste non sans talent, qui existe encore aujourd'hui, je vis tout le danger dont j'étais menacé. Pour le conjurer, s'il était possible, je me déterminai sans balancer à retourner à Paris, en même temps que le sieur G*******, que je faisais guet-

ter soigneusement, y retournerait lui-même. Je fus informé à point par Nivard ; je sus l'adresse de mon homme à Paris, et, le 9 novembre 1793, j'y arrivai presque en même temps que le secrétaire de Merc.

Je fus descendre et coucher chez un comédien très-connu alors, non par ses talens comme acteur, mais par l'exaltation de ses principes, et membre de la société-mère. Je lui dis ce qui m'amenait, le projet de G*******, et lui demandai de m'aider à le déjouer. Il promit de s'y employer.

Le lendemain, 10 novembre ; il sortit de bon matin, s'assura, en se présentant à la porte de G*******, qu'il était de retour, et fut ensuite au secrétariat des jacobins, où il vérifia que parmi les dénonciations de la veille il n'y en avait point qui me concernât. Alors, pour empêcher la dénonciation dont j'étais menacé et la prévenir, il me dit qu'il ne savait qu'un moyen : c'était d'aller, aujourd'hui même, dîner avec lui au Palais-Royal, chez le traiteur Robert, où il y aurait une réunion des meilleurs patriotes *après la cérémonie*. Il était du secret, sans doute, mais il ne s'expliqua pas davantage pour le moment.

« Tu es, me dit-il, président du club de ta ville, membre du comité révolutionnaire ; tu ne peux manquer d'après cela, surtout étant présenté par moi, d'être bien accueilli dans cette réunion

où nous trouverons certainement des frères qui, par leur prépondérance, imposeront, d'autorité ou d'amitié, silence à G******* , qui n'est qu'un être obscur.

Pour ne point parler trop long-temps de moi au milieu d'intérêts si majeurs, j'abrégerai ce qui me concerne en disant que la chose arriva comme elle avait été prévue ; que vers la fin du repas, ou plutôt de l'orgie qui eut lieu chez Robert, un autre comédien et un nommé Vincent, envoyèrent chercher le citoyen G*******, lui vantèrent mon patriotisme, lui reprochèrent sa prévention et son dessein contre moi, et, portant tous ensemble la santé de la nation, lui firent donner sa parole qu'il serait désormais mon ami.

Mais quelle était donc cette cérémonie suivie d'un banquet où devaient se trouver et où se trouvèrent en effet les membres les plus influens de cette commune délirante, les Chaumet, Luilier, Momoro ; et les sicaires les plus dévoués de cette commune, les Hébert, dit *Père Duchesne*, les Vincent, Maillard, Ronsin, Gramont, ces deux derniers généraux de la façon du temps, dont l'emploi, en ce moment, était d'escorter les tombereaux qui roulaient les victimes à l'échafaud et d'ouvrir la marche de ce cortége en brandissant leur sabre devant la populace et les amateurs de la guillotine ? Cette cérémonie était l'événement

dont je vous ai parlé, l'abjuration de l'évêque de Paris, Gobel, et de ses douze grands-vicaires, dans le sein de la Convention, à la face du peuple.

Mais qui, quels motifs, quel génie malfaisant l'avaient poussé à ce comble d'opprobre? c'est ce que les journaux du temps n'ont pas dit, n'eussent pas osé dire, et que j'ai appris de la bouche même des principaux acteurs de ce drame infernal qui en détaillèrent, moi présent, les particularités secrètes à ceux de leurs dignes affidés qui étaient attablés chez Robert, qui avaient bien assisté à cette abjuration, mais qui ignoraient encore comment on avait pu y déterminer le vieillard.

Ne voulant pas de Dieu, ne voulant de culte que celui qu'ils appelèrent *culte de la raison*, Hébert, Luilier, Chaumet, Momoro et Collot d'Herbois se transportent, la nuit du 9 novembre 1793, chez Gobel, le font lever, lui annoncent qu'il faut que, le lendemain 10, sans plus de retard, il aille à la Convention renier Jésus-Christ, et déclarer à la tribune que la religion qu'il a enseignée jusqu'à ce jour n'est qu'un tissu de mensonges et d'absurdités. Tu le feras, lui dit-on, ou tu es mort.

Mort? Mais il y touchait à la mort, mais déjà il avait un pied dans la fosse..... Le vieillard pousse des cris lamentables, se jette à leurs pieds,

s'y roule, les mouille des derniers pleurs qui lui restent, les conjure par son désespoir de lui épargner cette flétrissure atroce. — Abjure ou meurs! — Il abjura.

Cinq mois après, le 13 avril 1794, le système des dominateurs ayant changé, il eut la tête tranchée comme étant de la faction des athées.

CHAPITRE XI.

Minuit n'est pas sonné.

Dès que j'eus quitté *More*, je me mis en route avec mes fidèles compagnons de voyage, ma femme et l'aîné de mes enfans. Je dis l'aîné, parce que, peu de temps après mon arrivée à Villeneuve, il m'était né un second fils, que je nommai *Arsène*. Le jour de sa naissance, toute la jeunesse de Villeneuve et de ses environs se levait pour se porter en masse à la frontière. Une moitié eût pu rester, l'autre ne le souffrit point, il fallut que tout marchât. Les mères, les parens fondaient en larmes, jetaient des sanglots. Le cri *de la douleur s'est fait entendre dans Rama, parce que ses fils ne sont plus*, QUIA FILII NON SUNT. Trompé comme tant d'autres sur la durée de nos malheurs, je disais, en recevant mon *Arsène :* Avant que tu sois en âge de porter les armes, la paix nous sera rendue ; la paix ne nous a point été rendue depuis sa naissance ; et, le plus jeune capitaine de l'armée, il est mort à dix-huit ans et demi au champ d'honneur. Vous qui savez ce que c'est que de survivre à ses enfans, pardonnez cette digression.

En quittant Villeneuve, où serais-je allé, si ce n'est à Langres? Depuis dix-huit mois je n'avais eu ni osé demander des nouvelles de ma famille. On vivait dans un affreux isolement. Ce qui se passait aux armées, dans l'intérieur, dans nos villes de premier ou de second ordre, était un secret impénétrable. C'était l'Arche-Sainte ; qui la touchait tombait mort. *Phelipeaux*, membre de la Convention, pour avoir dit, en revenant des départemens de l'Ouest, où il avait été envoyé en mission, que la guerre de la Vendée était un chancre politique où l'on envoyait s'engloutir une partie de notre population; *Camille Desmoulins*, membre de la Convention, pour avoir imprimé dans son *Vieux Cordelier*, qu'il était temps, au lieu de comités sanguinaires, d'avoir des comités de clémence, venaient l'un et l'autre de porter leur tête sur l'échafaud. Les comités de salut public et de sûreté générale, absorbant toute la puissance, avaient couvert la France d'un crêpe funèbre que thermidor déchira. L'œil put plonger alors et n'aperçut qu'une mer de sang.

Quand j'arrivai à Langres, je retrouvai mon père ; mais il avait perdu sa place, et était tout à la fois en arrestation chez lui et porté sur une liste d'émigrés ; ma sœur était en surveillance. Langres, dont la population n'est que de huit à neuf mille ames, singeait la capitale avec un zèle infatigable ;

c'était Paris en miniature. Les Langrois, après s'être procuré chez eux une représentation de la guillotine au détriment de quelques têtes innocentes, faisaient passer à *Fouquier-Tainville* son *gibier*. Les patriotes par excellence, entendons-nous, je vous prie, par le mot *patriote*, je dis un *patriote de* 93, qui, au moral comme au physique, était bien l'animal le plus dégoûtant qui fût sous la calotte des cieux ; les patriotes par excellence ayant entassé les nobles, les prétendus nobles, les chanoines, les parens d'émigrés, les avocats, les procureurs dans l'ancien couvent des Ursulines transformé en maison de réclusion, n'ayant plus personne à déchirer, à incarcérer, s'incarcéraient et se déchiraient entre eux. C'était plaisir de les voir ! Pendant qu'ils se mettaient en lambeaux, les pauvres reclus étaient oubliés ; on ne songeait plus à les emballer pour Paris. Tout cela ne m'amusait guère ; je résolus bientôt, quelque chose qui pût m'en arriver, de regagner mon pauvre Villeneuve qui était un Éden près de cet antre de *Cacus*. Il ne sera pas dit pourtant que j'aurai fait cent lieues, tant pour aller à Langres que pour en revenir, sans vous toucher quelque chose du pays.

Le baron de Marivet, écuyer de l'une des filles de Louis XV, tantes de Louis XVIII, était venu habiter Langres après le départ de *Mesdames*.

Ne voulant pas s'éloigner avant que d'avoir con-

sulté un homme plus éclairé que lui, M. *de la C...*, petit-fils de M. *de Piépape*, ancien conseiller d'état, écrivit à Langres, de la campagne où il était, à M. *de Marivet*, homme sage, pour lui demander son avis et savoir s'il approuvait qu'il sortit de France.

Dans la réponse écrite qu'il fit à M *de la C....*, M. *de Marivet*, après avoir pesé le pour et le contre, finissait par insinuer que si, au lieu d'être sur le retour de l'âge, il n'avait que celui de M. *de la C.....*, il aurait passé à l'étranger. Que cet avis ait influé ou non sur la détermination de M. *de la* C...., le fait est qu'il émigra.

La révolution marchait à pas de géant; bientôt elle prit cette physionomie sombre, atroce, qui, parmi toutes les révolutions du globe, lui a imprimé un caractère de sang. L'échafaud était en permanence; la délation, un acte de civisme; les talens, la fortune, des titres de proscription; tout ce qui n'était pas déguenillé, ignare ou hypocrite, se tenait dans le silence et dans l'ombre.

Retiré dans sa maison avec ses fleurs, ses livres et une compagne chérie, madame *de Saint-Segro*, qu'il avait épousée depuis peu, et qui depuis peu venait de le rendre père, M. *de Marivet*, cherchant à se faire oublier de l'univers, ne se communiquait point, ne sortait pas et ne recevait qu'à bas bruit quelques amis, quelques visites rares,

et cependant il était travaillé d'un pressentiment funeste, d'un pressentiment de mort qui ne le quittait pas.

Vainement sa femme cherchait à l'arracher à une si cruelle préoccupation, *Je mourrai sur l'échafaud* était sa seule réponse à ses soins.

Pourtant il aimait à répéter que si le *jour de sa naissance* se passait sans qu'il fût arrêté, il serait délivré du poids qui l'étouffait et se croirait sauvé. Une fois que, dans sa mélancolie, il fixait son fils, à peine âgé de deux ans, il dit aussi : Je ne vivrai pas assez pour voir cet enfant en *culotte*. Toutes ces paroles étaient recueillies par sa femme.

Le règne de la terreur monté au comble touchait à sa fin, et le jour de naissance de M. *de Marivet* était arrivé. Ce jour-là, elle lui prépara, dans son intérieur, une petite fête. Le moment du souper fut choisi pour la lui donner. Voulant surprendre agréablement son mari et faire mentir ses pressentimens, madame *de Marivet*, *à onze heures du soir*, comme on servait le dessert, sort de table, rentre un moment après avec son fils habillé en matelot; et, le mettant dans les bras de son mari qu'elle embrasse : Mon ami, lui dit-elle, tu vois ton fils en culotte, et le jour de ta naissance est enfin passé. Pas encore, dit froidement M. *de Marivet*, *minuit n'est pas sonné*.

Ces paroles glacèrent ses amis. On porta les

yeux sur une pendule; on regardait en silence marcher l'aiguille; elle touchait au terme, quand le bruit du marteau fait retentir la porte de la maison. M. *de Marivet* pâlit, ce qui l'entoure est frappé de stupeur, on ouvre; c'était le comité révolutionnaire qui venait s'en emparer.

M. *de la C.....*, en émigrant, n'avait pas eu la précaution de déchirer ses papiers. Après son départ, ils avaient été, ainsi que ses autres effets, transportés à Langres chez M. *de Piépape*, son grand-père. Ce dernier avait été emprisonné comme suspect, et les scellés apposés chez lui par suite de son arrestation. Il venait de mourir dans la maison de reclusion; et les gens du comité révolutionnaire, ayant assisté à la levée des scellés, avaient trouvé, dans un seau de faïence, parmi des papiers lacérés et destinés au feu, la lettre par laquelle M. *de Marivet* conseillait à M. *de la C....* d'émigrer. Cette lettre fut son arrêt de mort. M. *de Marivet*, envoyé au tribunal révolutionnaire de Paris avec cet écrit et la qualité d'ancien écuyer des tantes du roi, périt sur l'échafaud peu de temps avant thermidor, qui lui sauvait la vie si son assassinat eût été différé de quelques jours (1).

Il n'y avait pas deux jours que j'étais arrivé à Langres, que les propos allaient leur train. Qu'est-ce qu'il vient faire ici? et dans quel moment?

(1) Voir pièces justificatives.

Peut-être qu'il se sauve ; il faut éplucher cela. Un ami me prévint, et me dit que, pour rompre en visière aux malintentionnés, il était indispensable que je me montrasse à la société populaire, et qu'il se chargeait de m'y présenter. Ce qui fut dit fut fait. Ma double qualité de président du club de Villeneuve et de président du comité révolutionnaire fut à peine déclinée, que la salle et les tribunes crevèrent d'applaudissemens ; c'était à qui baiserait le nouveau frère, c'était l'arrivée, la réception de *Grisbourdon* aux enfers. J'en fis bien d'un autre.

More, qui se connaissait en littérature, vous a dit que j'étais poète, et, qui pis est, qu'on jouait de mes pièces à Paris. *More* ne vous en avait point imposé. Nous autres Langrois nons sommes gens de lettres, gens de théâtre. *Désessart*, fils d'un *procureur* de Langres, désertant l'étude paternelle ponr aller jouer la comédie à Marseille, écrivit à son père : *J'aime mieux faire rire les gens que de les ruiner*.

Diderot, dont l'Encyclopédie est aussi lourde et durera autant que les pyramides d'Égypte, a fait le *Père de famille*, qui dame le pion à tous les entrepreneurs de mélodrames, et un *Enfant naturel*, qui a renié son père.

Fallet, auteur de *Tibère et Cérénus*, tragédie ; des *Deux Soupers*, opéra-comique en deux actes ;

Fallet eut un sort encore plus malencontreux. Au troisième acte de *Tibère* on se demanda quel était l'auteur : c'est, dit-on, un nommé *Fallet*. Ah ! c'est *Fallet* ! eh bien ! *fallait pas faire ça*, et voilà la bêtise qui prend et la pièce qui tombe. Entre le premier et le second acte des *Deux Soupers*, un affamé crie au milieu du parterre, *Voilà Deux Soupers qui ne valent pas une collation ;* et mon plaisant d'être encore pris au mot.

Reste moi. Au beau moment de la terreur, je brillai de tout l'éclat dont Melpomène peut embellir un favori. On donnait à Paris, on donnait sur tous les théâtres de la république, une tragédie de mon estoc, en trois actes et en vers libres, intitulée *Le Français dans l'Inde*. C'était le grand inquisiteur de Goa qui violait une femme, qui rôtissait un homme, et qu'on brûlait à son tour. Depuis l'invention des rapsodies théâtrales il n'y en eut jamais de mieux conditionnées.

Par l'insinuation de mon introducteur, le club m'invita de lui faire part de mon chef-d'œuvre ; je l'en régalai ; il fut entendu avec trépignemens de satisfaction, et le lendemain, chargé de congratulations, je sortis de ma ville natale,

Fort satisfait d'ajouter
A l'honneur de l'avoir vue,
Le plaisir de la quitter.

CHAPITRE XII.

Mort de Danton.

Un orgueil démesuré, une ambition sans égale, l'hypocrisie et le goût du sang, caractérisaient *Robespierre*. Quand il eut acquis une grande réputation, une puissance considérable, tout ce qui marquait et ne lui était pas servilement dévoué, tout ce qui portait ombrage à sa domination était froidement immolé par lui. Cette appréhension monstrueuse d'être primé, en quoi que ce soit, lui fit donner la mort à *Danton*; voici comment.

Avant que les comités de gouvernement dont *Robespierre* faisait partie, envoyassent à l'échafaud les chefs de la faction appelée *la Gironde*, il y eut des pourparlers entre ces derniers et les chefs de la faction opposée. Un jour qu'en attendant l'ouverture de la séance, plusieurs meneurs des différens partis étaient réunis dans une des salles de la Convention, un Girondin, parlant à *Danton*, lui dit entre autres choses : Ce n'est ni *Marat* ni *Robespierre* que nous redoutons; dans les grands événemens, leur faiblesse et leur nullité nous sont connues; mais c'est vous qui êtes dangereux, vous

qui, par une éloquence furibonde, entraînante, déterminez la multitude et frappez de grands coups : le reste nous inquiète peu.

Robespierre, que le Girondin dans le feu de la discussion, apercevait ou n'apercevait pas, était, à deux pas, assis sur un banc, recueillant attentivement ces paroles. Ces paroles, comme on le pense bien, ne durent pas améliorer les affaires de la *Gironde*, qui ne tarda pas à être frappée de la guillotine ; mais elles causèrent la perte de *Danton* qui, de ce moment, fut jurée dans le cœur de *Robespierre*, si peu maître de cacher l'humiliation qu'elles lui avaient fait éprouver, qu'avant de frapper son ennemi, il ne dissimulait pas à ses familiers les motifs de sa haine.

Sur ces entrefaites, le conventionnel T*, qui avait été envoyé en mission, revint à Paris. Il était fort lié avec *Robespierre*, il fut le voir à son retour. Comme rien ne transpirait dans ces temps désastreux, que qui que ce soit n'osait parler ouvertement ni mander des nouvelles, T* après une longue absence, ignorait et l'accroissement de puissance des comités de gouvernement, et leur intention de concentrer en leurs mains la dictature suprême, et les machinations qu'ils tramaient contre plusieurs représentans. Dans cette ignorance absolue, et croyant à la pureté du républicanisme de *Robespierre*, T* lui dit que la mission qu'il ve-

nait de remplir n'avait pas été aussi fructueuse qu'elle aurait pu l'être, parce que, dans les départemens, on n'avait pas pour un simple conventionnel la même considération qu'on y avait pour les membres du gouvernement, qu'eux seuls y exerçaient une grande influence. T* ajouta que cette grande prépondérance, cette suprématie libertiicide, tenaient à l'inamovibilité des comités de salut public et de sûreté générale; que cette permanence étant contraire à l'indépendance nationale, il lui paraissait convenable de la faire cesser en renouvelant ces comités.

Te voilà, lui dit *Robespierre*, du même bord que la commune de Paris et les autres machinateurs qui veulent perdre la patrie. — Et que veulent ces machinateurs? — Ce que tu demandes, ce que tu veux toi-même; qu'on change les comités de gouvernement, qui seuls, dans ce moment de crise, peuvent sauver la chose publique; et parmi les machinateurs *Robespierre* nomma *Danton*.

Intimement lié avec *Danton*, T* courut le trouver et se hâta de lui demander sur quel pied il était avec *Robespierre*. Mais, sur un bon pied, lui dit *Danton*: je ne sache pas qu'il ait rien contre moi. Tu es dans l'erreur, lui répondit T*, et il lui fit part de sa conversation avec *Robespierre*. *Danton* en fut frappé. T* offrit de retourner chez *Robespierre* et de lui demander un ren-

dez-vous pour *Danton* ; attendu que, dans l'intérêt de ce dernier, il lui semblait urgent qu'ils eussent une explication. *Danton* y consentit, *Robespierre* accorda le rendez-vous, et *T** et *Danton* s'y trouvèrent à l'heure indiquée.

— Me voilà ; dit *Danton* en entrant, qu'as-tu à me reprocher?

— Je te reproche de prendre à tâche de contrarier toutes les mesures adoptées par les comités de gouvernement.

— En quoi donc?

— En tout. Quand les Girondins ont été envoyés à la mort, tu as tenu des propos.

— Non.

— Tu les as pleurés.

— Oui.

— Et tu en conviens?

— Sans doute. Il y avait parmi eux des gens aimant la patrie. Et puis, était-il donc si nécessaire de faire mourir des enfans? *Roger*, *Ducos*, par exemple.

— Tu soutiens aussi *Camille Desmoulins*.

— Autre enfant.

— Tu applaudis à son *vieux Cordelier*.

— D'accord. Est-ce que, comme il le demande dans ce journal, il n'est pas bientôt temps de mettre la clémence à l'ordre du jour? Du sang, toujours du sang! Il n'y a pas de raison pour que

toute la France n'y passe, toi comme les autres.

— Diras-tu que tu ne soutiens pas *Phélipeaux?*

— Allons, me voilà Phélipeautin.

— Je ne dis pas que tu partages entièrement les opinions de *Phélipeaux*. Cependant je sais, à n'en pouvoir douter, que c'est toi qui le pousses, que c'est toi qui as trouvé le secret de faire imprimer son écrit sur la Vendée.

— Eh bien, oui, puisqu'il faut le dire, c'est moi qui l'ai engagé à publier ce rapport, moi qui l'ai fait imprimer, moi qui l'ai distribué. Tant de carnage dans la Vendée doit avoir un terme. Oui, *Robespierre*, c'est moi, et toujours moi.

— Oui, *Danton*, toujours toi, toujours conspirateur et forcé d'en convenir.

A la manière dont il est poussé par *Robespierre*, à l'âcreté de ses paroles, *Danton* voit le sort qui l'attend : des larmes lui tombent des yeux.

Robespierre s'en aperçoit; *Robespierre*, qui s'habillait, se baisse dans ce moment pour attacher la boucle de son soulier, tourne la tête vers *T** et lui jette de côté un regard qui semble dire : Vois-tu le superbe qui pleure !

Danton saisit le coup d'œil; oui, je pleure, crie-t-il avec fureur et d'une voix de Stentor, oui; mais crois-tu que ce soit sur moi que je pleure? Il t'est bien facile à toi de braver la mort; tu n'as ni femme ni enfans, et j'ai l'un et l'autre : tout meurt

avec toi, et des infortunés me survivent.... Conspirateur, moi l'ennemi juré des rois ! Qu'on m'envoie aux armées affronter les tyrans, on verra si je conspire.

La conversation s'échauffait, et *Danton* hors de lui semblait ne vouloir plus garder de mesure, lorsque la fille du menuisier *Duplcix*, chez lequel était logé *Robespierre*, sortit subitement d'un cabinet ou alcôve enfoncé, d'où probablement elle avait tout entendu, et dit à *Robespierre* : Il y a là-bas plusieurs députations qui attendent depuis longtemps, ne voulez-vous pas les recevoir ? Qu'on les fasse monter, dit *Robespierre*. Alors, cessant toute discussion, et laissant *Robespierre* plus animé contre lui que jamais, *Danton* s'éloigna, suivi de *T**.

En s'en allant ils furent obligés de passer, comme ils avaient fait en entrant, sur le corps d'une vingtaine d'hommes étendus et dormant pêle-mêle sur le carreau d'un vestibule : c'était la garde de *Robespierre*, c'étaient des chenapans en carmagnole, en bonnet rouge, armés de gros bâtons, qui, de jour comme de nuit, suivaient *Robespierre*, et, sans le perdre de vue, se tenaient à quelque distance de sa personne pour le secourir au besoin.

Danton, sorti de chez *Robespierre*, marcha quelque temps pensif et sans proférer une parole ; puis s'arrêtant tout à coup, et saisissant le bras de *T** :

Je le vois bien, dit-il, c'est une affaire faite, je suis un homme perdu. Non, si tu gagnes *Robespierre* de vitesse, lui répond *T**, nous voici près de la Convention, entrons; la séance n'est pas commencée, prévenons nos amis; monte ensuite à la tribune, dis ce qui vient de se passer, interpelle-moi; on est las de la tyrannie des comités de gouvernement : d'après l'assassinat de la Gironde, beaucoup de députés tremblent pour eux; parle, tu seras secondé. Il n'est pas temps, dit *Danton*. — Comment, il n'est pas temps? — Non, il n'est pas temps. — Mais si tu perds une seconde, c'est fait de toi, malheureux; est-ce que *Robespierre* eût osé parler avec cette assurance, si déjà ses mesures n'étaient prises? Demain, ce soir, peut-être, tu vas être arrêté; entrons, te dis-je; attaque de front *Robespierre* et ses comités, ou c'est fait de toi. — Il n'est pas temps.

Voyant qu'il ne pouvait rien gagner, *T** courut chez *Lacroix*, autre conventionnel, ami particulier de *Danton*, pour l'informer de ce qui venait de se passer chez *Robespierre*, et l'engager à faire ses efforts pour arracher *Danton* à son apathie. Hélas! lui dit *Lacroix*, qui, trois jours après, porta avec *Danton* sa tête sur l'échafaud, j'ai vu l'orage se former, j'en ai prévu les suites; j'ai dit à *Danton* tout ce que tu viens de lui dire toi même. Dînant avant-hier avec lui chez un traiteur,

où je l'avais entraîné pour que nous fussions seuls, je lui ai dit, pour sa sûreté, pour la mienne, tout ce qu'il était possible au monde de lui dire. Je suis allé jusqu'à me mettre à ses pieds ; oui, à ses pieds : ose attaquer le tyran, je réponds du succès; il est exécré, il n'a de force que par la terreur qu'il inspire. Je le tenterais bien, moi ; car j'ai ton courage, mais je n'ai ni ta popularité ni ton éloquence. Parle, *Danton*, ou nous sommes morts. Que m'a répondu *Danton ?* comme à toi : *Il n'est pas temps.*

Qui donc lui suggérait tant d'incurie ? on n'en sait trop rien : seulement on soupçonne que la passion qu'il avait pour une jeune femme, pour sa femme qu'il aimait éperdument, et qui alors était enceinte, lui ôtait toute énergie. Il ne pouvait la quitter un moment, il craignait de fuir, il craignait d'agir. S'il fuit, il faut se séparer d'elle ; s'il agit, un mouvement mal concerté le perd : il ne la reverra donc plus.

Il paraît que *Robespierre* n'avait pas perdu de temps pour agir. Dès le lendemain de son entrevue avec *Danton*, un greffier du tribunal révolutionnaire fit demander, dès huit heures du matin, dans une maison particulière, *Danton*, à qui il voulait du bien, pour lui dire que ses jours étaient ménacés; que sa place qui l'attachait constamment au greffe, l'avait mis à même de remarquer la

veille plusieurs démarches qui avaient eu lieu auprès de *Fouquier-Tainville*, et d'autre juges influens du tribunal, de la part de divers membres des comités de gouvernement, qui, comptant sur sa discrétion, ne lui avaient pas laissé ignorer que *Danton* et beaucoup de ses amis allaient être arrêtés et mis en jugement. *Ils n'oseraient*, dit *Danton*. Voilà, lui répondit son ami, le mot du duc de *Guise*; et le moment d'après il fut égorgé.

Ce greffier ayant appris que, sans égard pour ses avis, *Danton* était allé le soir à l'Opéra dans une petite loge, s'y introduisit et fut lui annoncer qu'il n'avait pas un moment à perdre pour se mettre en sûreté. Ce greffier, qui avait à Belleville une petite maison, la proposa pour asile à *Danton*, et, comme il faisait nuit, offrit de l'y accompagner lui-même à l'instant.

Danton allait le suivre, quand il en fut détourné (était-ce un traître, était-ce un homme mal instruit?) par un individu dans lequel il avait toute confiance, et qui lui dit qu'on lui donnait une terreur panique, que rien ne s'agitait encore contre lui, et que dès qu'il se tramerait quelque chose il en serait informé. *Danton*, qui ne cherchait qu'à se flatter, crut aux paroles de ce député, et s'en retourna coucher à son logis, où le lendemain on se présenta en force pour l'arrêter.

Plusieurs des individus commis à son arresta

tion, et à l'apposition des scellés qui devaient l'accompagner, ne demandaient pas mieux que de voir arriver quelqu'un au secours de *Danton*, qui se flattait lui-même d'être délivré. Dans cet espoir, ces préposés, au lieu de terminer leur opération en un moment, comme il arrive en pareil cas, la firent durer longuement; mais, ne voyant venir personne, et ne pouvant plus la prolonger sans se compromettre, ils se virent forcés d'envoyer *Danton* à la Conciergerie.

Sans parler de tous ceux qui périrent avec lui sur l'échafaud, nous dirons que *Lacroix*, *Phélipeaux* et *Camille Desmoulins*, dont il a été fait mention dans cet article, furent frappés du même coup.

Si, à partir du moment où il avait été menacé, la conduite de *Danton* ne révèle que faiblesse, du moment où il fut livré au tribunal révolutionnaire jusqu'à sa mort, il montra une grande fermeté. On sait comment, en comparaissant devant eux, il se joua de ses juges, qui, ne se croyant plus en sûreté, furent obligés de solliciter un renfort d'hommes armés pour assurer la tranquillité de leurs séances.

Comme on frappait grand nombre de victimes à la fois, le sac de cuir qui recueillait les têtes était ample. Tandis que la hache tombait sur les uns, les autres, descendus des tombereaux, atten-

daient leur tour au pied de l'échafaud. *Hérault de Séchelle* et *Danton* étaient de ces derniers : ils causaient quand l'exécuteur vint prendre *Hérault* pour le faire monter. *Hérault* et *Danton* se rapprochent et veulent s'embrasser, le bourreau les en empêche. *Va*, *cruel*, lui dit *Danton*, *nos têtes se rechercheront dans le sac*.

CHAPITRE XIII.

Un autre *Loiserolle*.

Une citation de paraître devant le tribunal révolutionnaire est destinée au fils *Loiserolle*. L'identité de nom fait qu'on se trompe sur l'individu, et le père reçoit l'acte fatal qui est pour le fils. Le père garde le secret, paraît au tribunal, y est interrogé pour son fils, répond pour son fils, et, condamné à la mort, la reçoit pour son fils. Ce fait est à la connaissance de tout le monde, l'histoire s'en emparera.

Mais un trait non moins sublime d'amour paternel est encore ignoré. M. Caubert, père de trois enfans en bas âge, arrêté au fort de la terreur, se vit perdu. Suivant les lois d'alors les biens des condamnés pour crime d'opinion étaient confisqués. M. Caubert, voulant conserver du pain à ses enfans, n'attend pas son jugement et se donne la mort dans sa prison. Les motifs de ce dévouement transpirent, et la Convention, craignant qu'un pareil acte d'héroïsme ne soit imité, enfante la plus féroce des lois, celle du 29 brumaire, qui

prononce la confiscation contre tout prévenu qui se donnera la mort. Où fuir à cette époque? Pas même dans la tombe.

CHAPITRE. XIV.

Le roulement. — Ce n'est pas Santerre.

1793.

On a dit, on a imprimé, tout le monde croit que le roulement de tambours qui a empêché Louis XVI d'être entendu de la multitude à qui il parlait du haut de l'échafaud, avait été ordonné par *Santerre*, il n'en est rien, je l'affirme.

Louis ayant été condamné, des *commissaires, pris dans le sein de la Convention, furent nommés par elle à l'effet d'assurer et de constater l'exécution du jugement à mort.* Cet acte était trop important pour en confier l'entière surveillance à un homme aussi inhabile que *Santerre*. Il pouvait survenir du trouble, des empêchemens; on crut devoir lui *adjoindre* un homme de tête, un militaire expérimenté; ce fut le général ******* ; il vit encore. Né dans la caste nobiliaire, il prit une femme dans la bourgeoisie, et cette mésalliance, qui lui attira l'exhérédation de sa famille, lui fit peut-être embrasser la cause populaire.

Dès le matin du 21 janvier, ces commissaires

étaient rendus à leur poste, c'est-à-dire réunis dans une des salles de la Convention, dont les bâtimens, comme on sait, touchaient à la place de la Révolution, lieu désigné pour le supplice.

Dès que la tête du roi fut tombée, le général ******* accourt vers eux et leur dit : « Savez-» vous qu'il a voulu parler au peuple; que cet » imbécile de *Santerre* a perdu la tête et le lais-» sait faire, et que si je n'avais commandé aus-» sitôt un roulement de tambours pour étouffer » la voix du tyran, je ne sais ce qui serait ar-» rivé? »

— Puisque vous affirmez le fait, que vous connaissez l'individu, je demande, me dira-t-on, que vous le nommiez.

— Cette demande ne se fait pas. Plusieurs de ces *commissaires* existent encore ; grand nombre de leurs collègues vivent aussi, et quelques-uns savent la vérité. Je vous ai mis sur la voie, cherchez ; mais n'oubliez pas que, sur un fait aussi terrible, un simple doute élevé à plaisir serait de ma part une indignité.

CHAPITRE XV.

Le Satisfecit. — Robespierre est guillotiné.

Quand je rentrai dans ma chère petite ville, les *hannetons* de Villeneuve, comme les appelait *More*, avaient joliment *travaillé*. En vous faisant connaître tout notre clergé, composé seulement de quatre individus, je vous ai dit qu'il y en avait un dont je vous parlerais en temps et lieu. Celui-là se nommait M. *B***** ; il était le seul de nos quatre ecclésiastiques qui s'était mis en tête qu'un prêtre n'était pas déplacé dans un club ; en conséquence, M. *B***** était du club, il y parlait, il y agissait, il s'y plaisait, c'était son élément ; au besoin il y aurait couché. On l'avait aperçu se *glisser* au comité révolutionnaire dont il ne faisait point partie, et son patriotisme était gênant. Pour se débarrasser de ce patriotisme-là, le comité révolutionnaire, qui n'était pas à la hauteur de M. *B***** le fit arrêter. Et pourquoi le fit-il arrêter ? Parce que M. *B*****, qui avait un petit jardin près de la promenade publique, avait été trouvé travaillant un jour de fête, un jour de décade, et que ce travail avait été un *scandale* pour les citoyens.

Je ne connaissais dans Villeneuve que deux hommes qu'il est impossible que la suspicion atteignît jamais, M. *Vautrin* et M. *B*****, et voilà l'ouvrage que je trouvai sur le chantier quand j'arrivai. Messieurs, dis-je à mes confrères du comité, quand je fus reprendre ma place, jusqu'à présent vous aviez trouvé le secret de maintenir votre tête sur vos épaules, mais aujourd'hui tâtez-la bien, vous ne la tâterez pas encore long-temps ; et déjà mes pauvres camarades n'étaient pas sans appréhension sur l'arrestation qu'ils avaient faite de M. *B*****.

La visite dont *More*, en partant pour Auxerre, avait menacé Villeneuve, n'avait point eu lieu. Un ordre du comité de sûreté générale l'avait aussitôt envoyé à Troyes, où des troubles réclamaient sa présence. *B*****, dont les sentimens lui étaient bien connus, lui manda qu'il venait d'être mis en arrestation, lui, le seul patriote de la ville. *More*, furieux, fit savoir que, dès qu'il serait libre, il tomberait sur Villeneuve pour en châtier les habitans. Il l'eût fait, s'il en eût eu le temps ; mais l'arc révolutionnaire était tendu avec une telle violence que la corde se rompit. Nous avions été quarante-huit heures sans recevoir aucune nouvelle de Paris. Le manque de courrier de la malle était toujours le présage de quelque grande catastrophe : notre inquiétude était extrême. Enfin

M. *Gau* entre chez moi, et me dit en me donnant le Moniteur : *Robespierre est guillotiné.*

A la fureur du carnage succéda, dans Paris, la fureur du plaisir. Le pavé était encore rouge de sang, que les jeux, les fêtes, les spectacles, les bals étaient une frénésie. Les bals!... vous ne le croiriez pas, si cent mille individus n'étaient encore là pour l'attester ; il y avait des bals où l'on ne pouvait être admis qu'autant qu'on avait dans sa famille une personne morte sur l'échafaud, et où l'on ne pouvait danser si l'on n'avait les cheveux coupés comme ceux que la hache allait décapiter, si l'on n'avait, suivant l'expression du jour, *les cheveux à la victime.*

La sécurité une fois rétablie, que faire désormais à Villeneuve? il n'y avait là d'eau à boire que pour les gens de rivière, et je suis homme d'écritoire. Revenir à Langres dans le sein de ma famille jusqu'à ce que les choses prissent une certaine consistance me sembla le parti le plus sage, et je le pris.

Lorsque, dans les temps de troubles, vous vous êtes choisi une retraite, que vous avez été bien reçu de ceux qui vous entouraient, qu'à frais communs vous avez supporté le poids du jour, fait un peu de bien, prévenu des malheurs, vous quittez à regret cet asile qui est devenu pour vous une seconde patrie. De leur côté les bons habi-

tans de Villeneuve ne me laissèrent point partir sans me donner un gage de leur affection. J'ai conservé le *satisfecit*.

« Cejourd'hui, 27 vendémiaire, an 3 de la ré-
» publique, le conseil général de la commune as-
» semblé, l'agent national entendu, il a été ar-
» rêté à l'unanimité que le présent serait délivré
» au citoyen L****** à l'effet d'attester que pen-
» dant les dix-huit mois qu'il a résidé dans cette
» commune, appelé par les citoyens à remplir
» plusieurs fonctions publiques, il s'en est acquitté
» avec autant de zèle que d'humanité, qu'il a em-
» ployé tout son temps à obliger gratuitement tous
» les citoyens qui avaient recours à ses lumières,
» pour leurs affaires personnelles et litigieuses ;
» qu'il a mérité l'estime, l'amitié, la recon-
» naissance de toute la commune, qui le voit à re-
» gret s'éloigner de son sein. »

Signé *Rouillé*, officier municipal ; *Barbara*, commis-greffier.

CHAPITRE XVI.

La tour du Temple. — Le dauphin.

1794.

A la journée de thermidor, les jacobins, essayant de faire diversion, répandirent le bruit que le fils de Louis XVI venait d'être enlevé par les royalistes. *B******, qui commandait la force armée, fut invité par les comités de gouvernement à vérifier le fait: il se rendit au Temple.

La chambre occupée par l'enfant royal était dans un état de malpropreté repoussant; des ordures étaient amoncelées dans plusieurs coins. Toutefois, le général vit un lit assez proprement arrangé, mais dont il paraissait que l'enfant ne faisait point usage. Ce qui frappa le plus le général, ce fut une petite couchette en forme de berceau qui était au milieu de la chambre. Dans cette couchette il n'y avait qu'un matelas sans draps, sur lequel le fils de Louis XVI était pelotonné; ce berceau étant trop petit pour qu'il pût s'y étendre tout de son long. Ne s'étant point dérangé de sa position quand on était entré, *B****** crut qu'il dormait, mais s'apercevant qu'il avait les yeux ouverts, il lui de-

manda pourquoi il préférait ce berceau à son lit où il serait beaucoup mieux. L'enfant, sans bouger davantage, répondit qu'il souffrait moins sur cette couchette que dans son lit. Sur la question que lui fit le général, s'il était malade et où était son mal, l'enfant, au lieu de parler, se contenta d'indiquer sa tête et ses genoux. *B****** l'engagea à se lever, Il ne bougea point : alors il dit à l'officier municipal et au garçon de service de soulever l'enfant avec précaution, et de le mettre à terre pour qu'il le vît marcher. L'enfant ne se prêta qu'à regret aux soins que l'on prit pour le mettre debout. Il ne fut pas plus tôt sur ses pieds, qu'il voulut s'étayer de son berceau où il se jeta la tête la première. *B****** ordonna de nouveau qu'on tentât de le placer sur ses jambes en le soutenant sous les bras ; mais au premier pas il parut éprouver des douleurs si vives, qu'à l'instant on le fit asseoir. Il avait pour vêtement un gilet et un pantalon de drap gris, le pantalon était étroit et semblait le gêner. *B******, pour voir le mal, fit couper, de bas en haut et des deux côtés, le pantalon jusqu'au-dessus des genoux qu'il trouva prodigieusement gonflés et d'une couleur livide.

Il apprit que l'enfant ne dormait ni ne mangeait. Il ordonna que, sans perdre de temps, on fît venir un homme de l'art, afin de lui donner les soins qu'exigeait son état : et, après avoir répri-

mandé le commissaire et le garçon de service, sur la malpropreté où on laissait l'enfant, il se retira.

Le médecin appelé avait ordonné une potion. A sa visite du lendemain, voyant qu'elle était encore intacte, il en demande la raison au garçon de service, qui répond que l'enfant, sans s'expliquer, a constamment refusé de la prendre. Le médecin, s'adressant au jeune prince, l'engage à lui dire les motifs de sa répugnance, la liqueur qui lui était destinée n'étant pas désagréable à boire. Le dauphin, gardant encore le silence, le docteur comprend enfin qu'instruit du sort de son père, de sa mère et de sa tante, l'enfant craint qu'on n'en veuille aussi à sa vie. Pour le rassurer, il prend un verre, y verse la potion et la porte à sa bouche, quand le pauvre enfant, devinant sa pensée, saisit le vase avant qu'il ait touché les lèvres du médecin, et boit la liqueur tout d'un trait.

CHAPITRE XVII.

Le pauvre *Billot*. — Massacres de septembre.

Quand je quittai mon cher Villeneuve, je revins à Langres. Des députés en mission parcouraient les départemens pour abolir les comités, les tribunaux, les autorités révolutionnaires, et substituer des hommes équitables à des êtres barbares par inclination ou par faiblesse. Ce fut un de ces représentans, qui me nomma membre du département de la Haute-Marne : son choix fut ensuite confirmé par le peuple.

Pendant les deux années que je restai à Chaumont, chef-lieu de ce département, il n'y arriva rien de remarquable, si ce n'est le passage de madame la duchesse d'Angoulême, alors *Madame Royale*, qu'on allait échanger en Autriche.

Madame, en traversant Chaumont, eut, je crois, un moment de crainte. Un individu, chargé de l'accompagner, au lieu de taire comme il le devait, le nom de la princesse, semblait prendre à tâche de le faire deviner. Toute la ville se trouva donc sur son passage et paraissait la presser. *Un membre du département, qui ne la quitta point,*

lui dit avec respect : Cette affluence, Madame, n'a rien que de satisfaisant pour Votre Altesse Royale, c'est ici à qui pourra voir ce qui nous reste de *Louis XVI*.

Si peu nombreuse que fût la population de Chaumont, quand on aimait à s'instruire, on y trouvait à qui parler. Sans citer plusieurs autres personnes, il y avait là, de mon temps, *Laloi* l'aîné, frère du conventionnel. Ce *Laloi* l'aîné avait été de l'assemblée constituante, il était alors procureur général syndic du département. Il se connaissait en médecine, en botanique, en peinture, en littérature. Comme administrateur, c'était une *barre de fer;* rien ne l'intimidait. Dans les émeutes causées par la rareté des subsistances, on le voyait seul au milieu du tumulte, entouré de bâtons, d'armes menaçantes, de cris provocateurs, aussi calme que s'il avait été dans sa chambre; et jamais il ne sortit de là sans avoir fait entendre raison à la multitude. Quelques années après, *Bonaparte* le nomma préfet, il refusa. Une ancienne amie et l'utilité dont il était à Chaumont l'enchaînaient dans cette ville; il avait tant rendu de services aux habitans que je l'y ai vu cordialement détesté. Maintenant qu'il ne vit plus, il est à croire que l'estime de tous l'a suivi dans la tombe; il la méritait.

A quelques lieues de la ville, au fond des bois,

dans une hutte enfumée, gisait, sur un lit de douleur, podagre, à quarante ans, le pauvre *Billot*, fermier des forges du maréchal de *Broglie*. *Billot*, fils d'un laboureur, avait fait de bonnes études, et, venu fort jeune à Paris, avait eu le malheur, pour un homme de son état, de s'y lier avec des auteurs et d'y puiser le goût de la littérature. Gasanier par inclination, inactif à cause de ses souffrances, il s'occupait peu des nombreux détails qu'exigent la fabrication du fer et le roulement des usines. A toute heure du jour et de la nuit vous le trouviez sur son grabat, entouré de monceaux de livres et tenant sous son oreiller Virgile, Horace et Lucrèce. Trop généreux pour sa fortune, il avait les manières d'un prince. Ses confrères, qui venaient le visiter pour affaires de leur état, l'aimaient peu, parce qu'il avait le verbe haut; qu'il était tranchant de sa nature; qu'il sentait sa supériorité, et que souvent il s'enveloppait d'un silence dédaigneux.

Cependant, et je l'ai éprouvé, il était bon ami, il était excellent père; il était mieux que cela. M. le maréchal *deBroglie* avait émigré; la nation s'était emparée de ses forges, et Billot en devait le fermage à la nation. Il s'acquitta envers celle-ci, et, passant à l'étranger, au péril de sa vie, fut y trouver le maréchal, et, payant une seconde fois, lui compta le prix de son bail.

Dans le moment de la plus grande terreur, un mois ou six semaines avant le 9 thermidor, il lui arriva un événement singulier. *Orquevaux*, lieu où ses forges étaient situées, est de l'accès le plus difficile; ce sont des bois sur des rochers, et des rochers sur des bois. Quand le jour était tombé, on pouvait s'y croire, pour le reste de la nuit, à l'abri de toute incursion, de toute visite domiciliaire. Sur les onze heures du soir, comme il était à table avec sa famille et deux ou trois étrangers, deux inconnus entrent d'autorité, et, sans plus de cérémonie, se mettent à l'instant au nombre des convives. Qui êtes-vous, dit *Billot* au plus jeune qui semblait le plus décidé? — Je suis membre de la commune de Paris, l'ami intime de *Robespierre;* mon nom est *Arthur :* celui qui m'accompagne est *Grénard*, mon associé. Eh bien, lui dit *Billot*, *Arthur*, membre de la commune de Paris, ami de *Robespierre*, quand on entre quelque part sans se découvrir devant la maîtresse de la maison, on n'est qu'un insolent; et saisissant le bonnet rouge d'*Arthur*, il le jette au milieu de la chambre.

Arthur, à ce que m'a dit *Billot*, était un jeune homme plein d'esprit et de talent. Au lieu de le perdre, cette action hardie lui gagna le cœur d'*Arthur*. Il venait dans la Haute-Marne, en qualité de commissaire du comité de salut public, pour inspecter les usines, hâter la fabrication des bou-

lets et prendre des renseignemens sur le civisme, ou plutôt sur la fortune de plusieurs maîtres de forges dont le trésor national convoitait les propriétés.

Arthur, quittant les agitations, les monstruosités auxquelles la capitale était en proie, trouva si délicieux le calme de la Thébaïde où il était transporté, que les rochers, les cascades et les bois lui firent négliger sa mission et le captivèrent tellement auprès de *Billot*, que bientôt il n'eut rien de secret pour lui. A part leurs opinions politiques, ces deux hommes étaient faits pour s'entendre.

Dans un de ces moments d'abandon où l'amitié croirait avoir quelque chose à se reprocher si elle parlait avec réserve, *Arthur* fit à *Billot* des confidences que ce dernier m'a transmises : je laisserai parler *Arthur*.

« A la tête d'une manufacture aussi considéra-
» ble que lucrative, et qui me plaisait d'autant
» plus que ses produits étaient le résultat des arts,
» je l'ai négligée pour me jeter à corps perdu dans
» la révolution où j'ai porté toute la franchise,
» toute l'exaltation dont on est susceptible à mon
» âge. Lié avec les acteurs principaux de ce drame
» terrible, ils ne m'ont pas laissé jouir long-temps
» de mon illusion.

» La première fois que les chefs m'admirent dans
» leur intimité, c'était à un dîner secret. Je crus

» faire quelque chose de bien placé en buvant *à*
» *la liberté*, *à l'égalité*. *Collot d'Herbois*, haus-
» sant les épaules et poussant son voisin du coude :
» *Ne voilà-t-il pas*, dit-il, *encore un sot qui croit*
» *à l'égalité*. Cette indiscrétion du conspirateur
» que le vin, mêlé à beaucoup de paroles, com-
» mençait à étourdir, m'eût peut-être coûté la
» vie, si je n'avais été lié avec *Robespierre* et son
» enfant de prédilection.

» Non, *Collot*, *Robespierre*, et généralement
» tous les meneurs, ne voulaient, à cette époque,
» ni de la liberté ni de l'égalité qu'ils prônaient
» comme leurs idoles, mais que leur jonglerie ne
» mettait en avant que pour parvenir à leur but
» secret. Ce but était l'élévation de *d'Orléans*,
» qui, placé par eux sur le trône, devait, à l'ex-
» clusion des nobles, leur répartir depuis le plus
» élevé jusqu'au plus petit des emplois. Ce qu'ils
» voulaient, c'était une monarchie constitution-
» nelle, mais une monarchie de leur façon et à leur
» avantage. Plus de caste privilégiée; il était bien
» temps que le peuple eût son tour, et, par le
» peuple, c'étaient eux qu'ils entendaient.

» Comment se fait-il qu'au moment où je vous
» parle, mon cher *Billot*, ils aient si fort dépassé
» ce but, qu'au lieu d'une monarchie qu'ils dési-
» raient nous ayons une république dont ils ne
» veulent pas? C'est qu'après la chute du roi, une

» partie de *la Gironde* les a épouvantés en atta-
» quant leur fétiche, en criant qu'on ne voulait
» placer *Louis XVI* sur l'échafaud que pour pla-
» cer *d'Orléans* sur le trône ; c'est que *d'Orléans* a
» manqué de courage ; c'est que les Orléanistes ont
» eu peur, et qu'entre cette peur d'une part et ce
» défaut de courage de l'autre, la république s'est
» glissée furtivement et comme à l'improviste.
» Cette république, une fois décrétée avec non
» moins de promptitude que d'impéritie, a été
» adoptée par les Orléanistes avec d'autant plus de
» fureur, qu'ils avaient à cacher leur trame pour
» *d'Orléans* qui fut incarcéré, amené au tribunal
» révolutionnaire, jugé, condamné, exécuté sans
» qu'un seul de ses plus zélés partisans ait dit un
» mot, ait fait un geste pour l'arracher à la mort.
» Voilà l'origine de cette république qui épou-
» vante l'Europe, met l'Amérique en feu, et se
» dévore elle-même.

» L'origine première des massacres de septem-
» bre ne vous est pas moins inconnue. Cette bou-
» cherie est une conception de douze à quinze in-
» dividus seulement. L'émigré, le roi de Prusse
» étaient dans les plaines de Champagne, ils attei-
» gnaient Paris ; encore quelques jours de marche,
» et, suivant l'apparence, tout ce qui avait marqué
» dans le nouvel ordre de choses devait périr sous
» les coups du vainqueur. Dans un conciliabule

» secret, dont je faisais partie, il fut arrêté que, » dès que les troupes ennemies ne seraient plus » qu'à vingt lieues de la capitale, la capitale serait » mise à feu. Le premier, je devais donner le si- » gnal par l'embrasement de mes ateliers. Mille » bras étaient à nos ordres, en mille endroits à la » fois la flamme eût éclaté. Cet incendie avait pour » but de procurer aux agitateurs les moyens de s'é- » chapper à la faveur d'une confusion et d'une » conflagration générales.

» Déjà l'on se séparait après avoir juré d'exécu- » ter ce complot, lorsqu'il fut observé qu'avant » d'en venir à cette extremité il était possible de » frapper un coup aussi efficace et moins destruc- » teur; c'était d'incarcérer à l'instant ce qui restait » à Paris de nobles, de prêtres, d'aristocrates mar- » quans et de les égorger : l'épouvante devait s'en- » suivre. C'était en même temps de sonner le toc- » sin, de proclamer la patrie en danger, d'invi- » ter à prendre les armes tout ce qui était en » état de marcher, et de pousser cette masse » sur l'ennemi. Voilà l'origine des journées de » septembre ; elles produisirent ce qu'on s'en était » promis. »

Comme *Arthur* s'oubliait à Orquevaux, il reçut une lettre de *Robespierre*, qui lui marquait qu'un grand coup allait être frappé, qu'il avait besoin de réunir ses amis, qu'il était urgent qu'il se rendît

à Paris. *Billot* fit tout ce qu'il put pour le retenir, il n'y parvint pas. Je connais le danger, lui dit *Arthur*; mais j'ai promis à *Robespierre* de partager son sort, je lui serai fidèle. Une heure après la réception de sa lettre, il était à cheval; il courut jour et nuit, descendit à l'Hôtel-de-Ville, et quarante-huit heures après, lui et *Grénard*, son associé, avaient subi leur jugement sur la place de la Révolution.

CHAPITRE XVIII.

Les Comédiens.

En 1777, *Lécluse*, ancien acteur de l'Opéra-Comique, ayant désiré d'établir un théâtre sur le boulevart, à l'instar de ceux de *Nicolet* et d'*Audinot*, en obtint la permission de M. *Lenoir*, lieutenant général de police, qui lui conseilla en même temps de donner à son spectacle, qu'il ne savait comment appeler, la dénomination de *Variétés amusantes*.

Cette entreprise, après avoir passé entre les mains des frères *Malter*, tomba dans celles des sieurs *Gaillard* et *Dorfeuille*, qui en étaient possesseurs quand la révolution éclata.

Le duc *d'Orléans*, en sa qualité de premier prince du sang, avait le droit d'avoir un spectacle dans l'enceinte de son Palais-Royal. Espérant y ramener l'Opéra qui, depuis l'incendie de 1781, avait été transféré provisoirement sur le boulevart de la Porte Saint-Martin, il fit construire sur son terrain cette nouvelle salle que nous voyons aujourd'hui rue de Richelieu.

Cette salle était achevée, mais n'était point oc-

capée quand les sieurs *Gaillard* et *Dorfeuille*, se promettant d'abondantes recettes, dans le quartier le plus populeux de Paris la louèrent du duc *d'Orléans* et, du boulevard du Temple, y transportèrent leur *genre* et leurs acteurs.

Des tracasseries de coulisses d'abord, bientôt de la divergence dans les opinions, et une affaire aussi désagréable que sérieuse entre *Talma* et *Naudet*, mirent la division entre les acteurs du théâtre Français, et conduisirent *Talma*, *Dugazon* et Madame *Vestris*, sœur de ce dernier, chez l'entrepreneur *Gaillard*, qui les enrôla dans sa troupe du Palais-Royal, où ils trouvèrent déjà l'acteur *Monvel*, leur ancien camarade, qui, obligé de fuir la France quelques années auparavant, avait cru pouvoir y rentrer sans danger à la faveur de nos troubles politiques.

Bientôt la salle des Français, appelée ensuite *Odéon*, quand on baptisa tout à la grecque, fut fermée, et les acteurs qui étaient restés à ce théâtre furent incarcérés pour avoir joué *l'Ami des Lois*, dont les représentations orageuses valurent au brasseur *Santerre*, commandant de la garde parisienne, plus que des gourmades et le surnom de *général mousseux*.

Mis en liberté après la terreur, quelques-uns des comédiens français contractèrent des engagemens avec *Gaillard*; d'autres jouèrent dans dif-

férens spectacles de la capitale; mais le plus fréquenté fut toujours celui de *Gaillard*, surnommé le *Théâtre de la République*, et qui finit enfin par devenir ce qu'il est aujourd'hui, le premier théâtre de la nation.

En France, les comédiennes ne jouissent d'aucune considération, parce que sur la scène, et dans la capitale surtout, elles étalent, avec une impudeur révoltante, des parures, des diamans qu'on sait être le produit de leur dissolution, et que par-là, se donnant pour des courtisanes, elles-mêmes se bannissent de la société. Quand il s'en trouve d'honnêtes, le public, toujours juste à leur égard, parce que ce dont il est le mieux informé ce sont les intrigues de coulisses, le public leur accorde une estime proportionnée à leurs efforts pour rester pures jusque dans le foyer de la corruption.

Comme on n'a pas le même reproche à faire aux comédiens, et que dans les hommes on n'exige pas la même rigidité de mœurs que dans le sexe, les comédiens étaient accueillis dans la haute bourgeoisie avant la révolution : ils allaient aussi chez des grands seigneurs et s'asseyaient parfois à leur table; cette distinction leur était plus humiliante qu'honorable, car ils n'y étaient appelés que pour contribuer à l'amusement de leur hôte.

Les comédiens ne l'ignoraient pas, et pendant

la révolution ils se sont vengés cruellement du mépris que faisaient peser sur leur profession, non-seulement la noblesse et le clergé, mais le peuple aussi, qui les regardait comme une caste frappée d'excommunication, et à laquelle la sépulture en terre sainte était interdite.

Quand on prit à tâche de fouler aux pieds toutes les distinctions, tous les préjugés, et d'élever les individus d'autant plus haut qu'ils avaient été plus bas, il fut aussi facile aux comédiens qu'aux avocats de parvenir aux emplois, par la raison que quand nos troubles éclatèrent, ils avaient, comme les avocats, l'habitude de parler en public, et que c'est avec des paroles qu'on mène la multitude. Aussi pendant la terreur que de comédiens se signalèrent !

Mauvais acteur de province, *Collot d'Herbois*, conventionnel et membre des comités de gouvernement, ne poursuivit avec tant d'acharnement les Lyonnais, qu'il fit impitoyablement massacrer, que parce que, dans cette malheureuse cité, il avait été sifflé en jouant la comédie et reçu du parterre des oranges sur la figure.

Le sieur ***** (il vit), autre histrion de la même force, seconda les fureurs de *Collot*, en présidant, après le siége de Lyon, cette commission de Cannibales qui, par jour, faisait hacher deux ou trois cents citoyens par le canon chargé à mitraille.

Monvel, du théâtre de la république, non moins connu par des productions ingénieuses que par son rare talent comme acteur, prêcha publiquement l'athéisme dans nos églises, et n'avait point de passe-temps plus agréable que d'aller voir tomber les têtes sur l'échafaud. C'était, disait-il, pour s'aguerrir contre la mort, comme le peintre David, assure-t-on, allait épier aux massacres de septembre les dernières convulsions des victimes pour les rendre plus fidèlement dans ses tableaux.

Paillardel était commissaire à la suite de l'armée révolutionnaire.

Trial qui, à l'Opéra-Comique, a laissé son nom au genre qu'il avait adopté, était l'espion bénévole de Robespierre, et fit périr sur l'échafaud toute la famille Sainte-Amarante.

Acteur sans talent, musicien, poète, *Fabre d'Églantine*, nommé à la Convention, se jeta dans le parti de Danton et fut une des plus fermes colonnes du club des cordeliers. Secrétaire général du ministère de la justice sous Danton, à l'époque des massacres de septembre, il fut un des coopérateurs de ces sanglantes journées, et plus tard l'un des instigateurs de l'horrible décret qui défendit aux armées de faire aucun prisonnier anglais ou hanovrien. Le tyran, qui redoutait son activité, le fit périr avec Danton. Celui-ci, que la gaieté n'abandonnait jamais, et qui après sa condamnation était

désolé de ce que Robespierre l'avait *escamoté*, c'est son expression, dit à Fabre d'Églantine, comme le bourreau leur liait les mains : GERMINAL (nom de mois du calendrier républicain, dont Fabre était l'auteur), GERMINAL, tu as fait bien des vers dans ta vie, mais, ma foi, ton corps en va faire bien davantage tout à l'heure.

Le sieur ****** (il vit), du théâtre de la république, fut envoyé en mission par les comités de salut public et de sûreté générale.

Grandmont, acteur tragique du Théâtre-Français, attaché ensuite à celui de la Montansier, avait l'ame aussi laide que la figure. Dévoué à la commune de Paris, dont il était le sbire le plus impitoyable, c'est lui qui se chargeait d'encombrer les prisons de victimes, que bientôt après il conduisait à la mort avec une joie féroce. Son fils qui marchait sur ses traces et qui, à peine âgé de dix-sept ans, mourut sur l'échafaud en même temps que son père ; son fils ayant aperçu, au spectacle de la Montansier, une femme qui avait oublié ou perdu sa cocarde tricolore, lui appliqua un si énorme soufflet que le bruit en retentit dans la salle. A cette action féroce d'un jeune homme de quinze ans, la multitude déjà terrifiée garda le plus profond silence.

On lisait, en gros caractères, rue du Sépulcre, *Ici demeure le républicain* MOLÉ ; lequel Molé, qui

écrivait, Dieu sait, corrigeait alors les pièces de Corneille et de Molière, pour les ajuster au goût du temps ; et jouant dans le *Bourru Bienfaisant*, au lieu de dire *échec au roi*, criait à plein gosier *échec au tyran.*

Encore un comédien pendant la terreur, et je clorai cette liste, déjà beaucoup trop longue. Je ne sais de quelles reliques il peut être question lorsque l'on parle de la translation de celles du roi martyr à Saint-Denis. Avant qu'on ne changeât le lieu des exécutions, qui d'abord se firent sur la place Louis XV, et ensuite au faubourg Saint-Antoine, on transportait les cadavres des victimes que la bache venait de frapper sur la la place Louis XV, dans un cimetière peu éloigné, qui avait dépendu de l'ancienne paroisse de la Madelaine. De grandes fosses, creusées à l'avance, recevaient journellement les nombreux cadavres des suppliciés qu'on y entassait indistinctement. Pour Louis XVI, il fut creusé une fosse particulière qui pouvait avoir sept pieds en carré. D'un bout, et dans l'angle gauche du cimetière, en entrant, cette fosse touchait d'un côté à la rue d'Anjou, et d'un autre côté à une maison de cette même rue d'Anjou (1). Avant que de descen-

(1) Cette maison, d'où l'on apercevait par des jours de souffrance tout ce qui se passait dans le cimetière de la Madeleine, a été occupée par M. Berthot, mon parent, aujour-

dre dans cette fosse le corps de l'infortuné monarque, on y fit jeter une grande quantité de chaux vive. Quand le corps fut posé sur ce premier lit de chaux vive, on le recouvrit d'un nouveau lit de chaux ; on y jeta de l'eau, et lorsque la chaux fut bien en ébullition, on remit la terre sur la fosse. Comment donc, je le répète, serait-il resté des reliques du malheureux roi ?

Mais c'est moins de ces détails pénibles dont je veux parler que d'une particularité dont ils furent accompagnés. La veille de la mort du roi, il y eut, comme on sait, des commissaires tirés du sein de la Convention, pour veiller à l'exécution du jugement et constater cette exécution. Mais de son côté l'autorité civile voulant faire constater l'inhumation qui aurait lieu après l'exécution, et de quelle manière cette inhumation aurait été faite, ce fut un aide-de-camp du commandant militaire de Paris qui reçut la mission d'accompagner le corps de Louis de l'échafaud au cimetière, pour présider à cette dernière cérémonie ; et l'aide-de-camp, l'homme qui remplit cette mission, c'était un *ancien* comédien du roi.

Enfin ce fut une actrice de l'Opéra qui monta sur le char triomphal, pour représenter aux yeux de Paris la déesse de la Raison.

d'hui sous-préfet de la ville de Langres, et après lui par mademoiselle Contat.

Il serait injuste de ne pas observer, et déjà je l'ai fait pressentir, que pendant que les comédiens dont je viens de parler, et ceux de leurs camarades qui partageaient leurs sentimens, s'associaient à toutes les horreurs révolutionnaires, il y avait des acteurs, notamment la presque totalité de ceux qui avaient fait partie de l'ancienne comédie française, qui étaient détenus dans les maisons d'arrêt, et qui, sans la journée de thermidor, eussent péri sous la hache. J'ai ouï faire le plus grand éloge du courage que la demoiselle *Raucourt* avait déployé pendant tout le temps que dura sa prison; de la manière noble et décente avec laquelle elle s'était conduite, et des services essentiels qu'elle avait rendus à ses camarades d'infortune.

L'influence que les comédiens avaient eue pendant la terreur cessa avec ce régime homicide. Ils reprirent incontinent dans l'ordre social la place qui leur était assignée depuis des siècles. Vainement deux d'entre eux, lors de la création de l'institut, sous le Directoire, furent-ils appelés à faire partie de cette réunion célèbre, cette distinction honorable ne put dissiper une longue prévention. Si depuis MM. Duval et Picard furent admis dans cette société savante, non plus en qualité de *déclamateurs*, comme leurs devanciers, mais en qualité d'hommes de lettres, il fallut qu'avant leur admission MM. Duval et Picard

renonçassent à paraître sur le théâtre. Tel est enfin l'empire du préjugé, que Bonaparte, qui osait tout, n'osa pas décorer de la croix de la Légion d'honneur l'acteur qu'il aimait de prédilection, et dont la sublimité du talent eût mérité une exception.

CHAPITRE XIX.

Moi, une vallée et le successeur de saint Pierre.

L'ordre physique et moral, vus sous leur aspect hideux, me font nier une providence : je n'y crois plus. Que j'aie sous les yeux la terre vêtue de sa robe de printemps, ma poitrine se gonfle, ma vue se trouble, mon cœur saisit Dieu dans son immensité, je le touche, il est à moi.

Dans ce moment d'ivresse et d'exaltation, un mystère m'est expliqué : je conçois enfin comment, dégagée des voluptés de la terre, l'ame peut être, par la seule contemplation de Dieu et de ses œuvres, saturée de félicité. Cet éclair de bonheur est si pénétrant que, s'il se prolongeait, il tuerait.

Bourgon, homme âgé, instruit, était notre collègue au département, il aimait le village d'Andelot, où il avait sa maison et ses propriétés. Il nous invita plusieurs à l'aller voir, nous y fûmes. Après avoir visité les ruines d'un ancien château de *Coligny*, éparses sur le sommet d'une montagne, nous fûmes conduits par une pente rapide dans le vallon de *Marteau*. Nous étions à la fin de

mai, jamais rien de si frais ne s'était offert à ma vue.

C'était une prairie couverte de fleurs. De chaque côté un coteau boisé s'élevait à pic. Une petite rivière, qui faisait mouvoir une forge au fond du vallon, était cachée sous un berceau de verdure et coulait à petit bruit à travers les racines du saule et du peuplier. Le jour baissait; on commençait à distinguer dans le lointain les étincelles de la forge; on distinguait aussi le bruit sourd du marteau. Une moitié de la prairie était dans l'ombre. De l'autre côté, sur le coteau opposé, le sommet des arbres était rouge des derniers feux du soleil, l'air était suave, et l'oiseau chantait encore. Je laissai prendre les devans aux promeneurs; et, quand je fus assuré qu'ils m'avaient perdu de vue, je tombai à genoux, je pris une poignée de fleurs que je pressai sur mes lèvres, et regardant le ciel, je me sentis inondé de larmes. *Oui, tu existes; et, puisque tu m'as donné le sentiment de mon existence, tu ne m'anéantiras pas, tu ne le peux pas.*

Mais pourquoi donc n'ai-je pas osé faire cette action devant mes camarades, et me sens-je aujourd'hui le courage de la révéler? Serait-ce que, quand la tombe s'approche, tout ce qui tient à l'opinion des hommes ne nous touche plus que faiblement!

Pourquoi est-ce qu'hier, en donnant l'aumône,

je cherchai si bien à la cacher, que s'il fût survenu quelqu'un le pauvre eût été privé de mon offrande, et qu'aujourd'hui j'ai mis de la lenteur à lui donner ma pièce de monnaie, exprès pour que les passans me vissent la lui donner? Je n'entends pas cela.

Je n'aime point les gens d'église. Eh bien! chaque fois que j'en ai rencontré, j'ai eu pour eux tous les égards que l'on doit à leur caractère. Jamais je ne me suis permis, en leur présence, une réponse ou une question déplacée sur la religion. Quand ils étaient persécutés, j'étais leur défenseur, leur protecteur, suivant que ma position, mon poste ou mes petits moyens me le permettaient. Pendant que j'étais administrateur, deux chanoines de Langres, qui avaient émigré, furent pris sur la frontière de la Suisse, comme ils cherchaient à rentrer en France, et conduits par la gendarmerie dans les prisons de Chaumont. Je suis informé de leur malheur par la rumeur publique, par la foule qui les avait suivis. Sans consulter le danger, sans savoir s'il était convenable qu'un homme préposé au maintien des lois les enfreignît de son autorité privée, je courus à la prison, je pris sur moi de faire sortir les prêtres, et publiquement je les emmenai dans mon domicile. Quand je fus les chercher, ces deux messieurs étaient déjà entourés d'un troupeau de dévotes.

Comme ces bonnes femmes ne me rencontraient jamais à l'église, j'étais pour elles un ange des ténèbres; mais, dès qu'à mes périls elles me virent arracher des ecclésiastiques au danger, je devins un ange de lumière; et tenant encore en mains les volailles, les bouteilles et les pots de confitures dont elles s'étaient pourvues avant que d'aller trouver nos deux prisonniers, elles les accompagnèrent jusque chez moi avec cet attirail et force complimens dont je me serais bien passé pour le quart d'heure. Ce qui me gênait encore davantage, c'était la manière dont M. *Larcher*, accusateur public, prendrait la chose. M. *Larcher* était un homme de bien, il ferma les yeux, et nos prêtres s'en tirèrent.

Je suis si peu curieux, qu'ayant habité Paris trente-cinq ans de ma vie, je n'ai pas été tenté une seule fois d'aller voir une fête publique, une illumination. Si j'ai vu des souverains étrangers dans la capitale, c'est que je n'ai pu me garer de leur passage. Un pape en France est chose rare, je ne l'ai pas vu; mais j'ai eu vingt-quatre heures une velléité de connaître sa figure. Je le pris en gré sur ce que j'en appris. Il traversait au Louvre la grande galerie des tableaux. La foule se prosternait pour recevoir sa bénédiction. Deux fats, croyant faire quelque chose d'admirable, affectèrent de se tenir debout et de ricaner quand

le pontife approcha d'eux : *Messieurs*, leur dit *Pie VII, la bénédiction d'un vieillard n'est point à dédaigner.*

Hommes qui avez le pouvoir, et qui êtes grands parmi les hommes, voulez-vous bien mériter de vos semblables, faites que celui qui me prêche ma religion ne soit point un apôtre imberbe, à qui le fanatisme tienne lieu de lumières, qui aille plantant des croix et semant la zizanie. Le dogme qu'il m'eût proposé avec douceur, peut-être l'eussé-je accueilli avec simplesse; mais toutes les facultés de mon ame se révoltent quand le farouche me crie : *Crois ou brûle!* Arrière cet instrument de dommage! Hommes qui avez le pouvoir, faites que je trouve dans mon guide spirituel un mortel dégagé des passions, revenu des erreurs de la vie; qui, le front dépouillé, prosterné dans le temple, et depuis long-temps réconcilié avec son Dieu, n'ait plus à l'implorer que pour moi. Asile des cœurs tendres, appui du faible, ornement du fort, besoin de tous, religion sainte! c'est alors que ton ministre est mon refuge, que son culte est mon culte, que son Dieu est mon Dieu, et que mes lèvres mourantes répéteront avec confiance ces paroles du pontife : *La bénédiction d'un vieillard n'est point à dédaigner.*

Mais, au lieu d'un *Pie VII*, d'un archevêque d'Arles, d'un père *Barbe*, que rencontrais-je dans

le sanctuaire ? Hélas ! j'ai vu, depuis peu, tomber, et en grand nombre, autour de moi, mes proches, mes amis. Obligé d'aborder le parvis du temple pour demander des convois, l'indécente âpreté du lévite m'a indigné. C'est dans le moment où la douleur ne calcule rien, où elle croirait insulter aux mânes d'un père si elle consultait ses moyens, qu'un cœur de bronze soupèse votre désespoir pour vous vendre au poids de l'or le cantique qu'il entonne avec joie ; et le corps n'a pas franchi le seuil, que le publicain a pénétré jusqu'au sein de la famille éplorée, pour demander son salaire d'un œil sec et ravir le denier de la veuve. Je cherchais des consolations dans la maison du Seigneur ; j'y trouve des loups dévorans, *lupi rapaces.* Qu'est-ce devant Dieu, que cet encens expiatoire, que ces cérémonies funèbres où l'eau lustrale ne descend que sur la tombe du riche, et dont le pauvre est par vous déshérité? Est-ce donc là cette *demeure* dont a parlé *le juste*, *la demeure de mon père où tous sont appelés ?* Est-ce donc là.... Pensées sinistres qui portez la désolation dans le cœur de l'homme, éloignez-vous !

D'après tout le bien que j'en ai ouï conter, *Pie VII* est digne d'admiration. Les vexations qu'on lui a fait subir, la manière ignominieuse dont on l'a arraché de son palais, l'indécence avec laquelle on est revenu à la charge pour extorquer

un consentement qu'il n'a jamais donné, sont la honte de celui qui commandait ces mesures et doivent faire le regret de ceux qui les ont exécutées. Pieux, charitable, sobre et ferme, voilà *Pie VII*. Lorsqu'avant d'en venir aux dernières extrémités on voulut tenter sur lui un dernier effort, le militaire, chargé des propositions força le passage, et pénétra insolemment jusqu'au saint père. Il soupait, deux plats de poisson composaient tout le service; après l'avoir écouté, Sa Sainteté ne lui répondit que par ces mots : *Monsieur, un souverain qui n'a besoin pour vivre que d'un écu par jour n'est pas un homme qu'on intimide aisément.*

Dans ce moment le plus grand des deux n'était pas *Bonaparte.*

CHAPITRE XX.

Le vieux cordelier. — Une réponse de Mirabeau.

Quand le temps aura fait oublier les acteurs secondaires qui n'ont joué que des rôles subalternes dans notre révolution, le nom de *Camille Desmoulins* sera consacré par l'histoire.

Haranguant la multitude au Palais-Royal, foyer de toutes les motions incendiaires, le premier il proposa d'aller s'emparer de la Bastille; le premier il proposa d'arborer une cocarde. En même temps il prit des feuilles d'un arbre et les attacha à son chapeau: on imita son exemple, et d'abord la cocarde fut verte. Mais on observa que cette couleur était celle du comte d'Artois, frère du roi, et bientôt après elle fut remplacée par la cocarde tricolore.

Continuant à échauffer les esprits par ses discours et ses pamphlets, il adopta le surnom de *procureur général de la lanterne*, désignation barbare, puisque c'était aux réverbères que la populace suspendait et étranglait les victimes qui lui étaient désignées, et qu'elle traînait ensuite dans les ruisseaux.

Il fut un des fondateurs du club des cordeliers ; à Versailles, un des chefs des journées désastreuses des 5 et 6 octobre ; et, après la fuite de Louis XVI à Varennes, il coopéra, au Champ-de-Mars, à la rédaction de l'adresse dans laquelle on demandait la déchéance du roi qui, disait-on, avait abdiqué la couronne par cela seul qu'il avait voulu sortir de France.

Son exaltation approchait du délire. Il avait été un des admirateurs passionnés du général La Fayette, son prôneur le plus fidèle. Il apprend sa défection, il rentre chez lui, prend le buste de ce général qui est sur la cheminée, le lance par la croisée et blesse grièvement une femme qui passait dans la rue.

Ennemi de la Gironde, il lui aplanit les degrés de l'échafaud. Mais pressentant que les massacres journaliers, qui allaient sans cesse en augmentant, finiraient par l'atteindre, et voyant *Robespierre* marcher à grands pas vers la tyrannie, *Camille Desmoulins* seconda les vues de *Danton* en cherchant à miner dans un écrit la puissance colossale des comités de gouvernement et à faire cesser le carnage.

Dans cette feuille, *Le Vieux Cordelier*, il attaqua le régime de la terreur avec des argumens tirés du cœur, et les tigres du jour avec l'arme du ridicule. Il y peignit l'atrabilaire *Saint-Just*, le membre

le plus féroce du comité de salut public, comme un infâme hypocrite qui toutefois, au lieu de marcher les yeux en terre, *portait sa tête comme un saint-sacrement. Tu crois*, disait-il à *Hébert*, rédacteur ordurier de la feuille du *père Duchesne*, *tu crois que ta pipe à la vertu des trompettes de Jéricho, et que quand tu as fumé trois fois autour d'une réputation, il faut qu'elle s'écroule.*

Mais *Camille*, dans son dernier numéro, ayant demandé que parmi tant de comités de sang on créât du moins un comité de *clémence*, ce mot alors banni de notre langage, fut son arrêt de mort. Toutefois il n'y alla qu'en se débattant jusqu'à extinction de forces contre les exécuteurs, qui ne vinrent à bout de le jeter dans leur charrette, qu'après avoir mis ses vêtemens en lambeaux et son corps presqu'à nu.

Quel âge as-tu, lui demanda-t-on au tribunal ? — L'âge fatal aux révolutionnaires ; l'âge du sans-culotte Jésus, trente-trois ans.

Voilà donc, s'écria-t-il sur l'échafaud, la récompense réservée au *premier* apôtre de la liberté !

Mirabeau lui avait en quelque sorte prédit son sort. Tu n'es point encore assez énergique dans les mesures que tu proposes, disait *Camille Desmoulins* à ce député. — Et que veux-tu donc ? — Ce que je veux ? la liberté, toute la liberté. — Mal-

heureux, lui dit *Mirabeau*, tu ne sais donc pas que la liberté est une prostituée qui ne vend ses faveurs que sur des matelas de cadavres?

CHAPITRE XXI.

Un homme extraordinaire.

DANS un ouvrage d'un genre aussi léger que celui-ci, et qui n'est guère qu'anecdotique, je n'ai point la prétention de crayonner des portraits, moins encore de faire passer en revue, sous les yeux du lecteur, tous les scélérats élevés en domination qui se baignèrent à plaisir dans le sang des Français ; mais je dirai quelques mots d'un homme extraordinaire qu'on croirait déjà oublié, qui fut cependant plus sanguinaire mille fois que le sanguinaire Robespierre, et ne sembla pousser la férocité à l'excès que par excès de vertu : je veux parler du fanatique et atrabilaire *Saint-Just*.

Louis Léon Saint-Just, né à Blerencourt, près Noyon, était à peine âgé de vingt-trois ans quand il fut nommé député à la Convention par le département de l'Aisne. Avant cette nomination il entretenait une correspondance avec *Robespierre*, dont il était l'admirateur passionné, et qui le fit, lors de la formation des comités de gouvernement, nommer un des douze membres de celui de salut public.

Ignoré, confondu dans la foule jusqu'au 31 mai (1793), il se signala tout à coup à la tribune par un rapport du plus haut intérêt, demandant, avec une audace qu'il conserva toujours depuis, que les *Girondins* qui avaient fui fussent déclarés traîtres à la patrie, et qu'il fût lancé un décret d'accusation contre ceux qui venaient d'être arrêtés.

De ce moment, la tâche d'envoyer successivement ses collègues à l'échafaud lui fut exclusivement affectée par les comités : il ne cessa de la remplir avec zèle qu'à la journée de thermidor, où il demandait encore des têtes à la tribune, quand il y fut interrompu et n'en descendit que pour porter la sienne sous la hache.

N'ayant point encore le jugement formé, sans expérience, prenant à la lettre et outrant les maximes d'un philosophe dont il avait fait ses délices au sortir de l'enfance, il ne vit de bonheur pour l'homme qu'en le rapprochant de la nature, qu'en le reléguant sous le chaume ou dans les forêts. Pour y parvenir, il était besoin d'anéantir les lumières, le luxe, les arts, le commerce, les gens riches, d'exterminer enfin la moitié de la nation ; et il marcha à cette extermination avec une imperturbable tranquillité. On pourrait douter que l'esprit humain pût errer à ce point, si les nombreux rapports de ce monstre, consignés dans le Mo-

niteur, n'étaient là pour déposer de tant d'extravagance.

Partout où il fut envoyé, le sang coula à flots; et, tout couvert du sang de l'innocence, seul, des nombreux scélérats exécutés avec lui au jour de thermidor, il fut au supplice avec résignation. N'opposant aux nombreuses malédictions dont la multitude, ivre de joie, l'accablait sur sa route, que le sourire de l'innocence, il monta sur l'échafaud sans forfanterie, mais courageusement, et reçut le coup de la mort avec l'assurance de l'homme de bien qui aspire à se réfugier dans le sein de la divinité.

CHAPITRE XXII.

Singulière épitaphe.

La terreur avait cessé, qu'on voyait encore dans la salle des députés, de chaque côté de la tribune, les portraits de *Marat* et de *Lepelletier*, peints par *David*, et dont ce dernier avait fait hommage à la Convention, après que *Lepelletier* et *Marat* eurent été assassinés, le premier par un garde du roi nommé *Paris*, le second par *Charlotte Corday*.

On voyait aussi sur la place du Carrousel, en face des Tuileries, un monument à jour en forme de pyramide, où étaient renfermés et offerts à la vénération publique, la baignoire dans laquelle *Marat* avait été frappé; la table, l'écritoire et la plume dont il s'était servi pour demander, après les massacres de septembre, une nouvelle hécatombe de trois cent mille têtes. *La jeunesse dorée* de *Fréron* abattit ce monument, dispersa ces guenilles, et fut chercher au Panthéon les restes de *l'ami du peuple*, auxquels elle donna l'égout Montmartre pour sépulture.

Le jour où Louis XVI fut condamné, Le Pelletier *de Saint-Fargeau*, ancien président à *Mortier*

au parlement de Paris, dînait au Palais-Royal chez un restaurateur nommé *Février*. Il tirait sa bourse pour payer au comptoir, quand il fut aperçu de *Paris*, qui le reconnut et lui demanda s'il était vrai que le matin il eût voté la mort du roi. Oui, dit Le Pelletier. — Eh bien, voilà ta récompense! et, en même temps, *Paris* lui passe son sabre au travers du corps.

La Convention fit élever, dans la place Vendôme, un cénotaphe à Le Pelletier, sur le piédestal qui avait porté la statue équestre de Louis XIV renversée par le peuple, emplacement où l'on voit aujourd'hui la colonne dédiée à la grande armée.

Au bas de ce cénotaphe, et sur le piédestal, on avait gravé ces paroles attribuées à Le Pelletier mourant : *Je suis satisfait de donner mon sang pour la patrie.* La vérité est qu'en tombant il n'avait prononcé que ces deux mots : *j'ai froid.* Un plaisant mit au bas de cette inscription mensongère, l'épitaphe suivante :

CI-GIT LE PELLETIER,
PRÉSIDENT A MORTIER,
MORT EN JANVIER
CHEZ FÉVRIER.

CHAPITRE XXIII.

Un dernier coup de pinceau.

La vérité perd ses droits à force d'invraisemblance : le fait suivant n'est pas croyable, lisez cependant.

Un jour que vingt-huit individus avaient été condamnés, en moins de deux heures, par une seule des sections du tribunal révolutionnaire, car on avait fini par le diviser en deux chambres pour qu'il *expédiât* plus vite les détenus, le bourreau, ou un des bourreaux, après avoir lié les mains et coupé les cheveux aux condamnés, les compta pour savoir s'il avait son nombre. N'en trouvant que vingt-sept, et ne pouvant découvrir où s'était réfugié le vingt-huitième, il dit à ceux des prisonniers de la Conciergerie qui n'étaient point encore condamnés, et qui assistaient à cette toilette de mort : *Messieurs, arrangez-vous comme vous voudrez ; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il m'en faut encore un, et que je ne pars pas sans cela.* « Ma foi, dit un des prisonniers regardans, autant aujourd'hui que demain ; emmenez-moi si

vous voulez. » Et le bourreau, voulant compléter sa liste, lui coupa les cheveux et l'emmena.

Un des bourreaux ayant été, immédiatement après la journée de thermidor, puni de plusieurs mois de prison, parce qu'il s'était permis de donner un soufflet à la tête de Charlotte Corday, en la tirant du panier pour la montrer au peuple, on trouva étrange que celui dont je parle ne fût pas recherché pour le fait dont il s'agit, ce qui était de sa part un véritable assassinat.

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LE DIRECTOIRE.

CHAPITRE I.

Le tribunal de cassation, les sermens.

1797, 1798.

Après être resté quelque temps au département, les élections me portèrent au tribunal de cassation.

J'ai quelque idée que, sous le règne de *Louis XVI*, un particulier eut le bonheur de sauver, à diverses reprises, la vie à cinq ou six individus, il se nommait *Omnes*. Pour perpétuer le souvenir de tant de belles actions, le roi fit frapper une médaille portant l'effigie d'*Omnes* avec ces deux mots : *Omnes omnibus*. En entrant au tribunal de cassation, j'ai eu le plaisir de trouver le second tome de ce particulier; d'y trouver, dis-je, *un monsieur tout à tout*. Si ce n'est pas son nom, c'est son allure. La veille du 19 fructidor il concluait blanc : le lendemain, dans une cause parfaitement identique, il concluait noir. Bien avait-il servi la république, bien le directoire; bien servit-il *Napoléon*, et bien servira-t-il aussi le roi *Louis XVIII* qui l'a mis sur le boisseau. Heureux ceux qui sont flexibles d'esprit! Si ce n'est pas d'eux tout-à-fait qu'il a été

dit qu'ils posséderont le royaume des cieux, toujours est-il que c'est pour eux que sont faites les dominations de la terre.

Si l'autre dont je vais vous parler se trouvait un jour affublé de quelques dominations, soyez bien assuré que ces dominations ont couru après lui, et non lui après elles, car il sent qu'il n'en est pas digne. Je le trouvai au tribunal quand j'y entrai, et je l'y laissai quand j'en sortis. Mais, peu de temps après, il en fut expulsé pour un crime inouï. Si vous voulez le connaître, il s'appelle *Riols*. Quand *Bonaparte*, fatigué de la dignité consulaire, échangea les faisceaux de la république contre l'aigle impériale, il exigea de tous les fonctionnaires publics, pour étayer sa nouvelle puissance, un serment de fidélité. Le tribunal de cassation le prêta haut la main. Et qu'eussiez-vous fait, me dira-t-on, si, à cette époque, ce tribunal vous eût encore compté au nombre de ses juges? — Ce que j'aurais fait? ma foi, monsieur, je suis de Champagne; il est à parier que j'aurais suivi les moutons de Panurge. Mais de ce que j'aurais été un homme faible, s'ensuit-il que je ne doive pas rendre justice à un homme de courage? Oui, de tous *Riols* fut le seul qui refusa le serment. Il était républicain comme moi qui ne le suis guère; mais la foi mentie lui répugnait. *Riols*, valétudinaire, n'avait, pour une vieille servante et pour lui, que 800 livres de

patrimoine que lui rapportait un ermitage enfoui dans les montagnes, à deux cents lieues de Paris. Son traitement était indispensable pour lui ; il ne vit plus son traitement. Ses collègues qui appréciaient son mérite, et dont il était chéri, ne purent le vaincre. — *Riols*, réfléchissez bien; *Riols*, vous vous perdez ; *Riols*, vous n'avez rien. Je n'ai rien, répondait *Riols*, je n'ai rien ! C'est bientôt dit : si fait, j'ai quelque chose ; j'ai ma conscience. J'ai juré fidélité à une république, je ne me sens pas assez de force pour jurer fidélité à un empereur. Je m'en vais dans mes rochers. Il y fut, car le maître le chassa. Rigueur inutile, l'exemple n'était pas contagieux.

Voyez à quoi tiennent les choses. Encore qu'il n'y ait point de *hasard*, comme disent les doctes, parce que tout se tient et s'enchaîne *nécessairement* ici-bas, le hasard voulut que *Treilhard*, nous ayant été donné pour collègue, au 18 fructidor, vint s'asseoir à côté de moi pour siéger.

Au physique comme au moral, il est rigoureusement démontré qu'après une certaine dose d'attention donnée à l'avocat, il est de toute impossibilité que le juge sur son siége puisse s'empêcher de dormir ou de causer. *Treilhard* et moi nous causions ; nous causions politique, car il allait partir pour le *congrès de Rastadt*. Je ne connais rien à fond ; mais, pour paraître plus savant que je ne

suis, j'ai appris un peu de tout; je me suis donné un vernis, une superficie; il ne faut pas creuser, on sentirait le tuf.

Précisément, quand *Treilhard* me parla des intérêts des cabinets, je venais de me donner une couche de diplomatie, en lisant les traités de paix, les négociations, les *Puffendorf*, les *Grotius*, les *Burlamaqui*, les publicistes anglais, et jusqu'à ce traître de *Bynkershock*. *Treilhard*, en tombant sur moi, se retrouvait sur ses pieds; il fut même étourdi de certains faits assez notables que je venais de puiser dans des bouquins, et que je lui rendais tout chauds. Il partit pour Rastadt. Comme il y négociait, il fut élu directeur; et, *arrivé au Directoire, il me fit nommer à la première ambassade vacante.*

Est-ce qu'il n'y a pas eu un moment où nos républicains m'ont presque fait croire à leur républicanisme? J'en vis beaucoup à mon arrivée au tribunal de cassation; c'était une rigidité de principes, une persévérance, une ferveur pour la chose, une exaltation si bien soutenue, qu'il s'en fallut peu qu'au sujet de cette république on ne lût dans ma cervelle comme sur toutes les portes : *Une et impérissable.* Si quelqu'un avait pu me persuader, c'eût été le bon *Andrieux*. Des mœurs simples, du talent, juge intègre et sans esprit de parti; de la probité, peu d'ambition; il me disait avec douceur,

au milieu de nos troubles civils : *Mon cher ami, la fin de la république sera pour moi un coup de pistolet.* La fin de la république est arrivée tout doucement, et, tout doucement, j'ai vu le bon *Andrieux* être logé par un frère de l'empereur, en recevoir un traitement, suspendre une petite croix à sa boutonnière, et ne pas lâcher la détente du pistolet. Bien a-t-il fait l'excellent *Andrieux*, les lettres eussent perdu un de leurs plus aimables ornemens, et la patrie un bon citoyen.

Mais qu'est-ce qu'*Andrieux* au milieu de cette foule de Spartiates qui, la pique à la main, *juraient*, sur leur bouclier noir, au maître du tonnerre, Lacédémone éternelle ? Comme Lacédémone, la France avait eu ses *Thermopyles*. *Napoléon* paraît, et pour nos jureurs voilà *les fourches caudines*. Quelle pitié, mon Dieu ! tous ces gens si droits se plient en deux, tendent le dos, et, sans pudeur, se laissent patiemment inonder d'une pluie de crachats, de décorations, de rubans, de duchés, de comtés, de dotations, de majorats : la France est épuisée pour eux ; pour eux l'Europe est en feu, le globe ébranlé. Et puis croyez aux écrivains, aux beaux diseurs. Je ne crois plus à rien, hors à la vanité des hommes. *Vanitas vanitatum, omnia vanitas.* Il n'y a que cela de vrai dans toute l'Écriture. — Mais si la manne vous fût aussi tombée du ciel ? — Eh bien, quoi ! la manne !

Ne l'ai-je pas dit? j'aurais ouvert la bouche comme tant d'Israélites; mais je n'étais pas républicain, moi, et ne le serai jamais. Si les furies vouent encore la France aux horreurs d'une république, ce qui est dans les choses possibles, celle-ci sera *fédérative*, et Paris en cendres, Paris rasé sera le premier exploit du monstre.

Cependant il a dépendu de moi d'avoir aussi une enfilade de décorations à ma redingote, et je n'ai pas fait une seule démarche pour briller de cette scintillation. A la première distribution des étoiles de la légion, je pouvais, comme ancien diplomate, intéresser M. *de Talleyrand*, mon ministre. En tout temps il m'a témoigné de l'estime, de la bienveillance; il m'eût porté sur la liste. *Schemmelpenningck* étant grand-chancelier, *Wandergoës*, grand-trésorier de l'*ordre de la réunion*, l'un avait quelque attachement pour moi, l'autre était mon ami, rien de plus aisé à ces messieurs que de laisser tomber du boisseau un grain de sénevé en ma faveur. Ajoutez à cela la décoration du lis qu'on donnait pour rien, celle de l'éperon d'or qu'on a pour trois sous et du lion d'Holstein qu'on vend six blancs : voilà le fils d'un directeur de la poste aux lettres changé en constellation. J'ai mieux aimé rester à ma place que d'être cloué si haut; et, ruminant à part moi, sur mon fauteuil de cuir, je riais dans ma barbe de voir naître, en un jour, de

notre système d'égalité, plus de chevaliers que les anciens preux n'ont rompu de lances pour leurs mies, et Don Quichotte pour Maritorne. — C'est nous dire que vous êtes sans vanité. — Pas si bête : voilà votre compte, voici le mien.

Quand, à La Haye, je descendis en ma qualité d'ambassadeur à l'hôtel de France, tous les commensaux m'appelèrent *citoyen ministre*. Ce mot de *ministre* me chatouilla étrangement. Les Français qui étaient en Hollande ne me nommaient pas autrement ; mais le lendemain ayant eu à faire à des Hollandais, ils me donnèrent tous de l'*excellence ;* je me rengorgeai. Le surlendemain, le carrossier et le tailleur s'étant présentés pour prendre mes ordres, me flanquèrent du *Monseigneur*. Pour le coup ma pauvre tête n'y tint pas, et ces braves gens n'avaient pas les talons tournés que je ne me sentis pas d'aise, et que je m'en frottai les mains. C'est exactement la scène de M. *Jourdain*, et pourtant j'avais vu le *Bourgeois Gentilhomme !* Si ce n'est pas là de la vanité, cherchez ailleurs.

CHAPITRE II.

Sophie. — La fille d'un émigré.

Sophie appartenait à des parens d'une naissance illustre. Son père et sa mère avaient suivi le torrent, et l'un et l'autre étaient morts en émigration. Sophie, qu'ils avaient emmenée avec eux, était âgée de vingt-un ans lorsqu'elle perdit ses appuis. Seule, sans fortune, sans amis, dans un coin de l'Allemagne, où elle venait d'ensevelir les siens, elle prit la résolution de rentrer en France quelque danger qui l'y menaçât, espérant d'y trouver encore quelqu'un de sa famille qui daignerait la recueillir.

Elle fait argent de son petit mobilier, se déguise en paysanne, trouve le moyen de se procurer un passe-port, comme Allemande, sous un autre nom que le sien, et pénètre jusque dans Paris. Là, elle frappe à plusieurs portes; les hôtels étaient vides. Comme elle, ses amis avaient fui ou étaient tombés sous la faux de la révolution. Que devenir ? Sa bourse s'était dégarnie durant la route; et, après avoir séjourné une quinzaine dans une auberge de la capitale, cette bourse touchait à sa fin.

Sophie se présente chez une lingère; mais au bout de deux jours elle est congédiée, parce qu'elle ne coud ni assez bien ni assez vite. Sophie se met à pleurer; la lingère en a pitié; et ne pouvant la conserver, parce qu'elle calcule qu'elle ne gagne pas même sa nourriture, elle la garde du moins jusqu'à ce qu'elle lui ait trouvé une autre place.

Cette place se trouva; c'était chez un cordonnier pour femmes qui, ayant une grosse commande, avait besoin d'ouvrières pour border des souliers. Quelle que fût sa répugnance, Sophie n'avait pas de pain; elle entra chez le cordonnier. Ce maître cordonnier ne nourrissait ni ne logeait ceux qui travaillaient chez lui. Cependant, Sophie était si fraîche, sa tournure si agréable, qu'après lui avoir passé la main sous le menton, il lui proposa d'occuper pour rien un réduit dont il pouvait disposer, et qui était sous les tuiles de la maison.

Tout près de ce réduit était un autre cabinet occupé par un garçon qui travaillait chez le même maître et dans la même boutique, et qui louait ce cabinet. Le voisinage amena les petits soins; le jeune homme allait chercher l'eau, allait chercher le pain, allait chercher tout ce qu'il fallait à Sophie pour son ménage. Les petits soins amenèrent la familiarité, et bientôt de deux lits on n'en fit plus qu'un.

Le maître n'avait pas discontinué de tourmen-

ter Sophie pour lui faire agréer ses vœux qu'elle repoussait constamment. Mais Sophie devint enceinte, et, depuis ce moment, ne cessant de pleurer, même dans la boutique, ou d'avoir les yeux attachés sur son amant, le maître soupçonna ce qui était, épia les jeunes gens, et n'eut pas de peine à se convaincre de leur intelligence. La jalousie ne fit qu'accroître les désirs de cet homme. Malgré l'état où était Sophie, ses instances devinrent plus vives; il dit à l'infortunée que son séducteur était dans la misère, qu'il s'éloignerait d'elle au premier jour et la laisserait dans l'embarras; que si elle voulait répondre à ses vœux il prendrait soin de son enfant, et qu'elle ne manquerait de rien. Repoussé avec horreur, il projeta de se venger. Voici comment il s'y prit.

Dans son réduit Sophie avait une cassette où elle renfermait son linge et ses habits; elle portait toujours sur elle la clef de ce réduit et celle de sa cassette. Pendant que Sophie était occupée à travailler dans le magasin, notre homme trouve le secret d'ouvrir la petite chambre et la cassette. La cassette ouverte, il cache sous les hardes un sac de 600 francs, et, dans ce sac, une clef de montre en or qui lui appartenait. Il se rend ensuite chez le commissaire du quartier; dit qu'on l'a volé, rend plainte et invite ce fonctionnaire à se transporter chez lui pour faire perquisition.

Le maître cordonnier précède le commissaire, entre dans son magasin, en ferme sur lui la porte à double tour, annonce avec éclat qu'il a des fripons chez lui, qu'on lui a pris de l'argent, que personne ne sortira que le commissaire ne soit venu et n'ait fait sa visite. Il feint d'examiner les figures, toutes étaient bien tranquilles.

Le commissaire se présente. On commence les recherches par une aile du bâtiment, autre que celle où Sophie avait sa chambre et où plusieurs filles et plusieurs garçons du magasin avaient de petits logemens ; on n'y trouve rien : on vient à l'autre aile du bâtiment ; on demande les clefs de chacun, Sophie donne celle de sa chambre : bientôt on descend pour lui demander celle de sa cassette ; elle la monte elle-même : la cassette est ouverte en sa présence ; on déplace, on examine ses hardes, on trouve le sac enveloppé dans une chemise. Voilà les 600 francs que nous cherchons, dit le commissaire, *et ma clef de montre que je croyais perdue*, ajoute le scélérat. *Sophie* jette un cri et tombe sans connaissance.

Revenue à elle, le commissaire s'en empare, envoie chercher la garde, indique une maison d'arrêt où elle se traîne à pied, entourée de polissons, de batteurs de pavés, qui la traitent de voleuse, de *salope*.

Arrivée à la prison, elle s'y trouve au milieu

de femmes perdues qui la pressent, l'interrogent avec le langage de la crapule, la scrutent avec l'œil du vice, et la raillent sur sa grossesse. Sophie ne répond rien; elle reste immobile, elle est stupide. Au bout d'un quart d'heure elle retrouve la parole; assise sur une borne, la figure voilée de ses mains, les coudes appuyés sur ses genoux et se balançant machinalement, elle ne répète que ces mots : *Je suis innocente! Je suis innocente!*

Les sarcasmes redoublent; la raillerie devient plus amère; on lui dit qu'elle joue son jeu à merveille. Sophie demande avec douceur quelle peine lui est réservée par la justice si elle ne peut prouver qu'elle n'est pas coupable. *Ma belle*, lui dit-on, *vous en serez quitte pour être claquemurée le reste de vos jours, après avoir été d'abord, les mains liées derrière le dos et un écriteau sur la poitrine, pilorié en place de Grève par Charlot casse-bras.* Sophie tombe à genoux; et, les yeux au ciel, les mains jointes, avec la figure et l'expression d'un ange, elle crie à Dieu, *Miséricorde!* Pour le coup on la croit folle, on la montre au doigt; et les huées duraient encore que Sophie, retirée à l'écart dans un coin de la cour, s'était enfoncé un couteau sous le sein, et, tombée sur le pavé, nageait dans son sang.

Un chirurgien et un magistrat sont appelés. Le

coup qu'elle s'était donné avec le couteau était moins dangereux que la blessure qu'elle s'était faite à la tête en tombant sur une pierre aiguë. Quand l'homme de l'art lui eut donné les premiers soins, le magistrat préposé à la surveillance des prisons s'approcha d'elle pour savoir quels pouvaient être à son âge les motifs d'un pareil acte de désespoir, et la gronda de ce qu'étant enceinte elle ayait osé attenter à sa vie. Sophie lui dit tout : sa faute avec son amant, l'importunité du maître, son éloignement pour lui, le crime dont elle était accusée, ses soupçons contre ce maître, son impuissance de se justifier ; puis elle ajouta : « Mon » père, car elle prenait le magistrat pour un » confesseur, mon père, je veux bien mourir, » mais je ne veux pas vivre après avoir été flétrie » par la main du bourreau, surtout pour un crime » que je n'ai pas commis. Si je ne meurs pas de » mes blessures, il est bien aisé de faire prononcer ma mort pour un crime qui ne déshonore » pas. J'ai caché mon nom jusqu'ici, je suis la » fille d'*un tel*, j'étais émigrée ; il n'y a pas huit » mois que je suis rentrée. La loi, dit-on, veut » ma mort : mon père, faites qu'on me livre aux » tribunaux pour ce crime-là dès que je serai accouchée, et, ma tête tombée, je prierai Dieu dans » le ciel qu'il veille sur mon enfant et sur vous. »

Touché de tant de candeur et de simplicité,

convaincu de son innocence, mais n'y pouvant rien ; embarrassé d'ailleurs par le fait de l'émigration, le juge crut devoir consulter l'autorité première, et ce fut à un des membres influens du Directoire qu'il s'adressa.

Pour n'être point dupe de quelque jongleríe, il fut arrêté qu'avant tout le magistrat manderait le cordonnier, et chercherait en l'intimidant à connaître la vérité sur le fait du vol. Le juge lui eut à peine reproché sa passion pour la jeune fille, et n'eut pas plus tôt lancé sur lui un regard scrutateur, que le fourbe balbutia. Si vous dites la vérité, poursuivit le magistrat, je suis autorisé à vous faire grâce ; si vous persistez dans le mensonge, je vous livre à la justice à l'instant même, et la peine que votre calomnie attirait sur la victime sera le prix de votre noirceur ; le châtiment ne se fera pas attendre.

Avant que la menace fût achevée, le misérable était aux genoux du magistrat pour y confesser sa turpitude. Il en fut rendu compte au membre du Gouvernement, qui en parla à ses collègues. Le malfaiteur ne fut point inquiété, on le lui avait promis. Quant à la jeune personne, dès que ses blessures furent guéries, et après s'être assuré que, malgré sa grossesse, elle pouvait supporter le voyage, on la fit reconduire, accompagnée d'une femme d'âge, dans une ville d'Allemagne

où sa compagne, avant de la quitter, lui remit de la part du Directoire une somme assez considérable pour pourvoir longuement à ses besoins et à ceux de son enfant.

CHAPITRE III.

Le petit monstre, ou l'homme aux anecdotes.

On y voit des fleurs, on y respire l'odeur des simples; il y a de l'ombre, du silence : j'ai toujours aimé ce jardin des Plantes; ce sera là que j'irai faire ma dernière promenade, dire à la verdure mon dernier adieu. Étant au Tribunal de cassation, j'en étais si peu éloigné, que j'y allais presque tous les jours.

J'écrivais, assis sur un banc; un homme vient se placer à côté de moi; et sans se soucier de mon occupation : *Les pommes-de-terre*, me dit-il, *ne sont pas belles cette année, mais elles gagneront en bonté ce qu'elles perdront en grosseur. J'en suis content ponr mon compte, et vous, monsieur le songe-creux, aimez-vous les pommes-de-terre?*

Je mets mon crayon dans ma poche, je regarde mon original : je l'ai bien vu ; nous nous sommes cherchés, retrouvés vingt fois depuis; je le sais par cœur. Il avait trois pieds de haut, deux de large; les jambes si bien arquées, qu'avec ses cuisses elles formaient un cercle parfait. Le reste de son corps n'offrait point de protubérance, mais

allait en zigzag. En plein été il était vêtu d'un habit de ratine usé, avait sur la tête une perruque rousse comme ses sourcils, un gilet de taffetas rose criblé de roupies : vous lui auriez fait l'aumône.

Je ne sais ce que je répondis à ses pommes-de-terre, si tant est qu'il m'ait laissé le temps de répondre; car il parla seul, parla bien et si bien que je ne me lassais pas de l'entendre, lorsqu'au bout de trois quarts d'heure un grand laquais, bien découplé, bien frisé, bien vêtu, s'avance à six pas, s'arrête, et le chapeau bas, dit à mon homme : *Monsieur veut-il qu'on serve?* Monsieur ne tient compte de la question, et m'achève l'histoire qu'il avait enfilée; et, se tournant ensuite vers le laquais qui, sans bouger et toujours découvert, se tenait debout, *Oui, dites qu'on serve;* puis de se lever pour s'en aller, et de me dire en partant : Je viens ici passer la belle saison pour ma santé; je loge rue de Buffon, presque en face de cette grille; j'ai peur de société, c'est pourquoi j'en cherche dans ce jardin. Je m'en prends à tout le monde; si c'est à un homme d'esprit, je m'y cramponne; si c'est à un sot je me sauve. Et c'est pour cela, lui dis-je, que Monsieur me quitte? Mais il me semble que, si j'ai goûté ses paroles, il ne m'a pas laissé le temps de lui faire connaître de quelle couleur sont les miennes. Là-dessus mon

homme de rire et de me souhaiter le bonjour le plus amical.

Une femme d'esprit a dit de *Lafontaine* que c'était un *fablier*; on eût dit de mon bancal que c'était un *anecdotier*. Près de lui, l'académicien *Duclos* n'eût été que de la *Saint-Jean*. Je n'ai jamais vu tant d'esprit joint à tant de mémoire. Il ne supportait pas une discussion. un long récit; tout était saillie, rien ne se suivait; mais, dans sa manie de tenir toujours le dé, il avait pour lui d'être bref, d'avoir l'expression et de ne jamais se répéter. Les événemens, les faits, les personnages, les dates; toute la révolution lui était familière, il en parlait en homme sensé.

Comme la goutte me force d'être assis, c'est lui qui me cherchait dans le jardin. Dès qu'il m'apercevait, sans me saluer ni me dire bonjour, et du plus loin que je pouvais l'entendre, l'historiette allait son train; c'est par-là qu'il entrait en matière, par-là qu'il finissait.

« Est-il sublime, ce *Fénélon*, qui, ajoutant un » nouveau lustre à un nom déjà tant illustré, » montant sur le char mortuaire, disait à son vieux » domestique qui le mouillait de ses larmes : *Va, » mon ami, console-toi; il n'est pas si difficile de » mourir que je le pensais!*

» Est-il sublime, cet *Isabeau de Monval*, qui, » ayant siégé long-temps avec le parlement dans

» cette grande salle où il comparaît devant le tri-
» bunal révolutionnaire, répond à l'anthropophage
» *Fouquier*, qui lui demande s'il reconnaît ces
» lieux : *Oui je les reconnais ; c'est ici où naguère*
» *l'innocence jugeait le crime, et où le crime au-*
» *jourd'hui égorge l'innocence !*

» Est-il sublime encore, cet *Angrand Dalleray*,
» ce vieux magistrat qui, traîné dans la même ca-
» verne, pour avoir fait passer de l'argent à ses
» enfans émigrés, répond à l'émissaire de ses bour-
» reaux que ses cheveux blancs ont émus et qui lui
» font insinuer de nier le fait : *Remerciez ces mes-*
» *sieurs, ce qui me reste de vie ne vaut pas la*
» *peine d'être racheté par un mensonge.*

» Est-il sublime, enfin, ce *Bailly* dont on pro-
» longe le martyre en transportant, sous ses yeux,
» d'une place à l'autre, la hache dont on va le frap-
» per; dont on délie les mains pour le faire tra-
» vailler à planter l'échafaud qui va recevoir son
» sang; qui, dépouillé de ses vêtements, exposé
» aux injures de l'air, reçoit sur la figure la salive
» d'un démon qui lui crie, *tu as peur, Bailly, tu*
» *trembles*, et auquel *Bailly* répond avec douceur :
» *Non, mon ami, j'ai froid!* »

Vous êtes bien lugubre aujourd'hui, lui dis-je ? Ah ! me répondit-il, c'est que toutes ces paroles sont bien belles ; quelle fatalité qu'il faille de grands crimes pour faire éclore de grandes vertus !

Disant cela, ces gestes s'animaient, sa voix grêle devenait sonore, ses yeux ressemblaient à des escarboucles, et le petit monstre était rayonnant.

CHAPITRE IV.

Suite de l'homme aux anecdotes. — Pierre Chopement.

« Tout n'est pas sublime dans une révolution » me dit-il ; elle a bien aussi parfois son côté ridi- » cule ; un fait va le prouver, mais je serai moins » bref que de coutume ; car, pour vous le faire » comprendre, il me faut allonger la courroie ; or, » écoutez.

» Dans le bon temps, dans le temps où la stupi- » dité et l'extravagance étaient une preuve de » génie et un motif d'élévation, en pleine terreur » enfin, *puisqu'il faut la nommer*, un des cent » mille districts de la république, composé de cinq » membres comme tous les autres, avait pour ad- » ministrateurs cinq perruquiers ; c'était là tout » ce que possédait la ville en gens de cette pro- » fession. S'assembler, parler, délibérer, prendre » une détermination, est un jeu pour ces mes- » sieurs ; mais ce qui n'en est pas un, c'est de ré- » diger leurs arrêtés, c'est d'écrire. La main du » plus huppé des cinq, si propre qu'elle fût à » manier un rasoir, ne l'était brin à tenir une » plume ; comment faire ?

» Tout près de la ville, à un petit quart de » lieue, était tapis dans sa maison, au milieu de » son domaine, un M. de *Pensey;* ce M. de *Pen-* » *sey*, avocat de profession, avocat distingué, » s'était, comme tant d'autres, éclipsé de Paris, » au moment où la grand'ville avait commencé à » s'émanciper outre mesure.

» Retiré dans sa case, dont il ne bougeait non » plus que le *rat de son fromage de Hollande*, il » reçoit tout à coup l'ordre de comparaître devant » nos seigneurs du district. Il se crut perdu, on le » croirait à moins. Sais-tu pourquoi nous t'avons » mandé, lui dit le président du sanhédrin? — » Non, citoyen. — Tu es dénoncé, tu es un aris- » tocrate, nous le savons; mais aussi, comme tu » es un brave homme, nous avons pris la résolu- » tion de te sauver, et pour cela de t'attacher à » nous, afin que, surveillé de plus près, tu ne » fasses pas de sottises; nous t'avons donc choisi » pour secrétaire du district; remercie-nous, et » va prendre ta place. Rendons justice à qui il ap- » partient : pour des perruquiers champenois, la » tournure n'était pas si bête; un Gascon n'eût » pas fait mieux.

» Je laisse à penser la joie de l'avocat; prendre » le bonnet du jour, la carmagnole du temps, » s'installer au secrétariat, lui furent choses faci- » les. Le voilà donc rédigeant, alignant les déci-

» sions de ces messieurs ; et si claire, si bien tour-
» née était la besogne, que, de toutes les autorités,
» grandes ou petites congratulations en advinrent
» aux cinq *merlans*. Ils se pavanaient, humaient
» l'encens qui n'était pour eux, et choyaient l'é-
» crivain débonnaire.

» Cependant, quelque bien qu'ils fussent en-
» semble, ils eurent un jour maille à partir, et le
» trop d'esprit de M. l'avocat faillit lui jouer d'un
» tour. Voici à quelle occasion.

» Comme on tuait, qu'on tuait beaucoup et
» qu'on voulait tuer encore, la commune de Paris,
» plus patriote à elle seule que toute la Convention
» ensemble ; la commune de Paris, qui formait
» une autorité à part, prenait l'initiative sur les
» mesures révolutionnaires, ou, quand elles étaient
» prises, en renforçait le mode d'exécution ; la
» commune de Paris, à l'instigation de son procu-
» reur général, le citoyen *Chaumet*, venait de
» faire passer à tous les districts de la république
» une instruction ou signalement, auquel on de-
» vait reconnaître les *suspects*, c'est-à-dire ceux
» qu'il fallait arrêter d'abord et puis tuer ensuite.

» A cette longue nomenclature de signalements,
» dont le diable ne se fût pas tiré, car tout le
» monde y était compris, jusqu'à *Chaumet* lui-
» même qui y passa ; à cette nomenclature, disons-
» nous, se trouvait jointe une instruction particu-

» lière, où il était dit que tous les individus dé-
» signés étaient autant de *pierres d'achoppement*.
» Voilà mes cinq administrateurs, les yeux au pla-
» fond, cherchant à se remémorer si, dans l'éten-
» due de leur domination, il n'y aurait pas quel-
» que chose d'approchant. L'un d'eux, après s'être
» longuement gratté la tête de son peigne, inter-
» rompt le silence et s'écrie : J'ai votre affaire!
» j'ai votre affaire! — Comment?... — Est-ce que
» dans le faubourg il n'y a pas un nommé *Chope-*
» *ment?* — Il a, ma foi, raison. — Est-ce que
» *décadi* dernier il n'a pas refusé de porter le buste
» de *Marat*, sous prétexte que la veille il s'était
» blessé en portant une pierre? — C'est pardieu
» vrai. — Est-ce qu'il met le pied au club? — Il n'y
» a jamais fourré le nez. — C'est ça, c'est bien ça.
» Et notre dénicheur de merles de s'en aller
» bien vite rôder autour de la maison de *Chope-*
» *ment*, pour savoir s'il est chez lui, s'il ne se
» doute de rien, et venir en faire le rapport à ses
» confrères. Dans ce temps-là, il était enjoint à
» tout particulier, sous peine de suspicion, d'avoir
» sur sa porte son nom inscrit en grosses lettres.
» Que devint le perruquier, quand il vit aussi le pré-
» nom de *Pierre*, et qu'il lut en toutes lettres : *Pierre*
» *Chopement*; pour le coup, c'est bien là ce qu'on
» cherchait, il n'y avait plus moyen d'en douter: »
» Monsieur le secrétaire-général est mandé au

» conseil ; là il lui est enjoint d'expédier un man-
» dat d'arrêt contre *Pierre Chopement*, et de faire
» venir la gendarmerie pour qu'elle ait à s'empa-
» rer du quidam sur le midi, heure à laquelle il
» rentre chez lui pour manger la soupe.

» M. *de Pensey* connaissait *Pierre Chopement*,
» souvent il le faisait travailler ; c'était un pauvre
» maçon, père de quatre enfans, brave homme
» s'il en fût, et aussi incapable de conspirer contre
» la république que de prendre la lune avec les
» dents ; aussi M. *de Pensey* crut-il pouvoir se
» permettre de demander les motifs de son arres-
» tation. Le président les lui eut à peine expliqués,
» que M. *de Pensey* partit d'un éclat de rire, au
» grand scandale de ces messieurs. Leur mauvaise
» humeur redoubla quand M. *de Pensey* voulut
» leur faire entendre que le maçon n'était pas per-
» sonnellement désigné par l'instruction jointe aux
» signalemens des suspects ; et qu'il n'y avait nulle
» analogie entre le nommé *Pierre Chopement* et
» *une pierre d'achoppement*. Nous savons bien, lui
» dirent-ils, que tu n'aimes pas la république, mais
» nous ne savions pas que tu pousserais les choses
» jusqu'à te porter le défenseur des contre-révo-
» lutionnaires ; si tu ajoutes un mot en sa faveur,
» nous te faisons arrêter et partir pour Paris avec
» ton complice. L'avocat n'eut plus envie de rire.

» *Pierre Chopement* arrêté, son procès-verbal

» d'arrestation rédigé, et ce procès-verbal joint au » conspirateur bien garrotté, furent expédiés de » compagnie, par la diligence du lendemain, au » pourvoyeur en chef de la guillotine, M. *Fou-* » *quier-Tainville*.

» Le malin secrétaire avait tourné ce procès- » verbal de façon qu'en faisant ressortir toute la » stupidité des administrateurs, il mettait dans son » jour toute l'innocence du prévenu. Il advint » donc que, quand ce dernier eut été déposé à la » Conciergerie, et que la lecture eut été prise du » fameux procès-verbal, *Fouquier* et ses substituts « haussèrent les épaules, et qu'on le renvoya chez » lui avec un passe-port, accompagné d'une lettre » pour les gens du district.

» Lorsque le cher homme leur apparut, ils cru- » rent que la contre-révolution était faite à Paris, » et se saisirent bien vite de la lettre pour en sa- » voir le contenu. Ils y lurent, comme de raison, » de gros éloges sur l'immensité de leur civisme; » mais, parmi tant de belles choses, ils crurent lire » aussi qu'on les regardait comme de lourdes bê- » tes. Cette leçon leur fit comprendre que la pers- » picacité de M. l'avocat était plus étendue que » la leur, et désormais ils eurent plus de déférence » pour ses observations. Ces étranges administra- » teurs s'en trouvèrent bien, et leurs administrés » encore mieux. »

CHAPITRE V.

Suite de l'homme aux anecdotes.

Mieux que ça.

« Mais laissons de côté mes gaietés révolutionnaires, et parlons d'autres choses.

» Qu'il était brillant, qu'il était aimable ce » prince de Ligne, et qu'on l'écoutait avec inté- » rêt quand la conversation tombait sur Frédéric » ou Catherine *le Grand*. Mais c'est surtout lors- » qu'il s'entretenait de Joseph II, de son ami, » qu'on avait du plaisir à l'entendre, parce qu'a- » lors c'était son cœur qui parlait, et qu'il par- » lait de son roi comme un amant de sa maîtresse. » Je n'ai point trouvé dans ses mémoires, ni dans » ce que madame de Staël a publié de lui, une pe- » tite anecdote que je lui ai entendu conter à » Bruxelles sur l'empereur d'Autriche, et qui » peut-être méritait de ne pas être oubliée. La » voici :

» Joseph II n'aimait ni la représentation ni l'ap- » pareil ; son goût pour la simplicité est connu, » peut-être la poussait-il si loin qu'on eût pu y re-

» marquer de l'affectation. Quoi qu'il en soit, un
» jour que vêtu d'une redingote boutonnée,
» qu'accompagné d'un seul domestique sans livrée,
» il était allé dans une calèche à deux places, qu'il
» conduisait lui-même, faire une promenade du
» matin aux environs de Vienne, il fut surpris par
» la pluie comme il reprenait le chemin de la ville.
» Il en était encore éloigné, lorsqu'un piéton
» qui regagnait aussi la capitale, entendant der-
» rière lui le bruit d'une voiture, se retourne,
» l'attend, s'en approche, et fait signe au con-
» ducteur d'arrêter. Joseph II arrête ses chevaux.
» Monsieur, lui dit le militaire, car c'était un
» sergent, y aurait-il de l'indiscrétion à vous de-
» mander une place à côté de vous? cela ne vous
» gênerait pas prodigieusement puisque vous êtes
» seul dans votre calèche, et cela ménagerait mon
» uniforme, que je mets aujourd'hui pour la pre-
» mière fois. Ménageons votre uniforme, mon
» brave, lui dit Joseph, et mettez-vous là. D'où
» venez-vous comme cela? — Ah! ah! d'où je
» viens, dit le sergent, je viens de chez un garde-
» chasse de mes amis, où j'ai fait un fier déjeuner.
» — Qu'avez-vous donc mangé de si bon? — De-
» vinez: — Que sais-je, moi, une soupe à la biè-
» re? — Ah? bien oui, une soupe! mieux que ça.
» — De la choucroute? — Mieux que ça. — Une
» longe de veau? — Mieux que ça, vous dit-on. —

» Oh ? ma foi, je ne sais plus deviner, dit Jo-
» seph. — Un faisan, mon digne homme, un
» faisan tué sur les plaisirs de sa majesté, dit
» le camarade, en lui frappant sur la cuisse.
» — Ah ! tué sur les plaisirs de sa majesté, il
» n'en devait être que meilleur. — Je vous en
» réponds.

» Comme on approchait de la ville, et que la
» pluie tombait de plus belle, Joseph demanda au
» compagnon dans quel quartier il logeait, où il
» voulait qu'il le descendît.— Monsieur, c'est trop
» de bonté ; je craindrais d'abuser de.....—Non,
» non, dit Joseph, votre rue ? — Le sergent,
» indiquant sa demeure, demanda à connaître
» celui dont il recevait tant d'honnêtetés. — A
» votre tour, dit Joseph ; devinez. — Monsieur
» est militaire, sans doute ? — Comme dit mon-
» sieur. — Lieutenant ? — Ah ! bien oui, lieute-
» nant, mieux que ça. — Capitaine ? — Mieux
» que ça.— Colonel, peut-être ? — Mieux que ça,
» vous dit-on. — Comment diable, dit l'autre,
» en se rencognant dans un coin de la calèche,
» seriez-vous feld-maréchal ? — Mieux que ça. —
» Ah, mon Dieu ! c'est l'empereur ! — Lui-même,
» dit Joseph, se déboutonnant pour montrer ses
» décorations.

« Il n'y avait pas moyen de tomber à genoux
» dans la calèche. L'invalide se confond en excu-

» ses ; et supplié l'empereur d'arrêter pour qu'il
» puisse descendre. — Non pas, non pas, lui dit
» Joseph, après avoir mangé mon faisan vous
» seriez trop heureux, malgré la pluie, de vous
» débarrasser de moi aussi promptement ; j'en-
» tends bien que vous ne me quittiez qu'à votre
» porte : et il l'y descendit. »

CHAPITRE VI.

Le viol.

1797.

Étant à la section criminelle du tribunal de cassation, il fut distribué à mon rapport un procès dont voici le sujet.

Un individu, de je ne sais plus quel département, meunier de son état, fut accusé d'avoir assassiné sa belle-mère dans un bois, et de l'avoir violée après l'assassinat. Ce viol, après un tel crime, me parut au-dessus des forces de la nature, me parut impossible.

Dans une histoire qui, peut-être, est mensongère, j'avais bien lu que le corps d'une reine avait été outragé par le bourreau qui lui avait tranché la tête, mais ici le bourreau n'avait pas à se reprocher l'assassinat de Marie.

Deux circonstances venaient fortifier mon incrédulité.

La première, c'est qu'à l'époque dont je parle il n'y avait pas long-temps que le régime de la terreur avait cessé; que les partis, encore en

présence, étaient toujours exaspérés; que quand le jury était composé d'*aristocrates*, et qu'un *patriote* comparaissait devant lui, ce dernier était immolé, comme aussi le patriote armé du glaive de la loi, frappait impitoyablement tout aristocrate sur le sort duquel il avait à prononcer. Il pouvait donc se faire que le meunier fût ici victime de son opinion politique; que ceux qui l'avaient condamné eussent, par des motifs de haine, ajouté à son crime une circonstance aggravante; et si la circonstance du viol après l'assassinat était controuvée, c'était un acheminement à croire qu'il pouvait bien aussi ne pas être l'auteur de l'assassinat.

La seconde circonstance, c'est qu'il n'y avait que deux témoins du crime, une jeune fille et un garçon, et que leurs dépositions n'étaient pas uniformes. A la vérité, on s'apercevait bien que cette variation des deux témoins, retirés dans l'épaisseur d'un bois, provenait de leur embarras, et n'avait pour but que de cacher une faute personnelle dont le sexe n'aime pas à prendre le public pour confident.

Quoi qu'il en soit, ma perplexité était grande, et je craignais en faisant mon rapport, de hâter le supplice et même de participer à la mort d'un innocent. Car, d'une part, la procédure était régulière, et, de l'autre, point de secours à attendre

du directoire, qui dans ses attributions n'avait pas celle de pouvoir faire grâce; point de pitié à espérer d'un corps législatif qui déjà, ayant été sollicité par un tribunal d'anéantir un jugement qui frappait de mort un individu dont l'innocence venait d'être reconnue, avait répondu, en passant à l'ordre du jour, qu'il valait mieux laisser périr un innocent que de déconsidérer l'institution naissante du jury, en annulant ses décisions.

Éloignant toujours l'instant du rapport, les pièces du procès étaient encore sur mon bureau, lorsque, au bout de six mois, je reçus du meunier, qui avait su le nom de son rapporteur par son avoué en cassation, une lettre dans laquelle il me disait : « Qu'il voyait bien que je ne voulais pas » la mort du pécheur. Qu'il me remerciait de ce » que je lui sauvais la vie. Qu'à l'avenir il serait » honnête homme. Que, aussitôt après sa sortie » de prison, il vendrait son bien, l'emploîrait » en aumônes, et particulièrement en prières, » pour le repos de l'ame de l'infortunée. »

Ce qui avait, probablement, fait penser à cet homme qu'il était sauvé, c'est qu'il était rare au tribunal de cassation qu'un procès, au grand criminel, ne fût pas expédié dans la quinzaine de la réception des pièces.

Cette lettre était pour moi une conviction du double crime, car si le coupable n'eût pas commis

l'un et l'autre, il n'eût pas manqué de le marquer. Mais cette lettre était-elle bien de lui ? Était-ce bien sa signature ? J'avais tant différé, que je pouvais bien attendre encore, et jusqu'à ce qu'il ne me restât plus aucune espèce d'incertitude. J'écrivis donc sur les lieux ; j'adressai la lettre de mon homme à l'accusateur public pour qu'il vérifiât si elle était du condamné. Ce magistrat, et le greffier de son tribunal, m'ayant écrit l'un et l'autre, pour me certifier qu'elle était de lui, je fis mon rapport, et le jugement, ayant été confirmé, reçut son exécution.

CHAPITRE VII.

Pichegru. — La nymphe alsacienne. — Pourquoi les Autrichiens étrillés à Manheim.

A PEINE la constitution de l'an 3 avait-elle été mise en activité; à peine deux ans s'étaient-ils écoulés depuis l'installation du Directoire exécutif, que la majorité de ce Directoire, composé de cinq membres, c'est-à-dire que trois directeurs sur cinq, crurent pouvoir violer cette constitution, se permettre un coup d'état contre leurs deux autres collègues, et mutiler la représentation nationale en expulsant des conseils, de la cour de cassation et de toutes les autorités, ceux qu'ils croyaient ne pas marcher dans la ligne républicaine.

Quand un gouvernement est institué, le chef a inconstestablement le droit de frapper quiconque veut renverser l'ordre établi. C'est le droit de la légitime défense, c'est le droit de la patrie peut-être; mais il est constant aussi que la constitution de l'an 3, qui fut le produit net du canon de vendémiaire, n'était pas du gré de ceux auxquels on l'avait présentée au bout des baïonnettes. Il n'est pas moins constant que les dernières élections qui venaient d'avoir lieu, et dont je

faisais partie, étaient dans un sens diamétralement opposé au système républicain, et que tout tendait à la restauration de la monarchie. Les déclamations les plus virulentes avaient lieu journellement dans les deux conseils contre la majorité du Directoire. Les journaux, dépouillés de toute honte, attaquaient cette majorité avec la dernière impudeur, et pour l'avilir se permettaient contre elle les plus mensongères comme les plus impudentes personnalités. Au lieu de seconder les opérations du gouvernement, les conseils se faisaient un jeu d'entraver sa marche, et en cela ils étaient secondés dans les départemens par les agens eux-mêmes du pouvoir exécutif. *Louis XVIII* avait dans Paris des émissaires qui redoublaient d'activité, et, dans les deux conseils, des agens qui ne prenaient plus la peine de rester sous le masque. Des réacteurs, organisés en *compagnie de Jésus*, ensanglantaient le midi de la France et le couvraient d'assassinats. *Pichegru*, nommé au conseil des Cinq-Cents, était *soupçonné* de favoriser le prétendant; je dis soupçonné, parce que tout prouve, et particulièrement les mémoires de *Carnot*, qu'à cette époque *Pichegru* n'avait encore éveillé que le soupçon. Cependant ses intelligences avec Louis XVIII existaient depuis long-temps. Nous allons en faire connaître les commencemens.

Il y avait à Neuchâtel en Suisse un sieur *Fauche*

Borel, Français d'origine, imprimeur de son état, issu d'une famille que la révocation de l'édit de Nantes avait expulsée de France. Les principes révolutionnaires n'eurent pas plus tôt inondé son ancienne patrie et menacé la Suisse, que *Fauche* consacra ses presses au maintien de la monarchie.

Touché d'une pareille conduite, et qui ne s'était pas démentie depuis quatre années, *le prince de Condé*, en 1794, jeta les yeux sur lui pour l'attacher à Louis XVIII, alors le prétendant.

La première mission que *Fauche* reçut du prince était hasardeuse; ce fut d'aller trouver *Pichegru*, qui avait alors le commandement en chef des deux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, pour tâcher de le mettre dans les intérêts du roi; c'était en août 1795. *Pichegru* était à Strasbourg. *Fauche* part de *Mulheim*, où était le *quartier général du prince de Condé*, et se rend à Strasbourg. Il séjourne une huitaine dans cette ville pour prendre ses mesures, savoir comment il abordera le général et en saisir l'occasion.

Comme il suivait tous ses mouvemens, ainsi que ceux des représentans du peuple en mission dans cette ville, il fut témoin d'une scène qui divertit ceux qui la virent. Au sortir d'une petite guerre dont on venait de donner le spectacle à la multitude, un de ces représentans entraîna la foule dans la cathédrale pour y prêcher à la façon du temps

et exalter le patriotisme de ses auditeurs. Comme il était au fort de sa déclamation et qu'il gesticulait à l'avenant, un petit bossu qui, suivant toute apparence, avait l'ouïe un peu dure, l'interrompit et s'écria du haut d'une chaise où il était grimpé : *Qu'est-ce qu'il dit, qu'est-ce qu'il dit, celui-là? dit-il que les assignats sont au pair?* Les assignats ne valaient plus guère que trente sous le cent, et les soldats en allumaient leurs pipes.

A quelques jours de là, le même représentant crut pouvoir se donner de nouveau en spectacle. C'est un fait connu de tout Strasbourg. Il était allé présenter ses hommages à une nymphe alsacienne. Avant que de quitter le sanctuaire de la divinité, il avait déposé sur ses autels un assignat pour encens. Cet assignat était de dix mille francs au lieu de cinq cents francs, prix auquel le dévot personnage arbitrait la valeur d'une seule station. Rentré chez lui, il s'aperçoit de l'erreur et revient sur ses pas pour la réparer; mais Vénus, ayant fait la sourde oreille, fut citée à comparoir devant Thémis. La déesse ne nia point le poids de l'offrande; mais, montrant du doigt sa partie adverse, elle demanda, en pleine audience, si, pour se déterminer à partager *sa couche* avec un demi-dieu d'une tournure aussi sale, elle pouvait exiger moins qu'un assignat de dix mille francs. Par le demandeur il fut répondu que, puisqu'il s'agissait de

couche, il y avait couche et couche, et que celle de la princesse n'était pas toute jonchée de roses. Parties ouïes, le Rhadamante strasbourgeois n'ayant cure des pouvoirs illimités dont était armé le représentant, et considérant qu'il n'existe pas en France de loi qui tarife les faveurs du beau sexe, prononce, en mettant les plaideurs hors de cause, que la défenderesse gardera ce qu'elle a touché. Cet arrêt ayant reçu les applaudissemens, et le représentant Merlin de Thionville, les huées de la multitude, onc depuis il ne lui revint en fantaisie de remonter en chaire pour faire briller sa faconde, n'était à *Mayence* où il *parla d'or*.

Le 11 août 1795, *Fauche* apprend que *Pichegru* se transporte sur le Haut-Rhin, il n'hésite pas à le suivre.

Arrivé à *Groskeims*, et sa chaise attelée, le maître de poste le prend pour un commissaire de l'armée, et ne doute pas qu'il ne se rende à *Huningue*, où il lui apprend que *Pichegru* vient d'arriver et doit dîner avac tout son état-major et les représentans *Merlin de Thionville*, *Rewbell* et *Cochon*. Il demanda ensuite à *Fauche*, à qui ces instructions faisaient grand plaisir, la permission d'atteler à sa voiture son cheval en volée, et d'y placer quelques comestibles commandés pour le repas qu'on destinait au général. *Fauche* s'empressa d'accueillir une proposition qui lui fournissait si étran-

gement le moyen d'approcher de *Pichegru*. Le voilà dans *Huningue*, et, par le maître de poste en question qui lui sert d'égide, conduit droit à l'auberge ou *Pichegru* venait de descendre.

Ce n'était pas un petit danger à courir que de s'introduire, et sous les yeux de commissaires de la Convention investis de pouvoirs illimités, du droit de vie et de mort sur les citoyens, que de s'introduire, en temps de guerre, dans une ville frontière, une place forte, où tout étranger trouvé, sans motif qui justifiât sa présence, était aussitôt fusillé. La crise dura peu.

L'enthousiasme qu'excitait à cette époque la présence de *Pichegru* était tel qu'on se le montrait avec empressement, et qu'on était fier de le posséder. Les premières paroles que l'aubergiste adressa à *Fauche* furent pour lui demander s'il voulait voir le général, et en même temps il lui indiqua, près de la pièce où le couvert était mis, une autre salle où était *Pichegru*.

Fauche monte aussitôt; il trouve *Pichegru* se promenant en long en large, causant avec le général *Ferrand*. Il se place de manière à en être remarqué, et, à chaque allée et venue, attachant les yeux sur son visage, il le fixe avec affectation. *Pichegru* eut d'autant moins de peine à deviner que cet homme avait quelque chose de particulier à lui dire, que déjà il s'était aperçu qu'il en était

suivi, et notamment dans ses jardins à Ilkirck où il avait son quartier général à peu de distance de Strasbourg.

Pichegru, après s'être promené encore un moment, dit au général *Ferrand*, en élevant la voix : Quelque temps qu'il fasse, je ne dînerai point ici; je vais aller dîner à Altkirch près du Fort-Louis, chez madame *Salomon*. Passant ensuite auprès de *Fauche*, il le fixe à son tour d'une manière expressive, et descend pour se mettre en route.

Comme il tombait de la pluie, et qu'il montait à cheval sans manteau, *Fauche* s'en approcha pour lui offrir le sien. Non, dit *Ferrand*, le général ne craint pas la pluie; et, répétant les propres expressions de *Pichegru*, il dit : Le général va dîner à Altkirch chez madame *Salomon*; puis il ajouta : Altkirch n'est guère qu'à trois quarts de lieue d'ici; j'ai ouï dire que l'établissement de bains qui s'y trouve est à vendre. C'était bien clairement fournir à *Fauche* un prétexte pour s'y rendre. Ce qui est bien positif aussi, comme *Fauche* ne tarda pas à l'apprendre, c'est que *Pichegru* qui devait dîner à Huningue, où tous les préparatifs étaient faits pour le recevoir, ne résolut si subitement de se rendre chez madame *Salomon* que parce qu'il s'était aperçu que *Fauche* avait quelque chose de secret à lui communiquer, et qu'il voulait lui procurer le moyen de l'entretenir librement.

Rentré dans l'auberge, *Fauche*, à qui il importait fort de n'être pas découvert, aperçoit un Français de sa connaissance; il ne l'évite point, il l'aborde le premier; mais, après les compliments d'usage, déjà le Français lui demandait quelle affaire si majeure l'appelait dans Huningue, lorsque l'aubergiste qui tenait une table d'hôtes annonça qu'on était servi, et que ceux qui voulaient dîner pouvaient prendre place. Mettons-nous à table l'un à côté de l'autre, et nous causerons à notre aise, dit *Fauche* au fâcheux. Dès qu'on est assis, *Fauche* se lève et dit au voisin : Je reviens à l'instant, gardez-moi ma place, s'il vous plaît. Il court à l'écurie, trouve son postillon, fait mettre ses chevaux à sa voiture, sort d'Huningue comme il y était entré, comme un individu attaché à l'armée, et le voilà sur les traces de *Pichegru*.

Arrivé à Altkirch, il demande s'il y a des bains à vendre; on lui dit que oui; il se rend chez le propriétaire, c'était une femme. Il examine l'établissement, en demande le prix, tire un crayon et prend des notes. Tandis qu'il écrit ou feint d'écrire, la baigneuse, croyant lui apprendre une nouvelle, s'empresse de lui dire que *Pichegru* vient de descendre chez madame *Salomon*, dans ce magnifique château qui est à peu de distance de l'endroit. — Comment! *Pichegru* est ici? Je voudrais bien le voir! où est ce château? — Mon petit gar-

çon va vous y conduire, et le petit garçon conduisait *Fauche* au château.

La grille était ouverte; une longue avenue conduisait au principal corps-de-logis. Le premier objet qui frappe *Fauche*, c'est *Pichegru* en robe de chambre, appuyé sur une croisée, et regardant du côté de l'avenue. *Fauche* ne doute point qu'il n'ait été aperçu, car il voit le général s'éloigner de la croisée, jeter sa robe de chambre et reprendre son uniforme qu'il n'avait quitté sans doute que parce qu'il était mouillé : cela lui donne du courage.

Il se présente au château, et demande à lui parler. On s'informe de ce qu'il peut avoir à lui dire : il répond qu'il a des ordres à prendre du général pour une fourniture considérable de vins de Champagne qu'il lui a fait demander; il est introduit.

PICHEGRU.

Vous cherchez à me parler?

FAUCHE.

Oui, général.

PICHEGRU.

Votre nom?

FAUCHE.

Fauche Borel.

PICHEGRU.

Votre pays?

FAUCHE.

Neuchâtel en Suisse.

PICHEGRU.

Votre état?

FAUCHE.

Imprimeur.

PICHEGRU.

Que me voulez-vous?

FAUCHE.

Vous demander une grâce.

PICHEGRU.

Quelle est-elle?

FAUCHE.

M. *Dupérou* m'a fait présent de manuscrits encore inédits de *J.-J. Rousseau*. Je voudrais qu'en les offrant au public, ils parussent sous vos auspices. En voici la dédicace que j'ai l'honneur de vous présenter.

PICHEGRU.

Je suis du nombre des admirateurs de *Rousseau*, sans doute; mais je ne vous dissimulerai pas que

je n'approuve point tout ce qui est sorti de sa plume, et je n'ai nulle envie que mon nom soit placé en tête d'un ouvrage dont les principes ne seraient pas les miens.

Où sont ces manuscrits?

FAUCHE.

Chez moi, à Neuchâtel.

PICHEGRU.

Pourriez-vous m'en procurer la lecture?

FAUCHE.

Rien de si aisé; je vais les faire venir, et j'aurai l'honneur de vous les remettre.

PICHEGRU.

Voilà qui est bien. Est-ce là tout ce que vous aviez à me dire?

FAUCHE.

Général, j'aurais encore à vous parler.

PICHEGRU.

Allons donc (*et voyant que* Fauche *promenait partout ses regards*), soyez sans inquiétude, nous sommes seuls.

FAUCHE.

C'est le prince de *Condé* qui m'envoie vers vous.

PICHEGRU.

Que veut le prince ?

FAUCHE.

Il croit connaître vos principes; il croit qu'un homme tel que vous est trop clairvoyant pour n'être pas convaincu que la France touche à sa ruine totale; qu'il n'est de salut pour elle que dans le retour de son roi. Le prince croit ce retour facile; il croit qu'avec la disposition des esprits dans l'intérieur, qu'avec l'ascendant que vous avez sur le soldat, et en joignant votre armée à la sienne, vous pouvez l'un et l'autre marcher à l'instant sur Paris, et sous peu de jours le conquérir au roi.

PICHEGRU.

Rien que ça ? (*Prenant un ton sévère.*) Depuis quand avez-vous quitté le prince ?

FAUCHE,

Je l'ai quitté le 28 juillet.

PICHEGRU,

Où l'avez-vous laissé ?

FAUCHE.

A *Mulheim.*

PICHEGRU.

Qu'êtes-vous devenu depuis ce temps ?

FAUCHE.

Je n'ai pas quitté Strasbourg ni ses environs, où je cherchais l'accasion de vous parler.

PICHEGRU.

Il est vrai, je vous y ai vu ; mais comment avez-vous pu pénétrer dans Huningue ?

FAUCHE.

Par ruse, et comme attaché à votre suite.

PICHEGRU.

Avez-vous un passe-port pour aller d'une rive du Rhin à l'autre ?

FAUCHE.

Oui, général.

PICHEGRU.

Voyons-le.

FAUCHE.

Le voilà.

PICHEGRU, *le lui rendant.*

Il est en règle et peut encore vous servir.
N'avez-vous aucun billet à me remettre de la part du prince ?

FAUCHE.

Il eût craint de vous compromettre et moi aussi.

PICHEGRU.

Il faut pourtant bien savoir à qui l'on parle. Je connais son écriture, quoique je n'en aie jamais reçu. Retournez vers le prince, et rapportez-moi un mot de sa part. Dites-lui dès à présent que s'il m'a cru bon Français il ne s'est pas trompé. Allez, et soyez ici après-demain, à cinq heures du matin; vous avez tout le temps pour cela.

Il n'y avait en effet que le Rhin à traverser. *Fauche* le passe, arrive dans la nuit chez le prince *de Condé* qui venait de se mettre au lit; est introduit par le chevalier de *Conti*, rend compte de sa mission, reçoit un billet pour *Pichegru*, et se remet en route pour venir le retrouver.

A l'heure dite, à cinq heures du matin, *Fauche* était dans l'avenue du château de madame *Salomon*. Mais déjà *Pichegru* montait à cheval, entouré de son état major, et quittait Altkirch pour se rendre à Ilkirch, son quartier-général. *Fauche*, étonné et croyant avoir mal compris l'ordre qu'il en avait reçu, prend le parti de le suivre. Arrivés à Ilkirck un quart d'heure après lui, *Fauche* parvient encore à se faire annoncer. La foule écoulée, resté seul, le général le fait entrer. Le billet du prince était décacheté, sans suscription, et ne contenait qu'une simple invitation d'avoir toute confiance au porteur. Le général l'ayant lu, dit à *Fauche* : Voilà qui est

suffisant, nous pouvons à l'avenir nous voir et nous entendre ; puis lui rendant le billet, il ajouta :

« Reportez au prince que le descendant de » *Henry IV* peut compter sur mon dévouement. » Le comité de salut public me force à passer le » Rhin ; quatre représentans du peuple sont ici » pour presser cette opération ; mais que le prince » me fasse connaître l'endroit où il désire que j'ef- » fectue ce passage, c'est sur ce point que je diri- » gerai mon mouvement à la tête de quinze mille » hommes d'élite. Pour signal, je fais jeter à l'eau » mes représentans ; je mêle mes soldats avec les » siens ; et, bras dessus, bras dessous, en qua- » torze marches nous sommes à Paris. Mais, sur » toutes choses, qu'il se concerte avec les Autri- » chiens ; car si j'ai des braves dans mon armée, » j'ai aussi des fanatiques, et, pour réussir, il » nous faut assurer nos derrières. »

Les négociations continuèrent, *Pichegru* et *Condé* étaient d'accord, mais Vienne ne semblait pas vouloir les seconder, et bientôt *Fauche* vint annoncer au général, de la part du prince, que décidément les Autrichiens refusaient d'agir dans ce sens, et qu'ils contrarieraient plutôt leur projet que de le mettre à exécution. Voilà qui n'est pas beau, dit *Pichegru ;* mais laissez-moi faire, je vais les étriller ; et, peu de jours après, il les étrilla à *Manheim.*

CHAPITRE VIII.

Désintéressement de Pichegru. — Sévérité. — Mission.

Les lenteurs de *Pichegru* à exécuter les ordres des comités de gouvernement et ceux du Directoire qui succéda à ces comités; le peu de considération qu'il témoignait à certains militaires qui ne partageaient pas ses sentimens; ces négociations, ces pourparlers clandestins qui finissent toujours par transpirer, quelque précaution qu'on prenne pour les tenir secrets, alarmèrent enfin les directeurs, qui lui ôtèrent le commandement en chef de l'armée du Rhin.

Pichegru en témoigna du mécontentement au Directoire, refusa l'ambassade de Suède qui lui fut offerte, et se retira à *Arbois*, lieu de sa naissance, où il savait qu'il serait nommé député lors des élections qui devaient avoir lieu incessamment pour la formation du corps législatif.

Je tiens du gouvernement batave que, pendant que *Pichegru* était à Arbois, ce gouvernement, ne le croyant pas dans l'aisance, lui envoya cent mille écus qu'il refusa obstinément.

Pichegru, quand j'arrivai en Hollande, y était

encore adoré ; à la vérité, les anti-stathoudériens lui avaient tendu les bras et facilité son entrée dans le pays ; mais sa modération dans la conquête, et la discipline sévère qu'il avait su maintenir dans une armée dénuée de tout, lui avaient concilié l'amour et l'estime de chacun.

Dans le fort d'un hiver rigoureux, après avoir passé le *Mordyck* sur la glace, ses soldats, l'habit en lambeaux, le pantalon usé, sans souliers, les jambes et les pieds entortillés de foin, n'ayant dans la poche que du papier dont ils ne pouvaient faire usage chez l'étranger, et pressés par mille besoins, ne se permirent pas la plus légère entreprise sur la propriété d'autrui. Un seul vol fut commis. En traversant une *karmesse*, un grenadier qui avait perdu son bonnet, voulant se garantir d'un froid cuisant, prend un mouchoir étalé sur le devant d'une boutique, s'en enveloppe la tête et passe son chemin sans le payer ; il est aperçu, un conseil de guerre convoqué, et le coupable est condamné à passer par les armes. Les autorités accourent vers le général en chef et lui demandent grâce. Volontiers, leur dit *Pichegru ;* mais si ce soir la ville est au pillage, rappelez-vous, messieurs, que c'est vous qui l'aurez voulu. Le soldat subit son jugement.

Autre trait de *Pichegru* en Hollande. Il entre dans *Maestricht* et loge ses troupes comme il peut.

Un négociant, très-riche, très-patriote, mais très-peu charitable de toute manière, vient le trouver et lui donne une liste d'*orangistes* chez lesquels on avait logé des soldats, mais pas en assez grande quantité au gré de notre démagogue qui aurait voulu que, chez ces aristocrates, on les empilât de la cave au grenier. Je suis charmé de ces renseignemens, lui dit *Pichegru*; et vous, citoyen, vous a-t-on envoyé des soldats? — Oui, général. — Combien? — Quatre. — Cela suffit. Le dénonciateur est à peine de retour, qu'il voit arriver chez lui quarante autres soldats qui viennent s'y installer. Il vérifie l'ordre, ne peut en croire ses yeux et court de nouveau chez le général français pour lui observer qu'on s'est mépris. Non pas, lui dit *Pichegru*, j'ai fait retirer mes soldats de chez ces maudits orangistes où ils auraient été fort mal, pour les placer chez un patriote comme vous qui ne peut que les bien accueillir. Voyez, citoyen, si vous ne pourriez pas m'en loger le double, cela m'obligerait beaucoup.

Revenons aux négociations entamées par le prince *de Condé* et suivies par le roi. Lorsque *Pichegru* quitta l'armée du Rhin et se rendit à Arbois, le roi était dans une position critique. Les Autrichiens avaient été battus en Italie, et l'empereur d'Allemagne demandait une trêve aux Français. Pour l'obtenir plus facilement, il pressait *Louis XVIII*

de quitter l'armée de *Condé*, et trois fois cette sommation lui avait été faite sans qu'il eût pu se résoudre à y obtempérer. Ne pouvant toutefois résister plus long-temps à des instances si pressantes et si réitérées, il crut, avant de partir, devoir essayer une dernière tentative sur *le prince Charles* auquel il fit répéter, ainsi qu'au maréchal *Wurmser*, par l'entremise du sieur *Fauche* à qui il les adressa, *que, malgré qu'il fût sur le point de s'éloigner, il croyait sa présence utile à l'armée*. L'archiduc répond à *Fauche* : *Les intérêts du roi, mon cousin, sont les nôtres ; mais, tant que je n'aurai pas carte blanche, il n'y a rien à espérer du conseil aulique*. C'était une quatrième fois dire au roi de s'en aller.

Cependant, près de quitter l'armée de *Condé*, le roi voulut savoir si *Pichegru* approuvait cette démarche et, en tout cas, prendre ses conseils. Il lui adressa donc directement à Arbois le sieur *Fauche* qui lui demanda un mot pour le général. Ce mot fut écrit de la main du roi sur un petit morceau de gaze ; cette gaze cousue dans la doublure de la manche du négociateur, il se mit en route pour la France et atteignit Arbois, non sans avoir couru vingt fois les risques d'être découvert. La gaze portait ces lignes écrites de la main du roi.

« *Les circonstances qui ont dérangé le grand plan*

que Baptiste (Pichegru) *avait formé, loin de diminuer ma juste confiance en lui, n'ont fait que l'augmenter, s'il est possible. Je désire savoir quelles sont actuellement ses idées sur l'objet qui, j'en suis bien sûr, n'est pas moins celui de ses vœux que des miens. Je le prie donc de s'en expliquer avec* M. Louis (Fauche), *que je charge aussi de l'entretenir d'une idée que les derniers événemens m'ont fait naître, et sur laquelle je crois que* Baptiste *peut m'aider puissamment. Le sentiment qu'il doit avoir lui-même de ce qu'il vaut lui est un sûr garant de mon estime pour lui.*

8 juin 1796. *Signé* L.

Muni de ce billet, *Fauche* fut d'abord trouver en Suisse le ministre anglais *Wickham*, l'un des principaux agens de tout ce qui se tramait contre la France; et, au bas de l'écriture du roi, M. *Wickham* ajouta ce qui suit.

Si Baptiste, après avoir mûrement réfléchi à la possibilité de l'exécution du plan dont il est question dans le billet ci-dessus, se prête à remplir les vues de S. M., je promets de le soutenir de tous mes moyens.

13 juin 1796.

En voyant l'écriture du roi, *Pichegru* fut attendri et dit à *Fauche* : « Puisque ces b..... d'Autri-

» chiens ne veulent pas souffrir le roi à l'armée de
» *Condé*, que le roi se rende à l'endroit qui lui est
» assigné (1), les vrais Français sauront bien l'y
» trouver. Qu'il ne craigne point d'adhérer à tou-
» tes les conditions qu'on voudrait lui imposer ;
» une fois qu'il aura mis la botte sur le territoire
» français, il sera plus puissant que jamais. »

Comme il s'en était flatté, *Pichegru* fut élu député, vint à Paris, où il continua de donner suite à ses projets, jusqu'à la journée de thermidor qui tourna contre lui.

(1) Ce lieu était Blankenbourg. C'est en s'y rendant, qu'au sortir de Rigel il fut assassiné à Dillingen, où il s'était arrêté pour se reposer.

CHAPITRE IX.

Kosciusko.

C'est chez l'ex-directeur *Treilhard* d'abord, et ensuite chez un ami commun, M. *Guérin*, où *Kosciusko* était logé, que j'ai fait connaissance avec cet homme célèbre.

Qui ne connaît les dernières convulsions de la Pologne expirante ? sa dernière insurrection contre ses oppresseurs (1794) ? la victoire de *Kosciusko* à Raslavice, Cracovie emportée par lui, son courage intrépide, sa défaite par *Suwarow*, qui le fait prisonnier et l'envoie en Russie ? Mais ce qu'on ne sait pas, peut-être, c'est que *Catherine*, qui le tint étroitement renfermé, lui offrit la liberté et des richesses, s'il voulait lui indiquer les Polonais dont elle avait le plus à redouter le patriotisme et l'énergie ; et que chaque fois que les émissaires de l'impératrice se présentaient au général pour lui renouveler les offres de leur souveraine, il restait absolument muet ; que le calme de sa figure était tel, qu'on ne pouvait y lire aucun signe de satisfaction ni de mécontentement ; et que, fatiguée de

cette impassibilité, *Catherine* renonça à le tourmenter et le tint dans les fers jusques au moment où elle mourut.

A son avénement au trône, *Paul Ier.* changea de système. Il fit sortir *Kosciusko* de prison, le combla d'amitié, lui offrit un grade supérieur dans son armée et un traitement considérable. *Kosciusko* ne voulut rien accepter de l'ennemi de son pays. *Paul Ier.*, lui ayant demandé de ne point porter les armes contre lui, *Kosciusko*, en échange de la liberté qu'il recevait de ce prince, lui promit qu'il ne servirait pas contre la Russie.

Comme il avait fait ses premières armes en Amérique lors de la guerre de l'indépendance, et qu'il était un des amis de *Washington*, son premier dessein, en quittant Pétersbourg, avait été de gagner les États-Unis. Mais attiré par le spectacle d'une grande nation qui, si elle parvenait à étouffer le monstre de l'anarchie, pouvait donner au monde l'exemple d'un peuple recouvrant ses droits, *Kosciusko* se fixa en France, espérant qu'il pourrait y être utile à sa patrie. En promettant à *Paul Ier.* de ne point servir personnellement contre la Russie, il n'avait point promis de ne pas travailler au rétablissement de la Pologne, dont le dépècement, par trois puissances coalisées, était la honte des autres souverains de l'Europe (*).

Un homme qui savait préparer les événemens,

Kosciusko pressentit de quelle importance serait un jour pour son pays une armée toute composée de Polonais, dont la levée ne lui coûterait rien, et qui, après avoir fait la guerre sous les drapeaux d'une nation belliqueuse, agirait ensuite pour elle-même et irait reconquérir la liberté de ses foyers. De là la conception d'introduire dans les rangs de l'armée française ces *légions polonaises* dont la création est due à *Kosciusko*, et qui, jusqu'à l'anéantissement de *Bonaparte*, rivalisèrent de gloire avec la grande nation.

Ayant donc médité son projet, il s'aboucha avec le Directoire pour le lui communiquer. La formation de ces légions devait avoir lieu de la manière suivante. Il ferait venir directement de Pologne les principaux officiers qui avaient servi sous lui, dont le dévouement lui était connu et entre lesquels les divers grades seraient répartis. On tirerait aussi de Pologne des anciens soldats de bonne volonté dont on composerait le noyau de la petite armée : mais cette petite armée serait grossie à l'instant de tous les Polonais faits prisonniers par les Français, dans les rangs des trois puissances qui s'étaient partagé la Pologne; savoir : la Russie, l'Autriche et la Prusse. Nul doute encore que quand ces légions, à peine formées, apparaîtraient sous les drapeaux français, les Polonais, qui se battaient à regret pour leurs oppresseurs, ne quit-

tassent en grand nombre les rangs ennemis pour se réunir à leurs compatriotes.

Ce plan fut accueilli et exécuté avec empressement par le Directoire qui promit à *Kosciusko* que la France ne serait pas plus tôt débarrassée des guerres qu'elle avait à soutenir, que les légions polonaises seraient libres, et appuyées de soldats Français qui les aideraient à faire renaître la Pologne de sa cendre.

Les légions polonaises furent donc créées, mais le Directoire n'eût pas à tenir sa promesse, car peu de temps après arriva la journée de brumaire (9 novembre 1799), qui le renversa. *Bonaparte*, qui succédait à cette autorité éphémère, était encore logé au Luxembourg, lorsque *Kosciusko*, qui n'abandonnait pas son projet, fut lui faire visite, accompagné de ses deux aides-de-camp *Kinadvits* et *Dombrowski*. Jaloux de tout ce qui était grand, le premier consul affecta de parler aux deux aides-de-camp, et tourna le dos à *Kosciusko*.

CHAPITRE X.

Mon père.

Les élections royalistes de la Haute-Marne qui avaient été portées, comme celles de beaucoup de départemens, sur la liste de proscription de fructidor, en furent rayées par les soins d'un général mon compatriote, qui avait, en sa qualité de militaire, pris part à cette révolution, et qui demanda, pour prix de ses services, que les élections de son département ne fussent pas cassées.

Tranquille sous ce rapport, je ne le fus pas sous un autre. Il transpira que mon père était sur la liste des émigrés, et qu'aux termes de la loi, je ne pouvais siéger au tribunal de cassation. Le Directoire me fit intimer l'ordre d'en sortir. Je me rendis à sa première audience; *Rewbell* la tenait: Citoyen, lui dis-je, en présence d'un public nombreux, je me nomme un tel. Par le choix des électeurs de la Haute-Marne, j'ai été nommé cette année au tribunal de cassation; vous venez de m'enjoindre de le quitter, parce que mon père est porté sur la liste des émigrés; je vous déclare que c'est à tort qu'il est porté sur cette liste; qu'il est

infirme ; qu'il a été mis en arrestation chez lui et n'en est pas sorti. Je vous déclare aussi, par suite de cette vérité, que je n'abandonnerai point mon siége que vous ne m'en arrachiez de force ou que vous n'ordonniez mon procès. — Affirmez-vous que votre père n'a pas émigré ? — Je le jure ! *Rewbell*, se tournant vers le secrétaire général *Lagarde*, lui dit : Faites expédier sur-le-champ au citoyen la radiation de son père ; et vous, en m'adressant la parole, retournez à votre tribunal.

Je crois bien que si mon père eût eu un nom ou des parchemins à sauver, il aurait suivi les princes. Quoique réservé dans ses discours et sobre de paroles, il ne laissait pas que de témoigner une antipathie très-prononcée contre toute espèce d'idée libérale et tout ce qui pouvait émaner de la révolution, même en bien. Sans parler de sa réclusion et de la perte de sa place, il immola à son opinion ses intérêts et ceux de ses enfans. Tandis que j'étais membre du département, il reçut en assignats dépréciés le prix d'un domaine très-considérable qu'il avait possédé en Bourgogne. Il était aisé d'atténuer cette perte en soumissionnant un bien national ; jamais il ne voulut y consentir. Ce fut à mon grand regret, je le dis, car je n'entends point me donner pour ce que je ne suis pas.

Mon tribunal ayant été mutilé par les proscriptions de fructidor, le Directoire, de son autorité

privée, nous y fit tomber une vingtaine de figures nouvelles. Si ces intrus étaient sans droits, plusieurs n'étaient pas sans talens. C'étaient *Target*, *Berlier*, *Andrieux*, *Genissieux*, *Gauthier-Biozat*, *Gobier* et *Trailhard*, qui me prit en amitié, et à qui je dus l'ambassade de La Haye.

CHAPITRE XI.

Sic vos non vobis.

Dépouiller un officier français d'un laurier dont il est en possession depuis un demi-siècle, pour le transporter sur le front d'un autre militaire, n'est pas une entreprise facile, ni qui semble très-méritoire au premier abord. Cependant je dirai ce que je sais, et je le dirai parce que je le crois.

L'action *attribuée* au chevalier *d'Assas*, capitaine au régiment d'Auvergne, eut lieu en 1760 pendant les guerres de Hanovre. Son corps en écrivit sur-le-champ à la cour : c'était le temps des Saturnales, elle ne tint compte de ce fait héroïque qui restait enseveli dans les cartons de la guerre lorsqu'il en fut exhumé quinze ou seize ans après, au commencement du règne de *Louis XVI* dont on voulait signaler l'avénement au trône par des actes multipliés de bienfaisance.

Voici ce que porte à ce sujet le Dictionnaire historique (Caen 1786) : *Le chevalier d'*Assas, *capitaine au régiment d'Auvergne*, se dévoua, *l'an* 1760, *d'une manière bien héroïque, à l'affaire de Clostercamp, en Allemagne. Son régiment était*

près d'un bois ; PENDANT LA NUIT, *il y entre* SEUL *pour le* FOUILLER *de peur de surprise. A peine eut-il avancé quelques pas, qu'il se sentit environné d'une troupe d'ennemis qui lui mirent la baïonnette sur la poitrine, en le menaçant de le tuer sur la place s'il disait un mot ; mais ce nouveau* CURTIUS, *n'écoutant que sa bravoure,* S'ÉCRIE *avec intrépidité :* AUVERGNE, FAITES FEU, CE SONT LES ENNEMIS. *Il tombe* MORT *sur-le-champ, percé de coups.*

A présent, d'après ma conviction, je dis : Le chevalier *d'Assas* n'entra pas *seul* dans le bois, mais il y entra avec un nommé *Dubois*, sergent de sa compagnie. Il n'y entra pas *pour le fouiller de peur de surprise ;* il fut conduit pour autre chose. Il ne cria pas : *Auvergne, faites feu, ce sont les ennemis !* ce fut *Dubois* qui cria : A NOUS, AUVERGNE, C'EST L'ENNEMI ! d'Assas *ne tomba pas mort sur-le-champ*, ce fut *Dubois* qui tomba mort ; car le chevalier *d'Assas*, comme on le transportait au camp, eut encore le temps de faire cet aveu sublime : *Enfans, ce n'est pas moi, c'est* Dubois *qui a crié.*

Je le répète, ce que j'avance est bien téméraire. Voici maintenant sur quoi repose ma témérité.

Mon père, avant que d'être majeur, occupait à Dijon une place dans la robe. Il lui avait fallu des dispenses d'âge pour remplir cet office depuis long-

temps dans la famille ; c'était celui de greffier en chef à la table de marbre du parlement de Bourgogne, office qui, par parenthèse, donnait la noblesse. Excusez cette parenthèse, s'il vous plaît ; il est besoin qu'elle soit là, et je pense que, d'après la franchise que j'ai mise et que je mettrai dans cet écrit, on ne me taxera pas de vanité, si toutefois il y a vanité à révéler que mon bisaïeul avait jugé convenable de se procurer pour lui et les siens ce qu'on appelait alors une *savonnette à vilain*.

Mon père fit un voyage à *Paris*, où, par suite d'une rencontre malheureuse, il fut obligé de se tenir caché. Préférant un engagement à cette retraite forcée, il s'éloigna de Paris, gagna l'armée, et se fit soldat dans Auvergne. Il s'ouvrit à M. *de Rochambault* qui en était le colonel, et qui, sur-le-champ, le fit sergent-major. La campagne finie, mon père, au lieu de retourner à Dijon, vint se fixer à Langres, où bientôt il occupa la place de directeur de la poste aux lettres.

Quand donc l'action qui s'était passée à Clostercamp vint à recevoir de la publicité ; que les journaux, les gravures, les théâtres recommandaient partout à l'admiration publique le nom du chevalier *d'Assas*, mon père, surpris, répétait sans cesse, à ceux qui lui en parlaient, et à ceux qui ne lui en parlaient pas : Mais j'étais soldat dans Auvergne, j'étais à Clostercamp, j'étais près de

Dubois, j'ai entendu le cri, j'ai couru comme mes camarades, et j'ai ouï le chevalier *d'Assas*, nous dire : *Enfans ! ce n'est pas moi, c'est* Dubois *qui a crié.*

Ce que mon père répétait si souvent, je l'entendais tous les jours. Pourquoi eût-il dit un mensonge? il ne mentait pas. A quelle fin cette imposture dans sa bouche? Il était soldat, dira-t-on, et peut-être a-t-il voulu attribuer à un soldat ce qui appartenait à un officier. Cela n'est pas présumable, parce que, s'il n'était pas né dans un rang assez élevé pour devenir officier supérieur, du moins, comme je viens de le donner à entendre, était-il d'une classe d'où l'on tirait parfois des capitaines, et le chevalier *d'Assas* n'était que capitaine. Ne pourrait-on pas dire plus justement que le pauvre *Dubois*, homme obscur, ignoré, sans famille peut-être, fut déshérité de sa gloire par un état-major qui semblait en recueillir sa part en la transportant sur un des siens?

Non, je ne connais point la famille *d'Assas*; nul intérêt, si elle existe encore, ne me porte à lui faire un larcin. Ce qui est une certitude pour moi, et qui en serait une pour toute autre à ma place, je le donne au public comme un doute. J'ai hésité de rendre ce fait public. J'ai prié un ami, M. *Crétu*, employé au ministère de la guerre, de faire toutes les recherches possibles pour savoir s'il ne

découvrirait point sur les registres du temps quelque indice qui pût jeter du jour sur un fait si remarquable : ses soins ont été infructueux, ces registres sont muets. Enfin j'ai cru devoir parler, bien convaincu cependant que mon observation passerait, et que la gloire de *d'Assas* serait immortelle.

Sic vos non vobis.

CHAPITRE XII.

Oh ! qu'il est doûx.

Tous les couvens ayant été déclarés *propriété nationale*, les cénobites des deux sexes qui, ne sachant où aller, désiraient finir leurs jours dans un coin du monastère, en avaient été expulsés. De pauvres religieuses, qui ne se croyaient pas dégagées des sermens qu'elles avaient faits à Dieu, parce qu'il plaisait aux hommes de les abolir, s'étaient retirées au fond d'une province où elles vivaient dans l'observance de leurs vœux, gagnant du pain par un travail prolongé dans la nuit. Ayant refusé de se mêler aux processions qu'on faisait en l'honneur de *Marat* et de la déesse de la Raison, elles furent dénoncées comme aristocrates par le club de la ville qu'elles habitaient, et, bientôt après, transférées à Paris, où le tribunal révolutionnaire les envoya *en masse* à l'échafaud, comme il avait fait des *vierges de Verdun*.

Il y avait loin de la Conciergerie au faubourg Saint-Antoine, choisi en dernier lieu pour être le théâtre des exécutions. Un des aides du bourreau, que le peuple appelait *Jacot*, faisait, en avant

des charrettes chargées de victimes, des singeries, des gambades et des culbutes, afin d'égayer le trajet et de divertir la populace.

Apparemment que *Jacot* étaient bien plaisant au moment où il conduisait les religieuses à la guillotine, car la plus jeune, belle, dit-on, de la beauté des anges, et sans doute depuis long-temps résignée à son sort, disait sur la charrette, en coudoyant sa voisine pour qu'elle fît attention à *Jacot : Oh ! qu'il est drôle ! mais, ma mère, voyez donc, qu'il est drôle !*

FIN DU PREMIER VOLUME.
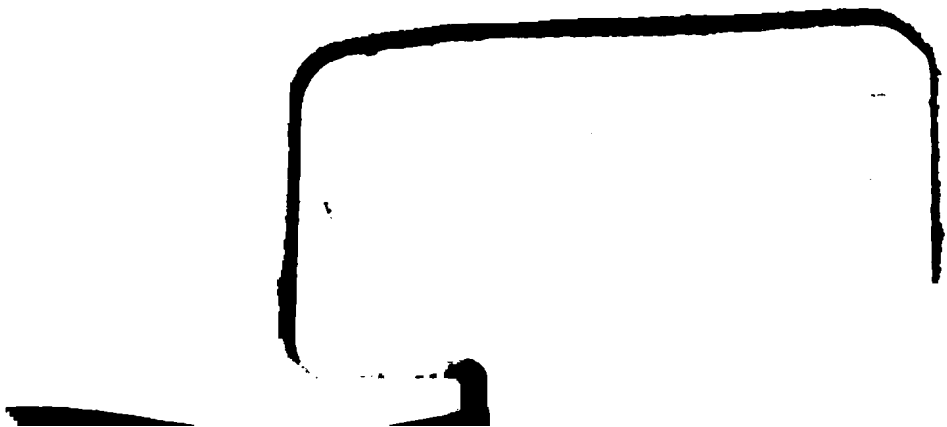
APR 7 - 1944